

# Le Castelo Lillois



# Contrats devant la Gouvernance 1602

Par Jean-Marie Bourrez



Hors-série n° 24 – août 2016 Dépouillements

Carembault – Ferrain – Mélantois – Pévèle – Weppes

# TELECHARGEZ CE NUMERO ET D'AUTRES GRATUITEMENT SUR

http://www.lillechatellenie.fr

### ARCHIVES MUNICIPALES DE LILLE

# Registre aux contrats de la Gouvernance de Lille

**Liasse 12180 ANNEE 1602** 

#### Avertissement

Les Archives Municipales de Lille (logées à l'hôtel de ville) comprennent un fonds ancien très important dit Fonds Desplanques du XIIIème siècle à 1790, classé de 1 à 17798. Parmi ces liasses, certaines concernent les contrats passés devant le Souverain Bailliage de la Gouvernance de Lille, principalement des années 1550 à 1692 (et quelques liasses postérieures). Elles donnent un complément intéressant à la série 2BXI sur les Rentes Héritières de la Chastellenie de Lille conservée aux Archives départementales du Nord, surtout pour les années manquantes.

On y trouve beaucoup de procurations, des baux, des témoignages, des reconnaissances de dettes et des transactions diverses.

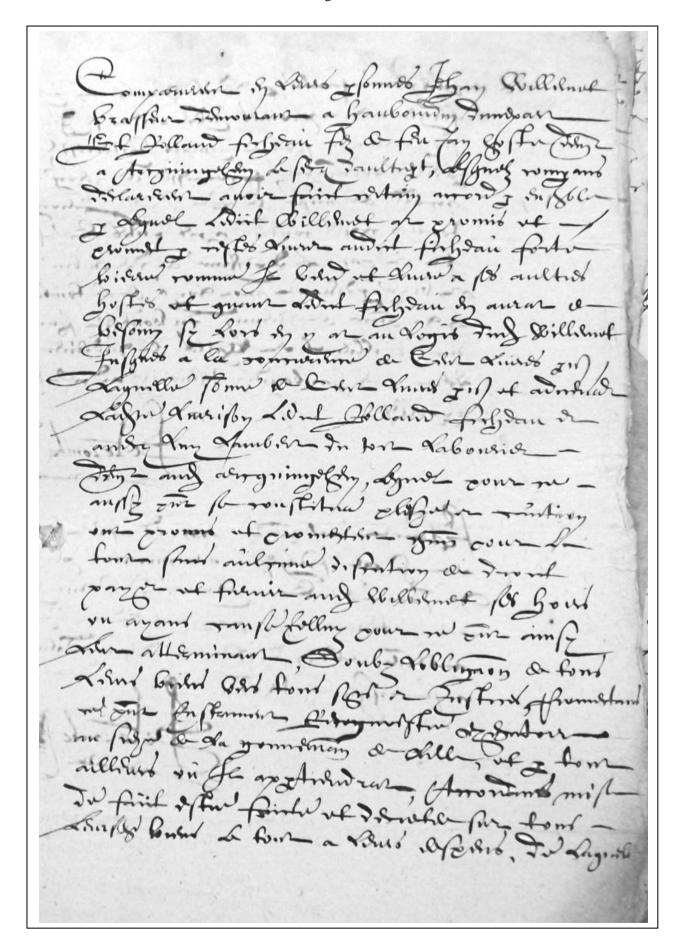
Lorsqu'il s'agit de transactions ou de dettes, dans chaque enregistrement, le premier paragraphe concernera le débiteur, le second paragraphe concernera le créancier, le paragraphe suivant explicitant la transaction.

La numérotation, artificielle, (dans l'ordre où l'on a trouvé les feuillets, non numérotés) a été introduite pour faire l'index.

Dans l'index la lettre L (comme liasse : 12180L) a été placée pour faciliter la globalisation des tables.

Analyse en 2014 par Jean Marie BOURREZ.

Lillechatellenie.fr 3 Le Castelo-Lillois n°24



## **Année 1602**

AML 12180L/1 - 5/6/1602

Honnorine QUILLET demeurant à BINANPRET et Pierre DU FLOCQ demeurant es Faubourgs de LA BASSEE. Jehan HEERARD marchand.

Dette de 1192 florins 15 pattars à cause de livraison de 200 blanches bestes. Paiement 300 florins à la fin du mois, 300 florins à la Saint Remy, 300 florins à Noël et le reste à la chandeleuse.

AML 12180L/2 - 5/6/1602

Michel BRUNEAU et Pierre BLANCQUART demeurant à WARNESTON.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 19 livres de gros à cause de la vente d'une génisse de poil brun. En présence de Jehan HANNERON et Nicolas VAN HULLENBUSCH.

AML 12180L/3 - 5/6/1602

Nicolas LOMBART demeurant à RICHEBOURG pais d'Arthois, et Guillaume MOREL demeurant audit lieu. Jehan HEERARD marchand.

Dette de 33 livres de gros pour vente de 2 juments l'une de poil brun bai et l'autre gris. Paiement de 21 livres de gros à la Madeleine et le surplus à la Saint Luc.

AML 12180L/4 - 2/6/1602

Jehan CHOCOUET fils de feu Denis, laboureur demeurant à SAINGHIN EN MELANTOIS.

Jehan HEERARD.

Dette de 23 livres de gros de 6 florins chacune et 1 razière de bled mesure tournisienne à cause de vente d'une Jennisse de poil bay. Paiement la moitié à la Saint Christophe et l'autre moitié avec le bled à la Procession de TOURNAY.

#### AML 12180L/5 - 5/6/1602

Jacques DE BEAUCARNE bailly de Bourgoingne en RONCQ, âgé de 48 ans, et Jehan VANDERLUYTEN bailly et receveur de Wackene, âgé de 60 ans, présentement à LILLE, ledit DE BEAUCARNE ayant été par cidevant bailly et receveur de la Seigneurie de Courtisempire audit RONCQ, appartenant à feu Jehan DE BONNIERES Seigneur de la Vichte et dudit Courtisempire, pour l'année entière 1586 escheant à la Saint Remy, Saint Andrieu et Noël et à ladite seigneurie dépendent plusieurs rentes seigneuriales tant en bled, avaine, chappons, que argent, affirme que pour l'ordonnance dudit feu Seigneur de la Victe du 16/11/1586, 16 livres parisis pour la razière de bled, 4 livres parisis pour la razière d'avaine et 40 sols parisis pour le chappon. Le droit de relief portait à la somme de 69 livres parisis 12 sols 9 deniers pour le tout, ce qui appert par le compte présenté audit Seigneur de la Vichte en la ville de Lille, le 15/2/1588 par ledit DE BEAUCARNE, soubsigné par Jehan DE BONNIERES DICT DE GHINNES ici présent. Témoignage requis par Anne DE BONNIERES douairière de feu Monsieur DE WACKENE.

AML 12180L/6 - 5/6/1602

Anne DE BONNIERES douagière de feu Monsieur DE WACKENNE, établit son bailly et receveur Jacques DE CLIPPELE pour la Seigneurie de Courtisempire.

AML 12180L/7 - 12/6/1602

Toussaint DELESALLE fils de feu Pasquier, demeurant à HALLENNES LEZ HAUBOURDIN.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 11 livres de gros à cause de vente d'un cheval hongre de poil fauve. Paiement à la feste de LILLE.

AML 12180L/8 - 12/6/1602

Jacques DESBOUVERIES fils de feu Antoine, laboureur demeurant à SAINGHIN EN MELANTOIS. Jehan DESBOUVERIES et Philippe CAUDRELIER demeurant à SAINGHIN EN MELANTOIS, se sont constitués cautions.

Samson DESFONTAINES sergent de leurs Altesses Sérénissimes en leur Gouvernance de LILLE.

Dette de 19 livres de gros de 6 florins chacune à cause de vente d'un cheval de poil brun bay. Paiement la moitié à la Saint Remy et l'autre moitié à Noël.

Lillechatellenie.fr 5 Le Castelo-Lillois n°24

AML 12180L/9 - 18/6/1602

Charles CROIGE fils de feu Jehan, laboureur demeurant à SAILLY LEZ LE BOURSE.

Jehan RICOURT fils de feu Jehan, marchand demeurant à LILLE.

Dette de 43 florins 8 pattars 6 deniers de reste de plus grande somme pour marchandises de Wanddes. Paiement à la Saint Andrieu.

AML 12180L/10 - 18/6/1602

Charles CROIGE fils de feu Jehan, laboureur demeurant à SAILLY LEZ LE BOURSE.

Jehan RICOURT et Nicolas DE FLANDRES marchands associés.

Dette de 138 livres parisis de reste de plus grande somme. Paiement la moitié à Noël et l'autre moitié à Noël 1603.

AML 12180L/11 - 18/6/1602

Adrien DE LINSELLES bourgeois demeurant à LILLE, tant en son nom que comme bail et mari de Antoinette BUIZAICE paravant veuve de Mahieu MORDACQ en son vivant tavernier de vins, établit ses procureurs généraux et messagiers spéciaux de Maîtres Jehan BONIFACHE, Jehan BRETEL, Hubert MOSNIER, Meliador LE VASSEUR, Guillaume CUVILLON, Toussaint WARESQUIEL et Claude LE BOUCQ.

AML 12180L/12 - 19/6/1602

Jherome DE CAIGNY hoste et brasseur demeurant à CHEMY, donne procuration à Marguerite LECLERCQ sa femme, Jehan, André et Romain DE CAIGNY ses enfants, Hippolyte BRAEM présent et Robert DU RIES, et Maître Jehan DE HAILLY.

AML 12180L/13 - 20/6/1602

Noël DORCHIES fils de feu Antoine, demeurant à BERSEES.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 200 florins à cause de vente de blanches bestes. Paiement la moitié à la Saint Christophe et l'autre moitié à la Presse de TOURNAY.

AML 12180L/14 - 21/6/1602

Jehan DELEBARRE et Nicolas LOMBART demeurant à BILLY BERCLAU, étblissent leur receveurs de Simon CUVILLON et Jehan DE HOUPPLINES, pour recevoir de Jacques COCHET sergent, les deniers qu'il doit pour advestures vendues.

AML 12180L/15 - 21/6/1602

Messire Philippe DESPIERE chevalier Seigneur de MORSLEDE, Mosschevatacht, Rolleghem, Vertain, demeurant présentement à TOURNAY, donne procuration générale à Jean et Gilles MARISSAL frères demeurant à LILLE, et notamment pour vendre son fief terre et seigneurie de la Haye avec les autres fiefs et terres en la paroisse de WAVRIN et à l'environ, tenus présentement en cense et louage par Antoine WATTRELOS.

AML 12180L/16 - 20/6/1602

Claude Ferdinand DE GRENET escuyer Seigneur Desmar, et Jacqueline DE WASQUEHAL son épouse, demeurant présentement à LILLE, ensemble avec Catherine DE SAINT VENANT veuve de Jehan DU BOSQUEL en son vivant Seigneur de Lassus, se donnent procuration l'un de l'autre et à Maître Henry et Jehan DESPREZ, Robert GILLES, Jehan MOREL, pour lever en rente héritière au foeur du denier 16, 18 ou 20, 2000 florins.

AML 12180L/17 - 19/6/1602

Jacques LIBERT laboureur demeurant à GIVENCHIES LEZ LA BASSEE, Pierre WARREMBOURG demeurant à LAVENTIE, et Philippe DUBOIS à CUINCHY pays d'Arthois (les 2 derniers comme cautions).

Jehan HERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 23 livres de gros à cause de vente d'un hongre de poil gris. Paiement la moitié à la Madeleine, et l'autre à la feste de LILLE.

AML 12180L/18 - 26/4/1602

Pierre BLANCQUART et Anne BRUNELLE sa femme, censiers du Plusdhoweet y demeurant, paroisse de WARNESTON.

Nicolas DE FLANDRES marchand demeurant à LILLE.

Ils avaient vendus 9 razières de colzat et 10 razières de linuise à livrer le colzat entre deux Saint Pierre et la linuise à la feste de LILLE moyennant 200 livres parisis que ledit DE FLANDRES a payé au Seigneur de STREBECQUE tant moins à 500 livres parisis que les comparants devaient.

AML 12180L/19 - 13/5/1602

Vinchant WILLOT DICT DE PERNES bourgeois demeurant à LILLE donne procuration à Pierre DE HEULST, Daniel BARDOUL, Jehan DE BRABANT, Jehan et Vinchant WILLOT DICT DE PERNES, ses enfants, et Jehan DURETZ son beau-fils et Françoise Danielle sa femme.

AML 12180L/20 - 10/5/1602

Maître Jacques EMPIN Recteur de l'escole catinine de la ville de CAMBRAY, demeurant à CAMBRAY, et Dierick VANDEKERKOVE marchand demeurant à LILLE, d'une part, avaient vendu naguère un lieu manoir à Nicaise VANDEKERKOVE saieteur demeurant à LILLE, d'autre part, à ARMENTIERES, procédé de deffuncte Jehenne VAN YUSBERGHE veuve de Maître Jean DUBOIS. Ledit Nicaise aurait mis opposition aux deniers par lui namptis es mains du dépositaire de LILLE, à cause de la clause de ladite deffuncte par laquelle ses héritiers ne pourrait aliéner ses biens. Ils s'accordent pour que les ministres de l'église de BACHY ayant droit d'une rente héritière portant en capital 370 livres parisis à quoi ladite deffuncte était tenue. Ladite rente est reconnue et pour le restant des deniers ledit Nicaise accorde la levée pour payer d'autres dettes et obligations de la deffuncte.

AML 12180L/21 - 10/5/1602

Jehenne DILLIES veuve de Charles POL, demeurant à BONDUES, donne procuration à Robert GILLES, Estienne BERNISSE, François et Charles POL,.

AML 12180L/22 - 15/5/1602

Loys PARENT laboureur demeurant à SAILLY LEZ LE BOURSE.

Hans HYERRARD marchand de TOURNAY.

Dette de 129 florins à cause de la vente, ce jour, d'une jument revestue de poil gris, de 16 à 17 palines de haulteur. Paiement la moitié à la fête de LILLE et l'autre moitié au terme de Saint Lucq feste de LA BASSEE.

AML 12180L/23 - 15/5/1602

David QUESTIER fils de feu Sébastien, demeurant à SAINT PRY près BETHUNE.

Jehan HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 62 livres de gros de 6 florins chacune, pour livraison de 2 juments et un hongre, y compris une jument achetée pour sa fille pour la somme de 21 livres de gros. Paiement au 14/9/1602.

AML 12180L/24 - 17/5/1602

Pierre DUPONT âgé de 62 ans, Pierre DE HEULST âgé de 53 ans, Mathieu DE LIGNY âgé de 60 ans, Beltremieulx LE MICQUIEL âgé de 59 ans, Pierre VAS âgé de 32 ans, tous procureurs postulants à la Gouvernance de LILLE, et Michel WAMBACQ âgé de 44 ans, attestent que selon les usages, on ne fait aucune ordonnance de deniers pour les lettres patentes. Attestation demandée par Pierre DUMORTIER laboureur demeurant à RONCQ.

AML 12180L/25 - 20/3/1602

Jehan LEHOUCK.

Martin DE BEAUMARETZ.

Dette de 200 livres parisis.

AML 12180L/26 - 25/5/1602

Sansom DUIAILHE, françois entretenu de sa Majesté catholique près son Altesse, donne procuration à Gilles HANTRAS marchand demeurant à ANVERS, et Liévine RENOUT sa femme demeurant à BRUXELLES, pour recevoir du Sieur Graviel DE SAINT ESTEVAN pagador général de l'armée de sa Majesté, 30 phelipes pour un mois de gages en mars 1600.

#### AML 12180L/27 - 8/5/1602

Nicaise GRANDSIRE et Jehenne WARDAVOIR sa femme, hostes et laboureurs demeurant à CHISOING. Jehan HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 54 florins à cause de vente d'un hongre grys. Paiement la moitié à Noël et l'autre moitié à Noël 1603.

#### AML 12180L/28 - 10/5/1602

Marcq GONTHIER demeurant à HANTAY.

Jehan DE BEAUSSART le Josne.

Dette de 80 florins à cause de vente de grains. Paiement à la fête de LA BASSEE.

#### AML 12180L/29 - 2/5/1602

Mahieu SOHIER marchand demeurant à LILLE, et Jehan BACCART fils de feu Gilles, laboureur demeurant au MAISNIL EN WEPPES.

Jehan DE GRUSONS laboureur demeurant au MAISNIL EN WEPPES.

Transport de la somme de 36 florins 8 pattars que Charles BARTIER et ledit Jehan BACCART doivent audit SOHIER (lettres pardevant auditeurs le 23/2/1602) et ledit BACCART la somme de 10 florins (23/2/1602), et 27 florins.

#### AML 12180L/30 - 11/5/1602

Maître Antoine BONDUEL chapelain de la chapelle Saint Pierre et Saint Paul fondée en la Collégiale Saint Piat de SECLIN, donne procuration à Adrien VINCART receveur à LILLE, Jehan et Gilles DE BRABANT.

#### AML 12180L/31 - 10/5/1602

Catherine LEFEBVRE veuve dernièrement de Charles DE BACHY, demeurant à LILLE, donne procuration à Jacques VINCQUE son beau-fils, Simon CUVELLIER, entre autres pour poursuivre Jehan BARBIEUR demeurant à LILLE, pour 350 florins qu'il a sous ses mains d'une délégation aux enfants de feu Jérosme DANIEL, dont ladite comparante a droit de jouissance sa vie durant pour après son trespas appartenir auxdits enfants, par instrument donné de Robert DESROULLERS notaire, en date du 19/3/1561.

#### AML 12180L/32 - 25/9/1602

Josse DU CHASTEL escuyer demeurant à TOURCOING, d'une part, et Arnould DE THIEULLAINE escuyer Seigneur du Fermont, Labregonde, demeurant à LILLE, d'autre part, ledit Seigneur du Fermont ayant naguère fait saisir les deniers namptis au dépositaire de la Gouvernance de LILLE, procédant d'héritages gisant à PHALEMPIN naguère vendus par le premier comparant à Hippolyte BRAEM, pour sûreté d'une rente de 400 florins en capital, à quoi Jacques DU CHASTEL père du premier comparant était obligé vers le Seigneur du Fermont, par lettres pardevant hommes de fiefs des Francqs Empires et Viel Chasteau de Tenremonde, en date du 13/10/1598. Ils trouvent un accord pour la rente de 25 florins par an à prendre au rendage d'une maison brasserie aux Faubourgs des Raigneaux, confrontant à la chaussée menant de ladite porte à MONS EN BAROEUL, haboutant par derrière où pend enseigne « Saint Pol », occupé par Antoine (en blanc).

#### AML 12180L/33 - 14/11/1602

Jehan et Cicille DE LE RACHERIE frère et soeur demeurant à CARVINS, Loys et Jehan DE LE RACHERIE aussi frères, enfants de feu Bonnaventure, demeurant à CHOCQUE près BERGHES SAINT WYNOCH, se portant forts de Liévine DE LE RACHERIE leur soeur, lesdits 5 frères et soeurs, neveux et nièces et héritiers de deffuncte Jacqueline DE LE RACHERIE fille de feu Jehan, donnent procuration à Josse HACHE Procureur postulant à LILLE, pour faire venir les deniers présentement es mains de Pierre DESBUISSONS marchand dénommé pour exécuteur du testament de ladite deffuncte, que de Jehan CARRETTE l'aisné ayant fait en vendue amiable des biens meubles délaissés par la deffuncte.

#### AML 12180L/34 - 16/7/1602

Jacques DESWATINES mari de Madeleine DE SAILLY paravant veuve de Jacques MANCHE, et Jehan HENNOT fils de feu Calix, bail et mari de Marie MANCHE, déclarèrent que le 16/7/1602, comparant pardevant Wallerand CROCHART notaire, ils auraient vendu les 2/4 d'une chocque de maisons gisant en la Ruyelle à Leauwe dict des Connins à LILLE, haboutant à la rive d'icelle, d'autre à la maison Jehan VENNART et à l'héritage du Chastellain de LILLE, occupé par Philippe HALLE, donnent procuration à Wallerand CROCHART, Pierre MALAPIERRE et Jacques DUMONT, pour se déhériter pardevant eschevins. Gilles DE SAINS conduira le marché.

#### AML 12180L/35 - 18/5/1602

Mathis CHAVALLIER bourgeois et carbatier à LILLE.

François MARIAIGE marchand tavernier demeurant à LILLE.

Dette de 67 livres parisis 18 sols à cause de despens de bouche.

Paiement de 30 pattars ce jour puis 4 livres parisis par semaine. Hypothèque.

#### AML 12180L/36 - 17/7/1602

Antoine DUBAR fils de feu Jehan, soldat de la compagnie de Lanchies de la garde de leurs Altesses. Hughes MULLIER fils de feu Jacques, laboureur demeurant à HEM, et Allard POLLET fils de feu Philippe, laboureur demeurant à DOTTIGNIES, se sont constitués cautions.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 27 livres de gros 10 sols à cause de la vente d'un cheval hongre de poil bay, dont il a reçu 7 livres de gros 10 sols. Le reste, 10 livres de gros à Saint Jehan Collasse feste de LILLE, et le surplus au jour de tous les Saints.

#### AML 12180L/37 - 17/7/1602

Beltremieu LAMIOT fils de feu Michel, homme d'armes de la compagnie de Monsieur de Barbanson, Seigneur du Beaulieu, demeurant à NOYELLES LEZ BETHUNE pays d'Arthois.

Jhéromme LEPOIVRE marchand demeurant à ANVERS.

Dette de 16 livres de gros à cause de la vente d'un cheval hongre de poil allezan. Paiement à la Toussaint 1602.

#### AML 12180L/38 - 9/7/1602

Jean Baptiste DU BOSQUIEL marchand drapier, Marie WAUCQUIER sa femme, Jacques LEMPENE, Ysabeau REGNAULT sa femme, et Jehenne REGNAULT josne fille à marier, demeurant à LILLE, donnent procuration à Hubert LE MIEUVRE procureur demeurant à LILLE pour 10 cents 1/2 et 1/2 quartron en 2 pièces gisant au dismage de FRETIN, item 4 cents à SAINGHIN EN MELANTOIS, item 3 cents à FRETIN, 4 cents, 4 cents, et 3 cents 1/2 et 1/2 quartron, pour s'en déshériter au profit de Jehan POLLET foullon demeurant à LILLE, pour la vente faite par 2 instruments pardevant ledit Hubert LE MIEUVRE le 3/6/1602.

#### AML 12180L/39 - 13/7/1602

Messire Euxtasse DE LA VIESVILLE chevalier Seigneur de WATOU, STEENVOORDE, donne procuration à Guillaume CUVELIER procureur demeurant à LILLE.

#### AML 12180L/40 - 26/6/1602

Maître Jehan BRETEL marchand demeurant à ARRAS, donne procuration à Jehan BRABANT et Pierre DE LE ZENNE, demeurant à LILLE, pour recevoir de Antoine POIRY marchand demeurant à ABBEVILLE, 68 florins.

#### AML 12180L/41 - 1/7/1602

Diego PARDAN CISUIROS marchand demeurant à LILLE, donne procuration à Jehan DE MATOUSA ASTONDILLO marchand demeurant à BRUGES, pour poursuivre Sébastien REMY demeurant à FRESNES, pour la somme de 36 livres de gros 18 sols, par obligation passée pardevant hommes de fiefs de FRESNES, à cause de vente de laisnes, item dudit REMY et Gilles LEMESRE, 40 livres 16 sols pour leurs cédulles, item de Bernabé DE LOBEL et Pierre PRINGHIEL demeurant à ARMENTIERES, 23 livres de gros 9 sols datant de février 1594, item de Gilles REMY demeurant à FRESNES, 37 livres de gros, 2 sols, 4 deniers par obligation passée pardevant hommes de fiefs le 26/4/1597, item de Jehan GHUS demeurant à FRESNES, 31 livres de gros 16 sols 9 deniers pour reste de cédulles du 5/11594, item de Martin POTTIER

DIT GALLAND demeurant à FRESNES, 74 livres de gros, 15 sols 2 deniers de reste de cédulle du 26/3/1594, item de Jacques ARNOULD le Josne demeurant à ARMENTIERES, 48 livres de gros 11 sols 6 deniers, item de Bernabé DE LOBEL demeurant à ARMENTIERES, item de Jehan BRUNEAU demeurant à FRESNES, de Gilles LEMESRE, Sébastien DE MENBURG demeurant à FRESNES, item de Jehan et Maximilien LECLERCO et Jacques DE BRESIL, item de Baltazart CARLIER et Georges CRETEUR demeurant à FRESNES, item de Pierre PANEL et sa femme, par obligation devant auditeur de 100 livres de gros, le 4/1/1596, item de Antoine LUSIGNY et Antoine BRISOT de FRESNES, de Gilles MALBRANCO, item de Pieter STOP demeurant à BAILLEUL, de Pasquier STOP de BAILLEUL, des héritiers de Jhérôme PLOIART, de Jehenne PRINGHEL et Andrieu GRUSON, de Pierre DE GAURE demeurant à FRESNES, de Jehan HELLEBAULT demeurant à ARMENTIERES, de Antoine GOLIAS, Antoine LECLERCO et Pierre MILHOMME, de Thomas DOUART demeurant à TOURNAY, item de Jaspart GROUSET demeurant à ARMENTIERES par obligation passée pardevant Pierre DU FOREST notaire, item de Guillaume HALINCK et héritiers de Jacques DE KESSCHUTERE, le 15/9/1601 pardevant eschevins de BAILLEUL, de François WECSTEEN le Vieu, et Joris DANE le Vieu, de BAILLEUL, de Jehan DESBAN marchand demeurant à LILLE, en qualité de receveur des sommes dues à Jehan DE PALATU et Jaspart DE ROBOLEDO et par eux transportées à leurs créditeurs.

#### AML 12180L/42 - 3/7/1602

Antoine DU MOLLIN fils de feu Jehan, marchand demeurant à ARMENTIERES.

Mahieu LE MAHIEU Bourgeois et marchand dmt LILLE.

Dette de 300 livres de gros faisant 1800 florins par une lettre de change du 17/5/1602. Paiement la moitié au 20/8 et l'autre moitié au 20/9/1602. Baltazart DU JARDIN marchand, neveu dudit LE MAHIEU a accepté. Le 7/11/1602, les sommes ont été acquittées.

#### AML 12180/43 - 6/7/1602

Nicolas GRANDSIRE fils de feu Jacques, laboureur demeurant à NOMAING.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 31 livres de gros de 6 florins chacune, à cause de la vente d'un hongre de poil gris. Paiement 1/3 au jour de Saint Remy, 1/3 à la Toussaint et le dernier 1/3 à Noël.

#### AML 12180/44 - 6/7/1602

Philippe DE BAUSELLE fils de feu Philippe, censier de la cense de Hucquin à TEMPLEUVE EN PEVELE. Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 345 livres parisis à cause de la vente de 30 moutons. Paiement de 100 livres parisis au 31/7, 120 livres parisis au 14/9 et le surplus à la Toussaint.

#### AML 12180/45 - 18/3/1602

Catherine QUINTIN veuve avec enfants de Arnould DE NOIELLES vivant Procureur postulant à LILLE, et Vinchent COCQUEL laboureur demeurant au MAISNIL EN WEPPES, ayant chacun par moitié droit des rentes dues en la Chastellenie de LILLE au Sieur DE BETHENCOURT en qualité de bail et mari de Jehenne DAUCHY, tant en vertu de bail accordé à Antoine DE NOIELLES que d'avant-bail fait par ledit Antoine audit feu Arnould, lesquels comparants pour l'assurance qu'ils ont de Gilles MARISSAL procureur à LILLE, ils l'établissent leur receveur et lui accordent le 12ème denier pour gaige. Ledit COCQUEL doit à ladite Demoiselle 150 livres parisis.

#### AML 12180/46 - 5/7/1602

Charlotte POLLET veuve de Charles BASECOURT, demeurant à FASSE. Jehan et Philebert ses enfants demeurant à WATTIGNIES, s'obligent.

Jehan DESRUMAULX bourgeois demeurant à LILLE.

Dette de 50 florins à cause d'argent presté et 33 florins 15 pattars à cause de vente de 11 razières 1 havot de bled au prix de 3 florins la razière. Paiement à Noël.

#### AML 12180/47 - 6/7/1602

Jacques MAES demeurant à LILLE reconnaît que Nicolas LAMYEN marchand de laisnes et Nicolas RIGAULT hoste demeurant à CHISOING, se sont, le 2/7/1602, constitués ses cautions pardevant lieutenant de CHISOING pour lever 334 livres parisis namptis à CHISOING par Lyon CHOCQUET, comme appartenant iceux deniers à Jehan RABAULT. Il avait promis les acquitter et avec lui Isabeau GALLOIS veuve de Jullien DESPRETZ et Grégoire DESPRETZ demeurant à LILLE.

#### AML 12180/48 - 15/7/1602

Jehan et Philippe LEGRAND père et fils, demeurant ledit Jehan à AUBERS et ledit Philippe à LAVENTIE. Jehan HIERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 32 livres de gros à cause de vente d'une jument et un hongre de poil gris. Paiement la moitié à la fête de LILLE et l'autre 1/2 à la Saint Luc. Le 26/5/1604, Gilles JANSSENS comme procureur spécial de Jehan HEERART reconnut avoir reçu la somme.

#### AML 12180/49 - 15/6/1602

Vaas HOCEDE laboureur demeurant à HERLIES, donne procuration à Maître Jehan CESAR et Maître Guillaume DE VENDEVILLE.

#### AML 12180/50 - 15/7/1602

Jacqueline FACHE veuve de François POUILLE, donne procuration à Jehan DE NOIREUL pour recevoir de la veuve Jacques HENNART demeurant à HOUPLINES SUR LA LYS sur la Seigneurie du Grand Bar à cause d'arriérages de cense.

#### AML 12180/51 - 10/7/1602

Jehan DESRUIELLES et Josse HUGES tuteurs de Marie Jeanne et Anne DE BRUNE enfants de feu Rogier et de Anne BECQUART, donnent procuration à Guillaume VAN DOLEE conseiller au bailliage de SAINT OMER.

#### AML 12180/52 - 11/7/1602

Nicolas MATHELIN fils de feu Jehan qui fut fils de feu Mahieu, Jehan BONTE et Jehenne MATHELIN sa femme fille dudit feu Mahieu, icelui feu obligé en une lettre et rente donnée d'auditeurs de LILLE, le 22/9/1552 au profit de Isabeau CARRETE veuve de Pierre LEMESRE en 6 florins 5 pattars de rente héritière par an au rachat de 100 florins, donnent procuration à Abraham PARMENTIER, Pierre BLOMME et Antoine DUPRIEZ, pour reconnaître la rente. (et Pierre MATHELIN tuteur avec Jehan DEFIVE, de Jossine ROZEAU (ROUSSEAU) fille de feu Jehan et de ladite Jehenne MATHELIN). ph 523.

#### AML 12180/53 - 11/7/1602

Andrieu POINGNART marchand demeurant à LILLE, donne procuration à Leurent DEFAULT son beau-fils.

#### AML 12180/54 - 10/7/1602

Georges DE WATIGNIES fils de Pasquier, laboureur demeurant à GONDECOURT.

Jacques BACQUEVILLE carpentier demeurant à LILLE.

Dette de 54 florins pour vente de branquaiges de quesnes. Paiement la moitié à Saint Jehan Colasse feste de LILLE et le surplus à la Saint Remy.

#### AML 12180/55 - 26/6/1602

Marie CARDON veuve de Robert DELOBEL, demeurant à LILLE, donne procuration à Nicolas CARDON son neveu.

#### AML 12180/56 - 26/6/1602

Emond CUVELLIER homme d'armes de la Compagnie du Comte DE LIGNES, présentement à LILLE, donne procuration à Marie BASSECOURT sa femme, Maître Anselme CUVELLIER licencié es loix son fils et Estienne BERNISSE.

AML 12180/57 - 26/6/1602

Gilles DE PREMESQUES laboureur demeurant à SANTES. Nicolas DELECAMBRE demeurant aux faubourgs de LA BASSEE, s'est constitué caution.

Jacques TENENE brasseur demeurant au Faubourg de la Barre à LILLE.

Dette de 110 livres parisis 10 sols à cause de despens de bouche fait en la maison de Michel CHARLET hoste auquel ledit Jacques avait acquis droit par transport. Paiement à la Saint Remy.

AML 12180/58 - 3/7/1602

Robert GILLES et Robert LECLERCQ, tuteurs de Jehan GILLES fils mineur de deffuncts Maître Wallerand GILLES et Marguerite SEGON, et Gilles MARISSAL Procureur postulant à LILLE, donne procuration à Mathieu DE VALOIS.

AML 12180/59 - 3/7/1602

Jehan FIEBVE Bailly d'ANNAPPES.

François DE NIEUVENHOVE escuyer Seigneur dudit lieu, dépositaire de la Gouvernance de LILLE.

Dette de 12 livres de gros. Paiement à la Toussaint.

AML 12180/60 - 3/7/1602

Noël LEZY laboureur à AVELIN chastellenie de LILLE.

Jehan HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 26 livres de gros à cause de vente d'un hongre bay. Paiement la moitié en 15 jours et l'autre à la feste de LILLE.

AML 12180/61 - 1/7/1602

Nicolas WIDDELOUP dit DE FLANDRES Bourgeois et marchand dmt LILLE, donne procuration à Anne Jeanne FARVACQUE sa femme, et Simon VERDIEU, Pierre, Jean et Rogier DUPONT, Jacques WASRESQUEL, Maîtres Pierre POIVRE, Pierre BOURGOIS, Antoine et Jacques MELENTOIS, Thomas VAN DALLE, Jean LEMESRE, Antoine COLLE, Maître Anselme SCHOQUE, Hughes DU COUBRONNE, Martin DARGENTCOURT, Jean CRUZOTTE et Jean RICOURT.

AML 12180/62 - 11/9/1602

Antoine HENNART fils de feu Adam, demeurant à la Comté d'Arthois, et Clement NEPVEU fils de feu Vindicien, demeurant à CAMBELLAIN LOBEUE Pays d'Arthois.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 1200 florins à cause de vente de 200 blanches bestes. Paiement de 600 florins à la Saint Andrieu, et l'autre moitié à la Chandeleuze prochaine.

AML 12180/63 - 11/9/1602

Antoine CRESPIN fils de feu Pasquier, lieutenant de Bailly d'AVELIN et y demeurant.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY. Dette de 1209 florins à cause de la vente d'un cheval hongre de poil brun bay. Paiement au jour de Notre Dame Chandeleuze 1603.

AML 12180/64 - 18/9/1602

Catherine DE LANDAS veuve d'Allard DENNETHIERRES, demeurant à CHISOING.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 106 livres parisis de reste à cause d'une jument par achat de Josse DUFRESNE demeurant à COBRIEU. Paiement à la Toussaint.

AML 12180/65 - 18/9/1602

Françoise DU BUYS femme marchande de Nicolas DE VAREL Seigneur de QUEMMELLE demeurant à QUEMMELLE pays de Flandres et à HERCHIN pays d'Arthois.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 463 florins à cause de reste de la vente, passé 2 ans, de 2 hongres et de 80 blanches bestes. Paiement de 73 florins à la Saint Lucq et le reste portant 290 florins à 2 termes, la moitié à la Chandeleuze et l'autre moitié au 1/5/1603.

AML 12180/66 - 11/9/1602

Rogier DU RETZ fils de feu Pierre, laboureur demeurant à BEAUCAMPS. Lambert LEPLUS fils de feu François, laboureur demeurant à BEAUCAMPS, s'est constitué caution.

Jehan HEERAER marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 400 florins à cause de la vente de 80 blanches bestes. Paiement de 50 florins à la Saint Andrieu, 175 florins au jour de Notre Dame Chandeleuze, et le reste le 2/5/1603.

AML 12180/67 - 25/9/1602

Vinchent CORNILLE fils de feu Jehan, laboureur demeurant à FROMELLES.

Jehan HEERARD marchand demeurant à TOURNAY. Dette de 54 florins de reste de plus grande somme à cause de la vente d'un cheval hongre de poil brun bay. Paiement à la Saint Andrieu. Le 4/12/1602 la somme a été remboursée.

AML 12180/68 - 23/9/1602

Emond CUVELLIER Bailly de MARQUILLIES, donne procuration à Estienne BERNISSE pour comparaître pardevant le lieutenant de la Gouvernance de LILLE pour affirmer sur les deffences proposées par Jacques DE BEAUREPAIRE pour déduire sur une cédulle à n'avoir au premier enfant que ledit CUVELLIER élirait par mariage (?).

AML 12180/69 - 12/9/1602

Paul PANCKOUCKE marchand demeurant à LILLE, donne procuration à Denis LECLERCQ marchand demeurant à SAINT OMER.

AML 12180/70 - 20/7/1602

Robert LAMIOT fils de feu Lyon, laboureur demeurant au chasteau pays d'Artois, d'une part, Guillaume et Jacques LAMIOT frères, Pierre DAMETTE et Jehenne LAMIOT sa femme, iceux LAMIOT seconds comparants et frères et soeur enfants d'icelui Robert, touchant les héritages acquis par ledit Robert durant son mariage avec Agnès DUGARDIN sa première femme mère desdits LAMIOT seconds comparants, trouvent l'accord suivant. Il délaissera à sesdits enfants, 17 cents en 4 pièces à HERRIN acquis à diverses fois tant par ratraicte que autrement de Hughes DUGARDIN qui fut frère de ladite feue Agnès, avec 1/2 bonnier tenu de Saint Piat de SECLIN, gisant à GONDECOURT avec les édifices dessus, chacun pour 1/3. Lesdits enfants prennent à leur charge une rente héritière de 300 florins en principal au denier 16, au profit de la veuve CRESPEL, ensemble le demeuré en cours d'autre rente héritière portant 400 florins au denier 16 au profit de Wallerand LE NIEZ, en ayant acquis droit par transport, dont de laquelle une portion est rachetée de deniers consignés par Messire Nicolle BRIDOUL prêtre pour la purge des héritages par lui acquis dudit Robert LAMIOT. Ils prennent à leur charge la somme de 65 florins dus à Jacques COCQUEL l'aisné. Le premier comparant a reçu des seconds la somme de 656 livres parisis dont 300 livres parisis dudit Guillaume LAMIOT seul et le surplus dudit Guillaume LAMIOT et dudit Pierre DAMETTE chacun par moitié, au lieu des deniers que LAMIOT devait recevoir à raison des héritages vendus audit Messire Nicolle BRIDOUL. Le tout sans toucher à la disposition faite par leur feue mère, passée le 23/7/1574 (?) pardevant Guillaume SCRICK notaire. Leur frère Michel est décédé depuis ladite feue Agnès DUGARDIN leur mère.

#### AML 12180/71 - 5/9/1602

Hans BEHAGLE marchand demeurant à COULLOINGNE, présentement à LILLE, au nom et comme procureur spécial et receveur de Antoine PARMENTIER (procuration donnée de Henry BILDERBEKE notaire à COULLONGNE du 5/8/1602) pour vendre, céder et transporter les fiefs, maisons, héritages et lettres de rentes héritières et fonsières appartenant au comparant par le trespas de feu Paul PARMENTIER son père, et notamment les biens situés à FLERS hors LILLE, et les rentes. Après ceci comparut aussi Jehenne DE FLANDRES assistée de François GRAMMONT, mère dudit Antoine PARMENTIER, qui consent et ratifie. Ledit Hans BEHAGLE substitue ses procureurs de Jehan POUILLE, Pol DE FOURMESTRAUX, Pierre LEFEBVRE et Beltremieu LE MICQUIEL. ph 550 à 552.

#### AML 12180/72 - 5/9/1602

Hans BEHAEGLE marchand demeurant à COULLONGNE présentement à LILLE, au nom et comme procureur spécial et receveur de François GRAMONT et Jehenne DE FLANDRES sa femme (procuration donnée de Henry BILDERBEKE notaire résident à COULLONGNE en date du 5/8/1602, en présence de Nicolas PROETENS et Jaspar DUBOYS). Il substitue ses procureurs de Jehan POUILLE, Pol DE FOURMESTRAUX, Pierre LEFEBVRE et Beltremieu LE MICQUIEL.

AML 12180/73 - 18/9/1602

Toussaint Bonnaventure MAS.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 50 florins de reste de plus grande somme pour la vente de 200 moutons. Paiement la moitié à la Toussaint et le surplus à Noël.

AML 12180/74 - 17/9/1602

Nicolas DELATTRE laboureur demeurant à ORTON paroisse d'Artois.

Hans HIERARD marchand à TOURNAI.

Dette de 342 florins à cause de vente de 72 bestes blanches à 4 florins 15 pattars la pièce, à ce présent Mathis BURNIENICH son facteur. Paiement de 100 florins à la Chandeleuse prochaine, 122 florins au mi mai ensuivant et le surplus à la Saint Jean Baptiste 1603.

AML 12180/75 - 2/5/1602

Bertholomé DE HANGOUART escuyer Seigneur d'Elcourt a été mis en main ce jour de certaine attestation pardevant Matthieu DE LIGNY et Nicolas DE TENRE auditeur du Souverain Baillage de LILLE en laquelle ont été oys les Seigneurs de WOIEMBOURCQ DE LA FRESNOYE et Wallerand DE LANDAS pour conservation de son droit contre le Sieur de NEUFVILLE.

AML 12180/76 - 18/9/1602

Jehan VIENNE laboureur demeurant au QUESNOY, donne procuration à Nicolas VAN HULLENBUSCH, Guillaume WAUTERS, Pierre MATE.

#### AML 12180/77 - 31/12/1602

Bauduin DE ROUCOURT fils de feu François, demeurant à LILLE. Il transporte audit CLICQUET 50 pièces de draps de diverses sortes à icelui Bauduin appartenant, étant es mains de Pierre VAN HEULLE marchand demeurant à GAND. Il transporte audit CLICQUET, tous ses biens qui lui pouraient échoir par le trespas de Jehenne DE BASSECOURT à présent femme de Pierre DE BRISTEL escuyer Seigneur de Bonarin, sa grand-mère, Henry et Loys CLICQUET ses oncles, Matthieu DE ROUCOURT son frère.

Romain FRUICT marchand demeurant à LILLE.

Dette de 800 livres de gros à cause de vente de marchandise de draps, de quoi Jehan CLICQUET Seigneur de Flamermont oncle du comparant en pourrait être recherché en vertu de certaines lettres. Autre dette audit Seigneur de Flamermont de 8000 florins, en ce compris le capital d'une lettre de rente de 1600 florins en laquelle ledit comparant, Jehan CLICQUET et Philippe HOCHART sont obligés au profit de Marie DE ROBLES fille de Monseigneur le Gouverneur par lettres données d'auditeurs du Souverain Bailliage de LILLE, le 10/5/1601 dont il y a lettres d'acquit passées au profit dudit HOCHART. Paiement en 6 ans. Il y a aussi une autre rente de 1400 florins en capital en laquelle ledit CLICQUET est obligé au nom dudit Bauduin au profit du Sieur de BONARIN son grand-père, dont icelui Bauduin a profité.

#### AML 12180/78 - 27/8/1602

Loys LE NIEZ, Marie DOISY sa femme, Pierre SNAUWART, Agnès DOISY sa femme, Jacques et Jehan DOISY, ledit Jacques se faisant fort de Maître Piat et Jehenne DOISY, lesdits DOISY frères et soeurs enfants de feu Jacques, déclarent avoir vendu à Martin (*en blanc*) cousturier demeurant à VALENCIENNES, 2 maisons tenant ensemble à VALENCIENNES en la rue à Chièvre derrière Saint Pol pour le prix de 400 livres parisis, donnent procuration à Charles et Gérard TORDREAU père et fils demeurant à VALENCIENNES.

AML 12180/79 - 24/7/1602

Pierre DU PUICH (?) laboureur demeurant à WANQUETIN pays d'Artois.

Jehan HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 22 livres de gros à cause de vente d'une jument de poil bay. Paiement à la Toussaint.

AML 12180/80 - 25/9/1602

Pierre BERNARD fils de feu Philippe, laboureur demeurant à MOUVAUX. Simon BERNARD son frère s'est constitué caution.

Jehan HIERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 21 livres de gros pour vente d'un cheval hongre de poil brun bay. Paiement de la moitié en 15 jours et le reste à la Saint Andrieu.

AML 12180/81 - 25/9/1602

François DE BOULLONGNE fils de feu Adrien, et Beltremieux MOREL, demeurant à FRETIN.

Pierre PUTMAN marchand demeurant à LILLE.

Dette de 11 livres de gros à cause de vente d'une jument et d'un poulain de poil brun. Paiement de 6 livres de gros 1/2 lae mercredi après la Toussaint, et le reste le mercredi après les Pasques.

AML 12180/82 - 12/9/1602

Isembart LAMBIN laboureur demeurant à DEULEMONT, en vertu de certain instrument passé pardevant Jehan BOUREL et Herman PREVOST notaires, le 19/6/1602, a reçu de Dame Antoinette GRENET veuve de Messire Jehan DE PREUDHOMME en son temps chevalier Baron de POUCQUES Seigneur de NOEUFVILLES en diverses fois, la somme de 200 florins à tantmoing de 2000 florins qui étaient dus à Jehan LHERNOULT frère et héritier de feu Adrien. Waltere LAMBIN son fils laboureur demeurant à DEULEMONT, et Jehan DU GARDIN marchand demeurant à LILLE, se sont constitués cautions.

AML 12180/83 - 14/8/1602

Pierre VAN DEN POUCHELLE fils de feu Jehan, laboureur demeurant à WARNESTON. Jehan RICHART fils de feu Jehan, laboureur demeurant à WARNESTON, s'est constitué caution.

Jehan HEERARDT marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 25 livres de gros et un agneau gras à cause de la vente d'une jument grise pumellée. Paiement la moitié au 8/9 et l'autre moitié avec ledit agneau au jour de tous les saints.

AML 12180/84 - 14/8/1602

Pierre DE MARQUILLIES fils de feu Augustin, laboureur demeurant à WARNESTON.

Jhéromme LEPOIVRE marchand demeurant à ANVERS.

Dette de 28 livres de gros à cause de la vente d'un cheval hongre de poil clerbay. Paiement à la Saint Jehan Colasse feste de LILLE.

AML 12180/85 - 21/8/1602

Pierre DUHAION fils de feu Pierre (Roland?), demeurant à LAVENTIE.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 24 livres de gros à cause de vente d'un cheval hongre de poil bay. Paiement 1/3 à la Saint Lucq, 1/3 à Noël et 1/3 à la Chandeleuze. ph 578.

AML 12180/86 - 31/5/1602

Roland DE BEAUMARETZ Procureur postulant à LILLE, d'une part, et François SOHIER laboureur demeurant à FROMELLES, d'autre part, font les comptes. Déboursement au Sieur DELESPIERRE, Andrieu LEBLANCQ et autres, et deniers prestés par ledit DE BEAUMARETZ, au total 526 livres parisis 16 sols de reste, tant dudit François, que de sa mère, sa femme, Honoré COUSIN et autrement, déduction faite de 139 livres parisis reçues de Rogier CAULLET, et demeurant pardessus au profit d'icelui DE BEAUMARETZ, une rente sur Jean BARGE portant 224 livres parisis. Hypothèque.

AML 12180/87 - 21/8/1602

Jehan FACQUE fils de feu Pierre, laboureur demeurant à FETUBERT. Antoine DUBRUSLE laboureur demeurant à RICQUEBOURCQ s'est constitué caution.

Jehan HIERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 22 livres de gros 10 sols pour vente d'un cheval hongre de poil bay. Paiement 1/3 à Saint Lucq, 1/3 à la Toussaint et l'autre 1/3 à Noël.

AML 12180/88 - 26/8/1602

Jehan COLLARD marchand demeurant à LILLE, donne procuration à Jacques DESHAMETZ, Jacques SOMNING, Nicolas SURGIS, marchands demeurant à SAINT OMER, et Maximilien VANDEBOOGHE son serviteur.

AML 12180/89 - 28/8/1602

Guillaume DE COTIGNIES fils de Jehan, demeurant à FLERS. Charles DE LANNOI fils de feu ? demeurant à FLERS, s'est constitué caution.

Nicolas PARENT receveur demeurant à LILLE.

Dette de 195 livres parisis pour arrièrages de rentes seigneuriales que doivent 24 cents tenus des Dames de FLINES à cause de leur seigneurie de Bareul. Paiement 1/3 à la Saint Remy, 1/3 à Noël et 1/3 à la Chandeleuze.

AML 12180/90 - 21/8/1602

Jehan FACQUE fils de feu Pierre, demeurant à FETUBERT.

François CAULLET marchand.

Dette de 15 livres de gros de reste de plus grande somme à cause de la vente de 2 juments et un cheval hongre. Paiement à la Saint Lucq.

AML 12180/91 - 30/8/1602

Eloy CHARLET laboureur demeurant à FLEURBAIX. Guillaume CHARLET laboureur à FLEURBAIX s'est porté caution.

Gérard ARNOULD marchand demeurant à LANSTRAETE.

Dette de 14 livres de gros de reste de plus grande somme à cause de vente d'un hongre de poil bay. Paiement à la Toussaint.

AML 12180/92 - 30/8/1602

Simon BONNEL fils de Thomas, demeurant à AUBERS.

Gérard ARNOULD.

Dette de 20 livres de gros à cause d'un hongre de poil bay. Paiement à la Saint Lucq.

AML 12180/93 - 30/8/1602

Pierre DE DOURS laboureur demeurant à RUMEGHELDE pays de Flandres.

Pierre HANS demeurant à THILLEBOURCQ.

Dette de 17 livres de gros de reste de plus grande somme à cause de vente d'une jument grise de poil bay, et un poullain bayart. Paiement à la Saint Lucq à condition que la blessure au genou du poullain a été tenue bonne et valable par Jacques MARONNIER procureur et receveur dudit HANS.

AML 12180/94 - 28/8/1602

Nicolas HAURBEAU fils de Nicolas, laboureur, et Françoise SIGIER sa femme, demeurant à NOMAING.

Jehan HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 22 livres de gros à cause de la vente d'une jument de poil bay. Paiement la moitié au jour de Notre Dame Chandeleuse, et l'autre moitié au jour Saint Jehan Collasse feste de LILLE de 1603.

AML 12180/95 - 28/8/1602

Loys MAHETTE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à ENNEULLIN.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 446 florins à cause de la vente de 99 blanches bestes. Paiement la moitié à la Saint Andrieu, et l'autre moitié à Noël.

AML 12180/96 - 28/8/1602

Jehan BAILLET fils de Gilles, laboureur demeurant à CARVIN.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 281 florins 5 pattars à cause de la vente de 50 blanches bestes. Paiement de 100 florins à la Toussaint et le surplus à Noël.

AML 12180/97 - 30/8/1602

Jacques DE ZYDE fils de feu Gilles, laboureur demeurant à BAISIEU. Françoise DESREVEAUX sa femme s'obligera.

Jan HEERARD marchand.

Dette de 22 livres de gros à cause de la vente d'un hongre de poil brun gry. Paiement la moitié en un mois et l'autre moitié à Noël.

AML 12180/98 - 30/8/1602

Noël LANSEL monnier demeurant à PONT A MARCQ EN PEVELE.

Jheromme LEPOIVRE marchand.

Dette de 100 florins à cause d'un hongre de poil brun bay. Paiement à la Toussaint.

AML 12180/99 - 30/8/1602

Maître Albert MONTREUL chirurgien demeurant à LA BASSEE.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 18 livres de gros à cause d'un hongre de poil bay. Paiement à la Saint Lucq.

AML 12180/100 - 30/8/1602

Guillaume et Pierre GRAVELIN père et fils demeurant à LAVENTIE.

Jehan HEERARD.

Dette de 22 livres de gros à cause d'une jument de poil gris. Paiement la moitié à Saint Lucq et l'autre moitié à Noël.

AML 12180/101 - 30/8/1602

Jehan DU BOSQUIEL escuyer Seigneur de GUISINAM, et Marie DE HANGOUART son épouse, demeurant à LILLE, donnent procuration de l'un de l'autre et à François DE KERCHOVE escuier, Charles CORNILLE, Paul WOUTTRE, Pierre LESDUIN, Jehan GRISON, Joos TKINDT, Jacques BAUCARNES, Estienne BERNISSE, (en blanc) DE QUAETOUCX escuyer Seigneur de VIELINKHOVE, Annanias RAES, pour aller comparaître pardevant les Bourgemaistre, gens de loy, bailly et eschevins, hommes de fiefs ou juges de BERGHES SAINT WINOCQ, pour se déshériter de la moitié d'une cense contenant 45 mesures à BIERNE près dudit Berghes, occupée par Pierre ROSEAU, et pardessus se déshériter de 3/4 de mesures de terres audit lieu, ayant appartenu à Catherine DU BOSQUIEL, eschue par le trespas de ladite demoiselle, au Seigneur de GUISINAM. Ils ont donné pouvoir de reconnaître à prosne et ratraiant lignages, Rogier ROSEAU, le recevoir et admettre en la cause qu'il a contre ledit Seigneur de GUISINAM, intemptée audit Berghes sur ratraicte à titre de proximité de toute l'autre moitié de la cense venant pardevant de François VAN DER GOUCHTE escuyer à cause de Adrienne VAN DER ZWERNE sa femme, par la vente qu'il avait faite audit Seigneur de GUISINAM.

AML 12180/102 - 31/8/1602

Hughes PRONNIER chastellain d'ARRAS.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 592 florins 5 pattars à cause de la vente de 103 blanches bestes. Paiement de 100 florins à la Toussaint, 200 florins à Noël, et le surplus aux Pasques communaux.

AML 12180/103 - 31/8/1602

Eloy LEMAITRE et Simon TRAINEL, laboureurs demeurant à LAVENTIE. Robert et Antoine DUBRUSLE laboureurs demeurant à RICQUEBOURCQ, se constituent cautions.

Jehan HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 44 livres de gros à cause de la vente de 2 hongres de poil bay. Paiement 1/3 à la Saint Luc, 1/3 à Noël, et 1/3 à la Chandeleur.

AML 12180/104 - 31/8/1602

Martin MUETTE marchand demeurant à LILLE, donne procuration à Marie LEFEBVRE sa femme, Guillebert VAN LADREBECQ, Gilles LACESSOIE, Toussaint RAMERY, Cornille WOUTERS, François BERNARD, Nicolas LEBAY, Guillaume CUVILIER.

AML 12180/105 - 30/8/1602

Estienne DE DOURGE fils de feu Estienne demeurant au WEZ WENDIN pais d'Artois.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 10 livres de gros de reste de plus grande somme à cause de vente d'une jument de poil bay. Paiement à la Saint Andrieu.

AML 12180/106 - 30/8/1602

Michel GHESQUIERE fils de feu Mathelin, et Antoine LENFANT, demeurant à VIOLAINES.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 26 livres de gros à cause de vente d'une jument de poil bay. Paiement la moitié à la Saint Mahieu, et l'autre à la Toussaint.

AML 12180/107 - 30/8/1602

Antoine THERY et Pierre DE LE VACQUE demeurant à HAMELAINCOURT.

Jehan HEERARD.

Dette de 210 florins à cause de la vente de 40 brebis. Paiement à la Saint Remy.

AML 12180/108 - 30/8/1602

Pierre VIENNE, Mathis LEGRAND et Antoine AUXPOURCHEAUX.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 25 livres de gros de reste de plus grande somme à cause de la vente de 2 hongres bay. Paiement de 5 livres de gros en 8 jours et le surplus à la Saint Lucq.

AML 12180/109 - 30/8/1602

Nicolas BOULLIER et Françoise VANDERSTEENSTRAETE sa femme, demeurant à MORBECQUE chastellenie de CASSEL.

Jehan HEERARD.

Dette de 15 livres de gros de reste de plus grande somme à cause de la vente d'une jument cler bay. Paiement à la Chandeleuze.

AML 12180/110 - 30/8/1602

Jehan CARRETTE l'aisné, Daniel DESBUCQUOIS, Paul DELESCLUZE et Jehan CARRETTE le josne, demeurant à HERZEAU.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 24 livres de gros à cause de la vente d'un hongre de poil gris. Paiement à la Saint Martin.

AML 12180/111 - 4/9/1602

Loys BLANCQUART bouchier, et Noëlle COLLET sa femme, demeurant aux faubourgs de la porte Saint Pierre de LILLE, donnent procuration, l'un de l'autre, à Arnould BLANCQUART leur fils, Gilles LEROY, Noël DELEBARRE, Pierre DE HEULST, Guillaume DE BRAY, pour vendre 2 maisons auxdits faubourgs, haboutant à la rue et chemin menant de la Porte Saint Pierre à SAINT ANDRIEU, et tenant à l'héritage du Beghinage, l'une occupée par les conjoints constituants, et l'autre par Jérôme DUPONT chausseteur, tenues des Religieux de BERGHES SAINT WINOCQ, et toutes les terres qu'ils ont à FLERS, MARCQ EN BAROEUL, celles gisant à FLERS occupées par Philippe DE LINSELLES et les autres par Pierre DESOBRIS et Estienne TEIZE.

AML 12180/112 - 3/9/1602

Gérard BERNARD escuyer Seigneur d'ESQUELME, Maximilien BERNARD escuyer Seigneur de Flourent, et Arnould DE LA HAIE Seigneur dudit lieu, donnent procuration à Pierre DUPONT, Simon CUVILLIER, Maximilien MUISSART, Jacques et Charles WARESQUIEL, et François CORDONNIER.

#### AML 12180/113 - 4/9/1602

Charles LESTIENNE escuyer Seigneur de VERMELLE, demeurant audit lieu pays d'Arthois.

Jehan HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 400 florins tantmoins à plus grande somme à cause de la livraison de blanches bestes. Paiement l moitié à la Toussaint, et l'autre moitié à Noël.

#### AML 12180/114 - 27/8/1602

Pierre DIERICK natif de NIMEGHE demeurant à LILLE, donne procuration à Jan JANSENS, Joos VAN LOO, demeurant à NIMEGHE pour les héritages qui lui sont échus par le trespas de ses feus père et mère.

#### AML 12180/115 - 5/9/1602

Josse DE MILLEVILLE, Jehan CUVELIER dict Bastien, et Catherine DE MILLEVILLE sa femme, demeurant à COMINES, d'une part, et Françoise DESION veuve de Jacques DE MILLEVILLE, d'autre part, déclarent que ledit Josse s'était porté héritier dudit feu Jacques DE MILLEVILLE son frère, par benéfice d'inventaire, ayant à ladite fin été faite priserie des biens dudit Jacques, et que ledit port conventionnel de la veuve est de 7200 livres parisis. Ils trouvent un accord par lequel la dite veuve recevra 6400 livres parisis soit 2000 livres parisis dans 4 mois, 2200 livres parisis dans 8 mois et le surplus dans un an.

#### AML 12180/116 - 6/9/1602

Jehan CAMBIER receveur de Messieurs les doyen et chapitre de la cathédrale Notre Dame de TOURNAY, donne procuration à Jehan et Gilles BRABANT, pour recevoir deniers des auditeurs et de Arnould MOUCQUE demeurant à BACHY, soit 91 livres parisis pour chesnes achetés es bois de LANNOY, sauf à déduire, 20 livres parisis et 16 livres parisis 18 sols déjà reçues de Arnould MOUCQUE.

#### AML 12180/117 - 6/9/1602

Jacques DELOBEL fils de François, laboureur demeurant à ENNETIERES EN WEPPES. François son père et Antoine DE NOIELLES censier de le court demeurant à ENNETIERES EN WEPPES, se sont constitués cautions.

Messieurs les doyen et chapitre de la collégiale Saint Pierre de Lille.

Dette de 450 livres parisis 18 sols de reste à cause d'arrièrages et rendage d'une cense qu'il occupe à cause de leurs Grands Obits et de la fabrique d'icelle église gisant à ENNETIERES EN WEPPES jusque à la Saint Jean Baptiste 1603 et sans toucher à la somme de 60 livres parisis. Paiement la moitié à Noël et l'autre moitié à Noël 1603, ce acceptant Jacques DE FLANDRES chanoine dudit Saint Pierre.

#### AML 12180/118 - 4/9/1602

Abdias LEMESRE fils de feu Guillaume, et Marguerite DESWATTINES sa femme, demeurant à EMMERIN. Pierre LEMESRE leur fils s'est porté caution.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 22 livres de gros à cause de la vente d'un cheval hongre de poil allezan. Paiement à Noël.

#### AML 12180/119 - 4/9/1602

Mathis LELEU fils de feu François, laboureur demeurant à ENNEVELIN. Le 11/9/1602, Marie HALLE sa femme s'est obligée.

Jehan HIERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 677 florins 10 pattars à cause de la vente de 120 blanches bestes. Paiement 1/3 à Saint Remy, 1/3 à Saint Andrieu 1602 et le dernier 1/3 à la Chandeleuze 1603. Le 12/6/1614, ledit HIERART a reçu de Olivier LELEU demeurant à FRELINGHIEN la somme de 100 florins qui a clos la dette.

#### AML 12180/120 - 4/9/1602

Nicolas NUTTIN chartier, et Nicolle DE HOVE sa femme, demeurant aux faubourgs de Coutray à LILLE. Jehen HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 38 florins de reste de plus grande somme à cause de la vente d'un cheval hongre de poil brun bay. Paiement de 12 florins en un mois et le reste à Noël. On leur déduira 50 pattars déboursés.

#### AML 12180/121 - 7/9/1602

Bartholomé GARIBALDI marchand demeurant à LILLE, donne procuration à Maillart DE NIEL marchand demeurant à CALAIS, Pierre DENNES et François CABILLAU.

#### AML 12180/122 - 5/6/1602

Pasquette HERMAN femme de Jacques DUPRE marchand, demeurant à ISEGHEM près COURTRAY en Flandres, pour une vente à Anne LAMYRAT marchand praticien demeurant à DAMPTIN EN GOILLE (DAMMARTIN EN GOELE), de 1/4 au total et de 1/4 en 1/36 audit total le tout par indivis, d'une maison audit DAMPTIN en la Grand rue parisien devant l'hostel et maison de Gergon, que 1/14 par indivis des héritages. Longue description de terres dont certaines à prendre sur les héritiers de feu Olivier DUPRE, d'autre sur les héritiers de feu Maître Pierre DAMOURESAN, d'autre sur les héritiers de Abel DUPRE (contrat passé pardevant Pierre GUENOT substitut Pierre COMMER en l'absence de Antoine CHANTERAU tabellion dudit DAMPTIN). Moyennant la somme de 190 escus dont ledit DUPRE avait recu 60 escus.

#### AML 12180/123 - 3/6/1602

Jehan LEFEBVRE fils de feu Pierre, homme d'armes de la Compagnie du Duc d'ARSCHOT, ayant droit par transport par Jacquemine MORTREUL fille de feu Vinchant, sa belle-soeur, de la somme de 120 livres parisis que doit à ladite Jacquemine, François DUPRET laboureur demeurant présentement à BAILLEUL en Flandres en la cense de Libertoul apparant de ce par instrument donné de Pierre MARLIERE notaire en date du 25/2/1602, moyennant 9 livres de gros reçues de Robert LECLERCQ bourgeois demeurant à LILLE, lui transporte ladite somme. Marie MORTREUL sa femme s'est obligée.

#### AML 12180/124 - 13/4/1602

Adrien VAN WOOSTWINKELE marchand demeurant à LILLE, donne procuration à Loys COURIERES marchand demeurant à DIXMUDE, pour recevoir de François DE WULF marchand, la somme de 101 livres de gros 14 sols 4 deniers, en vertu d'une lettre de change tirée sur ledit DE WULF par Michel DE RUDDERE et acceptée par ledit DE WULF et en faulte de paiement amiable, poursuivre ledit DE WULF.

#### AML 12180/125 - 24/4/1602

Godefroy LEBRECQ fils de feu Pierre, demeurant à FOUCQUIERE pays d'Arthois.

Jehan HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 337 florins 10 pattars à cause de vente de 50 moutons. Paiement de 100 florins à la Saint Beltremieu, 100 florins à Noël et le reste à la Chandeleuse.

#### AML 12180/126 - 22/3/1602

François WACRENIER marchand demeurant à LILLE, d'une part, et Nicolas LEPERS fils de feu Allard, saieteur demeurant à LILLE, d'autre part, déclarèrent que Pierre GALLE demeurant à au pays d'Arthois et ledit LEPERS auraient par leur cédulle du 4/4/1601, confessé devoir à Jehan VAN ACKEN marchand demeurant à COULLONGNE ou audit WACRENIER la somme de 141 livres de gros 13 sols 3 deniers à cause de 3 demi sacqs de laisne à eux vendus et livrés, desquels ledit Pierre GALLE aurait seul profité. Moyennant 33 livres de gros 6 sols 8 deniers déjà payés, autres 37 livres de gros 11 sols 11 deniers 1/2 que ledit LEPERS paiera audit WACRENIER en 2 ans, ledit WACRENIER tient quitte ledit LEPERS de la somme totale. Ledit WACRENIER se fera payer l'entière somme dudit GALLE.

#### AML 12180/127 - 26/4/1602

Pierre BLANCQUART et Anne BRUNELLE sa femme, demeurant au Plusdhove paroisse de WARNETON, auraient acheté des tuteurs des enfants du Sieur de WEUREGHEM, toute la terre et cense de Plusdhove se consistant en un lieu manoir contenant 37 à 38 bonniers à WARNETON à charge d'une rente de 400 livres parisis par an, d'une autre de 100 livres parisis par an, données d'auditeurs au profit de Jehan LE SAUVAIGE chevalier Seigneur d'ESCAUBECQUE, appartenant à icelles 2 rentes en capitaux de 4000 florins à Ladmoral DE MOL Seigneur de STERBECQUE comme fils héritier de Antoinette LE SAUVAIGE qui fut soeur dudit feu Seigneur d'ESCAUBECQUE. Desquelles 2 rentes sont encore dues d'arrièrages 2612 livres parisis. Paiement de 500 livres parisis à Noël, et le surplus en dedans un an 1/2. Hypothèque.

AML 12180/128 - 30/4/1602

Jehan DUBOIS fils de feu Mahieu, marchand et hostellain du logis du « Chevalier d'Or » à LILLE, et Marie HECOUIN sa femme.

Jehan FIN marchand demeurant à NOREMBERGHE pays d'Allemagne.

Dette de 222 livres de gros 17 sols 10 deniers de reste de plus grande somme à cause de la vente faite par François MERLO serviteur dudit Jehan FIN, de marchandises de futennes et plusieurs sortes de merchières. Paiement de 25 livres de gros à Noël, puis 25 livres de gros de 6 mois en 6 mois.

AML 12180/129 - 30/4/1602

Mathis MAES (ou MANS) marchand demeurant à LILLE, donne procuration à Jehan LEGRAND, Jacques LEMPEREUR, Hector DESLION, procureurs postulants au conseil d'Arthois.

AML 12180/130 - 2/5/1602

Adrien DU SAUSOY lieutenant de NOIELLES SOUS LENS en Artois.

Jehan HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 1200 florins pour livraison faite le 12/4/1602 de 200 blanches bestes. ce acceptant Gilles JANS serviteur dudit HEERARD. Paiement 1/3 au 15/5/1602, 1/3 au 15/7/1602 et le dernier 1/3 à la décollation de Saint Jehan 1602.

AML 12180/131 - 1/5/1602

Philippe et Nicolas BLONDIN demeurant à LILLE, David LEPLAT demeurant à HOUPLINES SUR LA LYS, et Jehan FACHE demeurant à HAUBOURDIN, tuteurs de Marguerite LEMESRE fille mineure de feus Guillaume et Marie BLONDIN, se donnent procuration l'un de l'autre et à Pierre DU FOREST, Pierre POLLET, Antoine BILLET et Laurent MESTREL. (*Il est marqué 1/5/1601 mais dans la signature de l'auditeur il y a bien 1602*).

AML 12180/132 - 2/5/1602

Pierre LEFEBVRE lieutenant de bailly d'AUSSY (AUCHY LEZ LA BASSEE).

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 442 florins à cause de la vente de 64 moutons. Paiement 1/3 à la Saint Jean Baptiste, 1/3 à la Saint Lucq feste de LA BASSEE et le dernier 1/3 à Noël.

#### AML 12180/133 - 2/5/1602

Le 29/4/1602, Martin SIX Bourgeois de LILLE et serviteur aux collecteurs des imposts qui se lèvent sur les grains se vendant à LILLE, âgé de 78 ans, et Jehan COCOUEL Bourgeois de LILLE, demeurant en la maison ou y a pour enseigne « les Marteaux », lieu où les fermiers et collecteurs des imposts qui se lèvent sur les grains ont accoustume recevoir iceux imposts, âgé de 46 ans, attestent que ledit Martin SIX aurait servi passé 12 ans, Jehan BACQUART, Gilles DELABARGE l'aisné, Michel DE LE PREE, Jacques MAES, et autres fermiers de la ferme du tonlieu des gras grains qu'ils prenaient en ferme de Messeigneurs les Président et gens des comptes des Archiducqs à LILLE, et que durant le temps de leur dite ferme, il n'a oncques vu recevoir iceux fermiers aucun droit dudit ferme de tonlieu des bourgeois à LILLE, tant forains que autres vendant ou achetant aucuns desdits gras grains à LILLE. En outre iceux bourgeois ne sont semblablement soumis à autre droit d'impost qui se lève sur les grains se vendant audit marché que vulgairement l'on appelle le denier Cesar qui se baille pareillement en ferme par lesdits Seigneurs des Comptes, se consistant en une maille à la razière faisant demy gros au muyd qui se lève sur les bleds, soille, soucrion, et 3 deniers au muyd d'avoine. Jean COCQUEL affirme que passé 12 à 13 ans qu'il a demeuré en la maison des Marteaux, il a entendu plusieurs fois de Gilles DELABARGE, Pierre LEMPEVE et autres ayant tenu à ferme ledit droit de tonlieu qui se lève sur lesdits gras grains, ils n'ont reçu aucune chose dudit droit de tonlieu des bourgeois forains et autres vendant iceux gras grains à LILLE.

Le 30/4/1602, Jehan MONCHEAU mesureur de grains sermenté à LILLE, âgé de 56 ans, Jehenne DU METZ sa femme aussi mesuresse sermentée âgée de 52 ans, Guillaume MULLIER âgé de 57 ans, priseur de grains sermenté à LILLE, Pierre DELEHAYE bourgeois et marchand de LILLE, naguère fermier de l'impost du tonlieu qui se lève sur les gras grains, âgé de 50 ans, Gabriel LEFEBVRE bourgeois et aussi mesureur sermenté de LILLE, âgé de 60 ans, affirment sicomme ledit Jehan DE MONCHAUX que passé 30 ans il a servi de mesureur au marché au bled de LILLE et confirme que les bourgeois ne doivent rien. Ladite Jehenne DU METZ affirme que par l'espace de 37 ans, elle a servi de mesuresse audit marché et fait la même déclaration. Guillaume MULLIER affirme que tout le temps de sa vie il a hanté et fréquenté les

marchés aux grains et fait la même déclaration. Pierre DELEHAYE a pareillement affirmé que par l'espace de 15 ans il a tenu à ferme l'impost du tonlieu et fait la même déclaration. Gabriel LEFEBVRE a servi de mesureur au marché passé 22 ans et fait la même déclaration.

Le 2/5/1602, Antoine BECQUART bourgeois demeurant à LILLE, âgé de 65 ans, ayant par l'espace de 45 ans demeuré sur le marché aux grains, exerçant le stil de boulengier, et Jehan BECQUART naguère fermier delassis des grains, âgé de 37 ans, y a environ 17 ans toujours hanté et fréquenté les marchés aux grains de LILLE, ayant été fermier delassis des grains environ 8 ans, font la même déclaration.

De toutes lesquelles choses de la part de Jehan MIROUL procureur de cette ville et des mayeur et eschevins de LILLE.

#### AML 12180/134 - 3/4/1602

Charles DE FIENNES Seigneur de VREMELLES.

Hans HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 30 livres de gros à cause de vente d'une jument de poil gris pumelé. Paiement à la Pentecouste. Le 22/1/1603, la somme a été acquittée.

#### AML 12180/135 - 17/4/1602

Pierre GRIFFON bourgeois demeurant à LILLE, âgé de 69 ans, Pierre DUPONT Procureur postulant en la Gouvernance de LILLE, âgé de 63 ans, et Jehan DE LE GRANGE aussi procureur, âgé de 53 ans, attestent que feu David FERNAND avait épousé en seconde noce Mathieuette DE LA PORTE à son trespas veuve de Maître Jehan HESPEL licencié es droix, lequel HESPEL avait épousé en seconde noce ladite Mathieuette à cause que laquelle Mathieuette DE LAPORTE était chargée en son vivant de 6 livres parisis 5 sols par an au rachat de 100 livres parisis à cause dudit David FERNAND son premier mari, icelle rente due à la veuve Allard CUVILLON, comme aussi icelle Mathieuette était chargée comme fille de Jehenne DU BOSQUIEL veuve de Jacques DE LA PORTE en 36 livres parisis de rente viagère par an, due à Soeurs Antoinette et Collette DE LA PORTE religieuses de l'hospital de le Plancque à TOURNAY, à cause de pareille rente que sadite mère l'avait laissé chargée sur sa part et succession de hoirie de sadite mère. Les 2 rentes ont été dues par ladite Mathieuette de son chef jusqu'à son trespas et après le trespas d'icelle, François FERNAND son fils est tombé à sa charge comme héritier d'icelle. Lesdits GRIFFON et DUPONT étaient tuteurs d'icelui François, et Jehan DE LE GRANGE était receveur des tuteurs. Requis par Maître Jehan HESPEL.

#### AML 12180/136 - 4/4/1602

Bauduine DESPRETZ veuve de Gilles WACRENIER, demeurant à HAUTRE pays de Flandres, donne procuration à Jehan DU THILLOEUL son beau-fils, Meurisse et Pierre DURIEU, pour vendre 3 cents à SECLIN haboutant aux terres du Sieur DESPLANCQUES et de Jehan NOCQUET.

#### AML 12180/137 - 3/4/1602

Antoine MAUTEAU fils de feu Anna VAN HEYST, ayant droit d'une rente héritière y obligés les bourgmestre, eschevins et trésorier d'ANVERS au profit de ladite feue Anna en 50 florins par an au rachat du denier 12 comme appert par lettres données desdits Bourgmestre et eschevins, le 11/4/1567, réduite le 15/12/1575 au denier 20, donne procuration à Cornelius SCHELLINS, Gérard WAUTERS, pour vendre ladite rente.

#### AML 12180/138 - 23/3/1602

François DE GHERBODE Seigneur de DOUAY en RONCQ, et Françoise DU BOSQUIEL sa femme, donnent procuration à (*en blanc*) VAUCHEL procureur en la ville de SAINT PAUL, pour affirmer que la somme prétendue par les héritiers Jehan DUPONCHEL à Jehan HENNOC ou bien auxdits comparants son pleige, aurait été payée es mains des enfants dudit DUPONCHEL à raison qu'il était absent, à eux délivrée par Jehan DE TILLOY demeurant à NOEUFVILLE PLANCQUETTE, et pour compter les deniers, l'on avait envoyé quérir Jehan MAUPETIT procureur général de la Conté de SAINT PAUL sans avoir retiré les lettres obligatoires.

#### AML 12180/139 - 27/3/1602

Messire Chrestien SARAZIN chevalier Seigneur de LAMBERSART, HALLENNES, VILLERS, conseiller de leurs Altesses et son bailly de LILLE, donne procuration à Maître Jehan DENIS sont lieutenant général au bailliage de LILLE.

AML 12180/140 - 19/4/1602

Jehan BRABANT Procureur postulant à LILLE, au nom et comme procureur spécial de Damoiseau Maximilien DE SCHEYFFNE, Seigneur de CORBEECK LEZ LOUVAIN, et Philippotte DE LONGIN sa compagne (procuration donnée de Rolland LEPRINCE secrétaire de la ville de LOUVAIN, notaire publicq appostolick et impérial, par le Conseil de BRABANT, admis le 13/4/1602).

Messire Charles DE LALAING chevalier Seigneur d'ACHICOURT, Collonnel d'un régiment d'infanterie walonne pour le service de leurs Altesses, et à Messire Adrien DE NOYELLES chevalier Baron de Rossignol, de Marles et en nom toutefois et profit de Anne DE LALLAING Comte de HOOCHSTRATE, REYNENBOURCH, leur pupil.

Transport d'une rente de 300 florins au denier 20 compétante auxdits Seigneur et son épouse sur la terre et Seigneurie de CHERENG, donnée du lieutenant de la Gouvernance de LILLE en date du 2/1/1602, faite par Gilles MARISSAL au nom et comme procureur spécial de Messire Philippe DESPIERRE chevalier Seigneur de MORCHELET et de Charles GOUVILLE trésorier des chartres de ce pays, Gouverneur d'ARRAS, comme tuteurs de Charles DE LA HAMAIDE Seigneur de CHERENG, et au profit du Sieur Jehan DE DION et son épouse dont ledit BRABANT comme leur procureur spécial en aurait aussi fait transport audit Seigneur de CORBECQUE et son épouse, le 1/1/1602. Cette rente ayant été transportée comme caution, est rétrocédée le 3/6/1606 sous le contrôle de Jehan DE BRABANT comme procureur spécial de Isaacq VAN WAURE comme administrateur général des biens de Messire Antoine DE LALMAING chevalier Comte de HOCCHSTRATEN, HORNES et RENNEBOURCH (procuration du 18/5/1606 à BRUXELLES pardevant Pierre WILLEMS notaire). Marguerite DE LONGIN veuve de Jéronimo SAINT URBAIN lieutenant colonel d'une compagnie d'infanterie sous le régiment du Baron de LICQUES, ayant droit de ladite rente, accepte.

#### AML 12180/141 - 27/3/1602

Charles DE FIENNES escuyer Seigneur de VERMELLES.

Jehan HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 380 florins de reste de plus grande somme à cause de la livraison de 100 blanches bestes. Paiement à la Saint Jean Baptiste. La somme a été acquittée le 27/1/1603.

#### AML 12180/142 - 10/11/1601

Laurent DE MAR marchand demeurant à ROUEN, donne procuration à Fedricq YSEWERTZ, Baltazart VANDERBECKE, Pierre POLLET.

#### AML 12180/143 - 17/4/1602

Michel SORDE fils de feu Antoine, chartier demeurant à HESDIN.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 31 livres de gros à cause de vente d'un cheval moreau. Paiement 1/3 à la Pentecouste, 1/3 à la Saint Jehan Decolasse et l'autre 1/3 à la Saint Remy.

#### AML 12180/144 - 17/4/1602

Antoine DU CATTEAU fils de feu Rocq (??) demeurant à Martinsart paroisse de SECLIN. Martin CORNILLOT laboureur demeurant à Martinsart, s'est porté caution.

Marie MOUCQUE veuve de Hubert DEFRANCE,

Dette par une partie de 44 livres parisis 16 sols pour 16 razières 1/2 d'avoine (priserie à la Saint Remy 1601), et par autre partie, 82 livres parisis pour le rachat de 16 razières 1/2 de bled, dues à cause d'une année de rendage de cense des terres à Martinsart. Paiement la moitié en août et l'autre moitié à la Toussaint.

#### AML 12180/145 - 13/4/1602

François DE BAUFFREMEZ escuyer Seigneur de HARNES, Bauffremez, d'une part, Martin LABBE l'aisné, et Robert DELEBECQUE son beau-fils, ambedeux bouchiers de la Grande Boucherie de LILLE, d'autre part, pour obvier au procés que peut mouvoir entre eux (instrument donné de Nicolas WAIGNON notaire à LILLE par lequel les seconds comparants ont confessé devoir 435 florins pour vente de moutons). Paiement de 100 florins en dedans la procession dudit LILLE, 167 florins 10 pattars 15 jours après la Saint Jean Baptiste, et le surplus à la foire de LILLE. Ledit LABBE a une rente héritière de 125 florins par an acquise du Duc d'ARSCHOT qu'il a transportée audit Seigneur de HARNES qui se trouve redevable de 15 florins 3 deniers.

#### AML 12180/146 - 11/4/1602

Loys DE MAUCOUBLE escuyer Seigneur du Fermel, gouverneur de la Conté de FAUCQUEMBERGHE, et Catherine DE GHERBODE son épouse, demeurant à FAUCQUEMBERGHE, ayant besoin de 3200 florins, donnent procuration à Jehan DUBOIS receveur demeurant à LILLE, pour lever en rente au foeur du denier 16, 18 ou 20, au rachat de 3200 florins. Ils affecteront des biens provenant du partage avec les cohéritiers de ladite Catherine DE GHERBODE de tous fiefs, terres, Seigneuries, et héritages échus par le trespas de Isabeau DE LANDAS à son trespas veuve de Philippe DE GHERBODE vivant escuyer Seigneur de le Hoye, sa mère, et ils s'arrangeront avec les enfants de feu Philippe DE GHERBODE frère de ladite Catherine.

#### AML 12180/147 - 22/4/1602

Jacquemine DE LE MOURRE fille à marier de feu Flouren, demeurant à CAPPELE pays de FURNEMBACHT, donne procuration à Guillaume DE LE MOURRE son frère, et Cornille CLAIS et Antoine DESPRETZ au sujet de 16 cents avec la maison et autres édifices dessus à PERONNE EN MELANTOIS, en 2 pièces, pour les vendre.

#### AML 12180/148 - 24/4/1602

François WACRENIER marchand demeurant à LILLE, donne procuration à Denis WACRENIER son fils, Jaspart DELATTRE, Paul RAMACLE, Loys LOMBART.

#### AML 12180/149 - 19/4/1602

Antoinette DE ROUBAIX dernièrement veuve de Jacques MOREL, tant en son nom que comme mère et tutrice de Jacqueline MOREL, reconnut que le 4/1/1602 pardevant Noël WAIGNON et Robert GILLES notaires de LILLE, elle aurait traité, et avec elle Pierre MOREL procureur tant en son nom que tuteurs apparant avec Thery DE ROUBAIX de ladite Jacqueline MOREL et autrement, touchant l'homicide advenu sur la personne dudit feu Jacques, selon qu'est plus amplement repris par l'appointement fait entre les dessus nommés et Marie DE REBREVIETTE veuve du Seigneur de STEENHUZE ayant traité pour le Sieur DU PEROY chargé dudit cas, et donne procuration à Hector DESLIONS pour consentir l'inthérinement des lettres de rémissions obtenues par ledit Sieur DU PEROY.

#### AML 12180/150 - 19/3/1602

Catherine BASSECOURT veuve de Jehan PHILIPPE, demeurant à ORCHIES, donne procuration à Michel PHILIPPE son fils, et Rogier DUPONT, pour transporter des rentes, l'une portant 250 florins en capital en date du 16/2/1565 y obligée Estiennette ERNOU veuve de Jacques SAUVAIGE et Noël SAUVAIGE son fils, depuis reconnue par Jude SAUVAIGE, au profit dudit feu Jehan.

#### AML 12180/151 - 18/3/1602

Thery DE ROUBAIX et Toussaint DESBARBIEUR demeurant à LILLE, curateurs, avec Jean ROUVROY, de Wallerand DELEBARRE bail et mari de Catherine DESBARBIEUR, et ledit DELEBARRE, déclarèrent que le 22/2/1602, lesdits DESBARBIEUR et ROUVROY se portant forts d'icelui DE ROUBAIX auraient avec DELEBARRE vendu à Mahieu NOKIEN (ou RICKIER?) détailleur de drap demeurant à LILLE, suivant autorisation intérinée au siège de la Gouvernance de LILLE, la moitié d'un lieu manoir contenant 8 cents à ANNAPPES haboutant aux grands maretz, à l'héritage Jacques HOUZET et au chemin menant de Marchenelles à la Ghennerie et à l'héritage dudit CICKIER, et la moitié de 11 cents à FLERS, CROIX, haboutant à l'héritage de Simon DE LESPIERRE, à la terre de la cense de le Haie et dudit Mahieu NICKIER, pour le prix principal de 1200 livres parisis.

#### AML 12180/152 - 21/2/1602

Quintin ALLEGAMBE escuyer Seigneur d'Atrelles, pardevant Jehan BOUREL et Pierre VAAS notaires à LILLE, ne pouvant se déplacer à LILLE pour se déshériter le 24/2/1602 des 3/4 d'un lieu manoir à FLERS (marché passé le 15/1/1602), vendu à Jehan DESWIMEAU marchand de draps à LILLE, donne procuration à Jehan BOUREL, Pierre VAAS et Martin DESRUIMAULX.

#### AML 12180/153 - 4/5/1601

Vinchal DU BOYS (?) fils de feu Jehan, demeurant à BONDUES (?) pour payer à Albert DE BROYE pour la paroisse de BONDUES, les tailles de Noël 1600 dues par ledit village, icelles par et avec Denis LAMELIN et Pierre PACQUART demeurant à BONDUES qui se sont constitués cautions, pour 3917 livres parisis 6 sols 6 deniers es mains des Bailly et eschevins dudit BONDUES.

#### AML 12180/154 - 20/2/1602

Antoine DYLLIES fils de feu Michel, laboureur demeurant à FERTIN.

Thomas LECLERCQ marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 132 livres parisis à cause de vente d'un cheval hongre de poil brun bay. Paiement la moitié au jour de la Sainte Croix qui sera le 14/9/1602 et l'autre moitié à Noël 1602.

#### AML 12180/155 - 20/2/1602

Jehan DE HOLLEWIGNE marchand demeurant à FASQUE pays d'Arthois.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 11 livres de gros 15 sols à cause de vente de 2 juments. Paiement en 15 jours.

#### AML 12180/156 - 20/2/1602

Michel SORDE chartier demeurant à HESDIN. Antoine ROCQ s'est porté caution.

Jehan HEERARD.

Dette de 20 livres de gros. Paiement la moitié à Pasques et l'autre à la Saint Jean Baptiste, à cause d'un cheval de poil brun.

#### AML 12180/157 - 20/2/1602

Philippe LETURCQ demeurant à CHISOING.

Jehan HEERARD.

Dette de 100 florins à cause d'un cheval hongre de poil brun. Paiement à la Toussaint et une razière de bled en suivant l'aoust.

#### AML 12180/158 - 20/2/1602

Antoine DE ROCQ chartier demeurant à SAINT LEU, et Michel SORGE son pleige.

Jehan HEERARD.

Dette de 22 livres de gros à cause d'une jument de poil rouen. Paiement de 11 livres de gros en 15 jours, 5 livres ½ à la Saint Jean Baptiste et 5 livres 1/2 à Saint Jean Decolasse.

#### AML 12180/159 - 1/2/1602

Marguerite HOVENAGHE veuve de Pierre LE PÉ en son vivant Bourgeois de LILLE, donne procuration à Maître Claude TESSON, Jehan ROUVROY marchand, Jehan et Simon CUVILLON, pour administrer ses biens, faire partage avec les héritiers de son feu mari.

#### AML 12180/160 - 1/2/1602

Marguerite HOVENAGHE veuve de Pierre LE PÉ, demeurant à LILLE, en considération des services faits par Philippe LE CANDELE et Flourence STARGENBURG sa femme, donne audit Philippe LE CANDELE son cousin germain, par don d'entrevif, la somme de 1800 florins à prendre au jour de son trespas. Elle affecte un lieu manoir qu'occupe Jehan DE FRESNE beau-fils de Pierre DELEFORTRIE nommée la cense de le Tarnoye gisant à HALLENNES, à prendre à l'encontre de Jehan LE PÉ un autre héritier de feu Pierre LE PÉ son mari. Si Philippe LE CANDELE décède avant la comparante, sa femme Flourence STARGENBURG recevra 800 florins en rente héritière au denier 16.

#### AML 12180/161 - 11/12/1601

Philippe SIX fils de feu Pierre, laboureur demeurant à LOMME a eu et reçu de Noël et Jehan LE CANDELE père et fils marchands demeurant à LILLE. Il doit auxdits LE CANDELE le nombre de 12 razières de colzat au mois d'août.

#### AML 12180/162 - 16/2/1602

Marguerite BACHELET veuve avec enfants de Thomas DE CAMPS vivant chevalier de sa Majesté Impériale, et Maître de la Chambre des Comptes de LILLE, donne procuration à François DE BREUMAIGNE, Jacques DAWAIGNE, pour attraire en jugement Jehan GILLO demeurant à DINANT, à propos dudit feu DE CAMPS.

#### AML 12180/163 - 14/2/1602

Antoine WARTEL fils de feu Martin, demeurant à Le Vincourt paroisse de MONS EN PEVELE.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 212 livres parisis et 2 razières de bled de reste à cause de vente de bestes chevalines. Paiement la moitié en 8 jours et le surplus 8 jours après.

#### AML 12180/164 - 13/5/1602

Catherine BERNARD femme de Louis DU BOIS escuyer Seigneur de la Longherie, Flourent DU BOIS escuyer Seigneur du Mollinel, procureur et receveur avec ladite Catherine sa mère dudit Seigneur de la Longherie son père.

François DE NIEUWENHOVE escuyer Seigneur dudit lieu, dépositaire de la Gouvernance de LILLE.

Vente d'un lieu manoir contenant 3 bonniers 1 cent 1 quartron en 2 pièces au hamel de Barghes paroisse de WATTIGNIES pour 50 pattars de denier à Dieu, 6 florins de carité, 25 florins à Mademoiselle DU BOISGRENIER fille dudit Seigneur de la Longherie, et pour le prix principal 1500 florins.

#### AML 12180/165 - 10/4/1602

Attilio BALBANI marchand demeurant présentement à LILLE, procureur spécial de Bonnaventura MICHAELI marchand résident à ANVERS, tant en son propre nom que au nom de sa compagnie intitulée Josepho ARNOLFINI, Bonnaventura POMPEO et Ottavio MICHAELI (procuration pardevant Jehan WAERBEKE notaire de Brabant, en date du 3/1/1602), en vertu d'une clause de la procuration, substitue procureur dudit Bonaventura MICHAELI et Compagnie, de Estienne DESPRETZ fils de feu Julien, pour recevoir de Pierre DE LE ZENNES marchand demeurant à LILLE, ce qu'il peut devoir à la compagnie.

#### AML 12180/166 - 10/4/1602

Antoine DESMARESCAUX fils de feu Pasquier, laboureur demeurant à FRELINGHIEN, donne procuration à Thomas, Pasquier, Jehan et Pierre DESMARESCAUX, ses enfants, et Jehan PICAVET son beau-fils.

#### AML 12180/167 - 10/4/1602

François OUENOCOUART fils de feu Noël, laboureur demeurant à SAINGHIN EN WEPPES.

Jehan HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 143 florins de reste à cause de vente d'un cheval et de moutons. Ce acceptant Gilles JAN procureur spécial dudit HEERARD. Paiement la moitié à la Saint Jean Baptiste et l'autre moitié à la procession de TOURNAY.

#### AML 12180/168 - 6/4/1602

Beltremoei GARIBALDE marchand, et Anne OLUVARTS (OLNNARTS) sa femme, demeurant à LILLE, donnent procuration à Joos BLOMME et Christophe AERNOEULDS, pour vendre tous les biens maisons et héritages qu'ils ont tant à DUNKERQUE qu'ailleurs.

#### AML 12180/169 - 3/4/1602

Nicaise PRONNIER fils de feu Martin, laboureur demeurant à Ruyton paroisse de VERMELLES.

Jehan HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 19 livres de gros à cause de vente d'un hongre de poil gruison à tantmoins à laquelle somme Antoine MINART marchand de laisne demeurant à BETHUNE a promis payer audit HEERARD. Paiement de 8 livres de gros en 15 jours et le reste portant 11 livres de gros, la moitié à la Saint Bartholomeu et l'autre moitié à la Toussaint.

AML 12180/170 - 10/3/1602

Ollivier CLICQUECT marchand, et Catherine LEPERS sa femme fille de feu Oste et de Marie BRIDOUL et aussi héritière de feu Jehan LEPERS son grand-père paternel, et pareillement héritière avec autres de Oste LEPERS son frère.

Jehan DUPONT fils de feu Charles, Procureur postulant à LILLE.

Vente de 1/5 et le 1/4 d'un autre 1/5 faisant 1/4 en sa totalité d'un lieu manoir contant 5 cents, et avec ce 5 bonniers en plusieurs pièces à ALLENNES LES MARAIS et GONDECOURT, occupés en cense par Antoine et Jehan PARENT, rendant par an 20 livres de gros et 3 douzaines de lin, item 1/5 et le 1/4 d'un autre, faisant 1/4 de la totalité en 24 cents en plusieurs pièces à FRETIN et PERONNE, occupés par Jehan et Noël WAUCQUIEZ, succédés à ladite Catherine LEPERS sicomme le 1/5 par le trespas de ses père et mère, et ledit 1/4 d'un autre 1/5 par le trespas dudit feu Oste LE PERS son frère, item le 1/4 en la moitié de 12 cents en 2 pièces à GONDECOURT, occupés en cense par lesdits Antoine et Jehan PARENT, item le 1/4 en la moitié de 3 bonniers 2 cents 3 quartrons en plusieurs pièces au hamel d'Ennetières paroisse d'AVELIN, occupés par Robert DE ROUBAIX, les susdits 1/4 succédés par le trespas dudit feu Oste son frère, à prendre à l'encontre de l'acheteur et de Jehan LEPERS expaysé, pour le prix principal de 1810 livres parisis, dont 1200 livres parisis ont été payées comptant.

AML 12180/171 - 22/3/1602

Catherine DE LA CHAPPELLE veuve de Nicolas DE FATRISSART vivant escuyer Seigneur de Sasignies, soeur et héritière unique de défunt Guillebert DE LA CHAPPELLE prêtre et chanoine de la Cathédrale Notre Dame de Cite lez ARRAS, donne procuration à Gilles et Allard VAN HULSE père et fils avec Jehan CAPPON censier de Courtembus, Allard LEVESQUE censier à CAPINGHEM, pour les biens succédés par le trespas de son dit frère.

AML 12180/172 - 21/3/1602

Pierre EUSTACE marchand demeurant à LION, donne procuration à Hubert LE MIEUVRE procureur à LILLE.

AML 12180/173 - 20/3/1602

Jehan HERMAN fils de feu Oste, marchand à LILLE, donne procuration à Jehan LEDOULX et François DE HELLIN.

AML 12180/174 - 20/3/1602

Guislain MUSQUIN laboureur demeurant à MANIEZ près de la ville DERRE (ERRE), et Antoine DU MOLLIN chartier demeurant à TOURNAY.

Hans HIERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 16 livres de gros de reste de plus grande somme à cause de la vente d'une jument de poil roux. Paiement 5 livres de gros 10 sols en un mois, et le reste à la Saint Jean Baptiste.

AML 12180/175 - 20/3/1602

Jehan DE HOLLEWIGNE fils de feu Charles, marchand demeurant à FASQUE près FAUQUEMBERGHE pays d'Artois.

Hans HIERART.

Dette de 46 livres de gros 10 sols de reste de plus grande somme à cause de vente de 3 juments de poil bay. Paiement en 8 jours.

AML 12180/176 - 20/3/1602

Simon BIXDO (? BRIDOUL) receveur demeurant à LILLE, donne procuration à Martin BAUDE bailly et receveur demeurant à AVESNES en Haynault, Bonifache DE NAYRE, Charles JACQUEMONT, demeurant à LILLE, pour faire venir 796 livres tournois 8 sols 11 deniers monnaie coursable au pays de Haynault, à lui dues par Pierre DE REISINES laboureur demeurant à FLOYON, par contrat passé pardevant hommes de fiefs et notaire de Haynault, le 22/10/1599 (hostigement d'héritage pardevant mayeur et eschevins de FLOYON le 31/3/1600).

#### AML 12180/177 - 11/4/1602

Antoine WILLEMOT fils de feu Jacques, laboureur demeurant à LEZENNES.

Jehan HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 24 livres de gros à cause de vente d'un cheval hongre de poil bay. Paiement 8 livres de gros 6 sols 8 deniers à la Pentecouste, 3 livres 13 sols 4 deniers de gros à la Saint Jean Baptiste, et le reste au 14/9/1602.

#### AML 12180/178 - 10/3/1602

Ollivier CACQUIET et Catherine LEPERS sa femme confessent avoir reçu de Jehan DUPONT receveur et curateur avec Josse POTTEAU de Jehan LEPERS expatrié, 400 livres parisis procédant des biens appartenant audit LEPERS (contrat passé par lesdits DUPONT, POTTEAU et CACQUIET le 6/11/1600 pardevant Gilles FERRET notaire).

#### AML 12180/179 - 12/3/1602

Reconnu par MALLAPIE procureur de Pierre CLICQUIET et sa femme, pardevant Antoine LE MIEUVRE et Thery DE ROUBAIX.

#### AML 12180/180 - 10/4/1602

Antoine MOREL fils de feu Jehan, laboureur, et Péronne MOREL sa femme, demeurant à LEZENNES.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 138 florins à cause de vente d'un cheval hongre de poil allesan. Paiement de 50 florins à la Pentecouste, item 19 florins à la Saint Jean Baptiste, et le reste avec une razière de bled, le 14/9/1602.

#### AML 12180/181 - 22/3/1602

Maître Robert DE HOVE doyen et chanoine de SECLIN, déclara que le 10/1/1601, pardevant auditeurs du Souverain Baillage de LILLE, il s'est obligé au profit de Maître Jacques MANART DIT VERRET chanoine et chantre de la collégiale Saint Pierre de Lille, en une rente héritière portant en capital 400 florins, pour laquelle il avait obligé ses biens et engagé la copie authentique d'une rente de 3600 florins en capital, dans laquelle il n'avait droit que de 1000 florins au lieu de 2000 florins. Il affecte l'escrit en papier en langue thioise faisant mention d'un dû au comparant de 800 florins en date du 11/12/1598 par Cornille GILMUS docteur es droictz et premier professeur du droit canon de la ville de LOUVAIN.

#### AML 12180/182 - 18/3/1602

Jehan et Arnould (barré: et Loys) GRULOIS enfants de Arnould, laboureurs, demeurant ledit Jehan à JOLAIN LEZ TOURNAY (JOLLAIN MERLIN) et ledit Arnould à ESPLECHIN (barré: et Loys à WANNEHAING). Ledit Arnould leur père, par lettres passées pardevant auditeurs du Souverain Baillage de LILLE, était obligé vers Antoine DE CROIX et Arnould DE LHORTIOIR curateurs de Pierre DE LORTHIOIR, en la somme de 915 florins 9 pattars à cause de ce que ledit Pierre DE LORTHIOIR et sa femme s'étaient obligés pour lui en cours de rente pour fournir à la renchon de leurdit père. Les comparants paieront 1/4 à la Saint Jean Baptiste 1602, 1/4 aux 3 Saint Jean Baptiste 1603, 1604, 1605.

#### AML 12180/183 - 22/2/1602

Jehenne DE GRENET veuve de Jehan DE REBREVIETTES vivant escuyer, Marie et Jehenne DE REBREVIETTES ses filles, donnent procuration à Guillaume WAUTERS, Nicolas VAN HULENBUSCH et Antoine MUYSSART, pour se constituer caution desdites Marie et Jehenne, et de Arthus DE MELUN Seigneur du Fresne bail et mari de Barbe DE REBREVIETTES pour l'acception du principal rachat et arrièrages d'une rente héritière de 750 florins en capital, à cause de la vente faite du fief et cense de CLENCQUEMEURE.

#### AML 12180/184 - 0/0/1602

Grard DUPONT bail et mari de Jehenne DE LE COURT, a droit à cause d'icelle, d'une rente héritière portant en capital 200 livres parisis, demeurée en cours pour 9 livres parisis 7 sols 6 deniers par an au rachat de 150 livres parisis, du quoi par lettres de bailly du 13/1/1/1529, Jehan BILLAU DIT FRESNE appert être obligé au profit de Jehan DE LE COURT. Pour sûreté de laquelle rente serait été créée hypothèque au siège de la Gouvernance de LILLE par Grégoire POISSONNIER et Madeleine (non terminé - non daté).

#### AML 12180/185 - 26/2/1602

Adrien VAN WOOSTWYNCKELE et Françoise NAVIGERS sa femme, reconnurent que Pierre VAN WERNICKE marchand demeurant à YPRES, aurait au nom des constituants naguère vendu à Joos DE WYE demeurant à (*en blanc*), la moitié de 3 mesures gisant à SAINT GEORGE, auxdits constituants appartenant, à prendre à l'encontre dudit VAN WERNICKE, pour le prix de 16 livres de gros chacune mesure. Ils approuvent le marché.

#### AML 12180/186 - 27/2/1602

Ouentin CAPELIER laboureur demeurant à SECLIN.

Quentin ALLEGAMBE Seigneur d'ANTROELLES.

Dette de 9 livres de gros à cause du rendage des terres appartenant audit Seigneur, échus es années 1599, 1600 et 1601. Paiement à Catherine BELIEZ veuve de Jehan DE COURRIERES, 1/3 aux Pasques communaux, 1/3 à la Saint Jehan, et le surplus à la Saint Remy et paiera 36 livres parisis à cause de la despouille prochaine, ce que Roland DE BEAUMARETZ procureur de ladite, a accepté.

#### AML 12180/187 - 27/2/1602

Noël LEMESRE fils de feu Noël, demeurant à THUMERIES.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 200 florins à cause de vente de 2 juments de poil bay. Paiement de 50 florins aux Pasques communaux et le reste à la Saint Jean Baptiste.

#### AML 12180/188 - 28/2/1602

Arnould DE LA HAYE escuyer Seigneur dudit lieu, aurait acheté de Mahieu MAHIEU marchand, les 3/4 de 2 cents 1/2 de terre gisant à LOS, à prendre à l'encontre des veuve et hoirs de feu Guillaume VILLAIN à qui l'autre 1/4 appartient, par instrument donné de Jehan DE LE SAUCH notaire, le 11/2/1602. Il donne procuration à Maître Georges BOUREL receveur demeurant à LILLE, Maître Pierre et Robert DU RIEZ.

#### AML 12180/189 - 2/3/1602

Jehan LEROUX le Josne, marchand demeurant à LILLE, donne procuration à Philippe DE BURGHER demeurant à AUXY LE CHASTEAU, Nicolas DE BURGHER serviteur du comparant, Jacques DE CRESAN et Antoine BEAUVARLET, demeurant à ABBEVILLE.

#### AML 12180/190 - 4/3/1602

François GRENU l'aisné, Josse CUIGNET, François GRENU LE PIPPRE, tous marchands demeurant à LILLE, ledit François GRENU LE PIPPRE tant en son nom prime que au nom et se faisant fort de Philippe GRENU son père aussi marchand demeurant à ARMENTIERES, pour l'affection naturelle qu'ils portent à Pasquier LEGRAND fils de Gilles, natif d'ARMENTIERES, présentement estudiant en la ville de DOUAY et autres justes causes, lui donnent 40 florins par an la vie durant, pour parvenir aux ordres de prestrise. Le 4/4/1607, Maître Pasquier LEGRAND prestre curé de WAZEMMES confessa être remboursé et satisfait par le contenu du testament de François GRENU l'aisné et la rente a été cassée.

#### AML 12180/191 - 4/3/1602

Francisco PARDO Seigneur de FREMICOURT demeurant à BRUGES, présentement à LILLE, donne procuration à Diego PARDO CISNEROS, Valérien NEPVEU et Gervais POITEVIN procureur demeurant à ARRAS, pour recevoir de Charles MAILLART la somme de 16 livres de gros 7 sols 6 deniers, pour les causes portées par sa cedulle en date du 4/6/1598.

#### AML 12180/192 - 31/10/1603

Débris..... et Regnauld DE...., ledit Maximilien,.... Jean DOUTELEU, rente héritière,.... la somme de 437 livres parisis 17 sols 5 deniers. Deniers remis par Claude DE LANNOY chevalier Seigneur du Mollin. Deniers procédant de la donation faite par Monsieur le trésorier LADEUZE exécuteur testamentaire de feu Messire Jacques DONGNIES vivant chanoine de TOURNAY et archidiacre de GAND, à charge de célébrer un obit par an (20/6/1602).

AML 12180/193 - 6/3/1602

François QUENOCQUART laboureur demeurant à SAINGHIN EN WEPPES.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 689 florins à cause de 68 moutons vendus en mai dernier. Paiement de 143 florins en 15 jours, 200 florins aux Pasques communaux, 200 florins à la Saint Jean Baptiste, et le reste au 14/9/1602. Le 10/8/1602, la dette a été acquittée.

AML 12180/194 - 1/3/1602

Pierre DE BRACLE escuyer Seigneur de CROIX, donne procuration à François LE BOURGEOIS, Jacques DE GRAVE, Joachin et Jacques CORNET, Jehan DE CAYE, Martin MALBESIN, Philippe GHESQUIERE, Philippe CLICQUET et François DE LOBBEL.

AML 12180/195 - 13/2/1602

François OUENOCART fils de feu Noël, demeurant à SAINGHIN EN WEPPES.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 256 florins de reste à cause de vente de 19 moutons. Paiement à la Pentecouste. Le 10 août la dette a été acquittée.

AML 12180/196 - 13/2/1602

Quintin BATRE fils de feu Jehan, demeurant à VERVY. Fremin BATRE son fils se porte caution. Paiement la moitié à la Toussaint et l'autre moitié à Noël.

Jehan HEERARD.

Dette de 30 livres de gros à cause de vente d'un cheval de poil brun bay.

AML 12180/197 - 13/2/1602

Fremin BATRE fils de Quintin, demeurant à VERVY. Ledit Quintin s'est porté caution.

Jehan HEERARD.

Dette de 20 livres de gros à cause d'un cheval moreau. Paiement la moitié aux Pasques communaux et l'autre moitié à la Toussaint.

AML 12180/198 - 13/2/1602

Gilles DE HALLUIN demeurant à BERSEES près d'ORCHIES.

Jean HEERARD.

Dette de 12 livres de gros pour la mieux vaille et barrat d'une jument grise et un hongre bay. Paiement en mai.

AML 12180/199 - 14/2/1602

Gilles CROIGE charton, et Catherine GILLET sa femme, demeurant à LILLE.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 25 livres de gros à cause de vente d'un cheval de poil moreau. Paiement à la Saint Jean Baptiste.

AML 12180/200 - 6/3/1602

Victor DE LE HAYE âgé de 84 ans, Loys DE LE HAYE âgé de 69 ans, et Pierre DE LE HAYE âgé de 48 ans, tous Bourgeois de LILLE, attestent que depuis aulcunes années ils ont tenu en ferme, sicomme lesdits Victor et Pierre par l'espace de 15 ans, et ledit Loys par l'espace de 3 ans, la ferme de tonlieu des lains et fillets de lains se vendant à LILLE que Messieurs les Président et gens de comptes de LILLE, baillaient en ferme appartenant à leurs Altesses, affirment que les bourgeois forains dudit LILLE ne payaient rien dudit droict de tonlieu. Requis de la part de Jehan MIROUL procureur de LILLE, et des mayeur et eschevins de LILLE.

AML 12180/201 - 16/3/1602

François HEMAR marchand demeurant à AMIENS, donne procuration à Guillaume RABAULT, Jehan HIERRARD, Pierre DUGUARDIN, Maurisse SAILLART et Jehan HARDY.

AML 12180/202 - 25/2/1602

Jacqueline DU BOIS veuve de Loys DE VENANT en son vivant Seigneur de LACESSOIE, Vieil Biez, donne procuration à Simon BOUCQ, pour faire venir les biens et revenus étant au quartier de CAMBRAI et Cambresis, accepter les comptes tant de Maître Godefroy VAN LIERE que autres.

#### AML 12180/203 - 14/3/1602

Thery DE MORTAINGNE carpentier, et Antoinette DUROT sa femme, demeurant à LILLE, se donnent procuration l'un de l'autre.

#### AML 12180/204 - 6/3/1602

Simon BATAILLE fils de feu Michel, laboureur, et Marie ROUSSEL sa femme, demeurant à Vendeville paroisse de LESOUIN.

Clément et Jehan BAUE frères, bourgeois et marchands demeurant à LILLE, et Catherine DELABRAUDE veuve de Maître Nicolas DELELYS vivant docteur es droix, conseiller pensionnaire de DOUAY.

Dette de 2408 livres parisis 7 sols, et le nombre de 89 razières un havot 2 quarels de bled, pour arrièrages de cense des lieu manoir et héritages qu'ils occupent auxdits BAUE et Demoiselle appartenant, jusqu'à la despouille 1601. Robert DE LA FOSSE escuyer, comme procureur spécial de la dite Demoiselle acceptant. Paiement de 1200 livres parisis en 4 mois, 600 livres parisis à Noël 1602 et le complément à Noël 1603.

#### AML 12180/205 - 12/3/1602

Gilles et Jehan LE BOUCK demeurant à LILLE; tuteurs des enfants et héritiers par bénéfice d'inventaire de feu Jehan DESLOBBES vivant marchand demeurant à LILLE, donnent procuration à Jehan CAMU, Philippe POTIER procureurs demeurant à ARRAS.

#### AML 12180/206 - 12/3/1602

Antoine BENNET âgé de 75 ans, Jacques DENIS, âgé de 58 ans, Mahieu DE LA BARGE âgé de 51 ans, Jehan DU MOLLIN âgé de 40 ans, Jehan DE CUPPERE, 38 ans, Jacques LE CANDELE âgé de 30 ans, Simon CAMBIER âgé de 27 ans, tous bourgeois et marchands demeurant à LILLE, attestent qu'ils ont bonne connaissance de Mahieu LE MAHIEU aussi Bourgeois de LILLE, lequel est marchand actuel traffiquant et sentremecte (entremetteur) au fait de marchandise et traite de chambge, et se comporte en homme de bien, bon et loyal marchand et de bon compte pour avoir fait plusieurs négoces avec lui. La courtresse varie selon les conventions au fait dudit chambge (1, 2, 3 ou 4 pour cent selon la distance des lieux ou commodité).

#### AML 12180/207 - 13/3/1602

Antoine WARTEL fils de feu Martin, demeurant à le Vincourt.

Jehan HEERARD marchand.

Dette 18 livres de gros à cause de reste de livraison d'un cheval de poil gris. Paiement la moitié à fin mai et l'autre à la procession de TOURNAY.

#### AML 12180/208 - 13/3/1602

Loys DE MAILLY chevalier Seigneur de QUESNOY SUR DEUSLE, Eps, BLANGY, donne procuration à Estienne BRICOGNE receveur demeurant à BETHUNE, à cause de certaine rente héritière de 600 florins par an en laquelle Messire François DE MAILLY chevalier Seigneur de Haulcourt est obligé vers icelui constituant, même de faire assigner François DE MAILLY Seigneur de Haulcourt, son fils, à la reconnaissance d'icelle rente ensemble au paiement des arrièrages, laquelle rente à présent appartient par transport qu'en a fait ledit constituant à Messire Thimoléon GOUFFIER chevalier Seigneur de THOIX.

#### AML 12180/209 - 10/1/1602

Milio BALBANY gentilhomme Lucquois, en vertu de procuration donnée de Jehan WARBECQUE notaire de Brabant, en date du 3/1/12602, substitue son procureur général de Michel DESTREE.

#### AML 12180/210 - 3/1/1602

Pierre LEFEBVRE fils de feu Simon lieutenant de bailly d'AUCHY LEZ LA BASSEE.

Jehan RICOURT marchand demeurant à LILLE.

Vente de l'advesture de 7 à 8 mesures de terres advesties de wandes par une partie à livrer à LILLE à la Saint Pierre Saint Paul 1602 pour le prix de 17 pattars chacun poteau, par autre partie l'advesture de 2 mesures 1/2 de terre advesties de collezat à livrer à LA BASSEE ou BILLY BERCLAU au choix de l'acheteur, à la Toussaint pour le prix de 4 florins la razière, et généralement tous les Weddes que ledit LEFEBVRE despouillera cette année et qu'il aura d'achat avec la disme d'iceux weddes, qui se coeuille avant le 15/10/1602, à livrer à la Saint Andrieu à LA BASSEE ou BILLY BERCLAU pour le prix de 38 pattars chacun barreau mesure dudit Auchy. Tant moins au prix total l'acheteur a payé 900 florins.

#### AML 12180/211 - 11/1/1602

Jacques WATRELOS laboureur demeurant à HANTAY, reconnut que pour faire fin de cause en certain procès qui avait au siège du bailliage de LILLE, d'entre Guillaume DE ROUVEROY et Wallerand DU MARES receveur de la Seigneurie de MARQUILLIES, pour arrièrages de rentes seigneuriales pour deux diverses pièces appartenant tant audit WATRELOS qu'audit DE ROUVEROY, sicomme l'une contenant 6 cents haboutant aux maretz de l'Anglée dudit MARQUILLIES, et l'autre de 14 cents haboutant aux terres de la veuve François JACQUEMONT, portant iceux arrièrages à la somme de 92 livres parisis 2 sols 9 deniers jusqu'à la Saint Remy 1601, icelui WATRELOS s'est accordé avec ledit DU MARES. Moyennant certain billet audit DU MARES délivré ce jour soussigné de Simon VERDIERE dépositaire de ce siège par lequel il confesse que ledit WATRELOS lui a nampti 23 livres parisis 6 sols, ledit WATRELOS paiera le reste à la Saint Remy, et il paiera les despens dus tant de Wallerand NOCHART que ceux dus à Guillaume CUVILLON.

#### AML 12180/212 - 9/1/1602

Maximilien MAZUREL fils de feu Willame, demeurant à TOURCOING. Isaac SELOSSE fils de feu Noël, demeurant à TOURCOING s'est constitué caution.

Gilles LE BOUCK et Pierre ROBETTE marchands à ORCHIES.

Dette de 450 florins (contrat passé pardevant Pierre MAZUREL notaire à ORCHIES le 5/4/1602). Paiement la moitié en 6 mois et l'autre moitié 6 mois après. La dette a été acquittée le 22/11/1602.

#### AML 12180/213 - 11/1/1602

Jehan BURIE fils de feu Jehan, demeurant à LILLE, donne procuration à Jehan DE COTTIGNIES et Louis DESPRETZ, tels droits qu'il peut avoir avec ledit Louis DESPRETZ et autres en un lieu manoir contenant 6 cents 1/2 à TOUFFLERS (daté du 11/1/1601 mais il est indiqué 1602 dans la signature).

#### AML 12180/214 - 16/1/1602

Mahieu LESAFFRE laboureur demeurant à NIEPPE.

Jehan HEERARD marchand.

Dette de 31 livres de gros à cause de vente d'un hongre de poil alsant. Paiement 1/3 en 8 jours, 1/3 à la feste d'ARMENTIERES, et l'autre 1/3 à la feste de LILLE.

#### AML 12180/215 - 16/1/1602

Nicolas BLARY fils de feu Pierre, laboureur demeurant à La Neuville paroisse PHALEMPIN. Nicolas LEGROUL fils de feu Nicolas, demeurant à THUMERIES, et Bastien DAPVRIL fils de feu Nicolas, demeurant à La Neuville paroisse PHALEMPIN, se sont constitués cautions.

Hans HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 100 florins à cause de vente d'un cheval hongre de poil bay. Paiement la moitié à la Saint Jean Baptiste et l'autre moitié à la Saint Remy.

#### AML 12180/216 - 18/1/1602

Bertolomy Garibaldi marchand demeurant à LILLE, donne procuration à Jacques FOURCROY et Jehan FLESEL.

#### AML 12180/217 - 21/1/1602

Pietre JANSSENS commis aux vivres du camp de leurs Altesses, donne procuration à Gilles DE WAVRIN marchand à BETHUNE et ses consors, pour acheter grains et vivres pour l'entretien du camp.

#### AML 12180/218 - 19/1/1602

Nicolas DELEVALLEE fils de feu Romain, laboureur, et Natallie AGACHE sa femme, demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY.

Françoise DELECOURT veuve de Martin DORCHIES, demeurant à CHEMY.

12 florins 10 patars de rente héritière au rachat de 200 florins.

#### AML 12180/219 - 24/1/1602

Mathias DELEBECQUE saieteur, et Jehenne DAMETTE sa femme, demeurant à LILLE, ledit Mathias comparant avec Arnould son frère, Pierre DE RUIELLE et Marie DELEBECQUE sa femme, le 22/8/1601 pardevant bailly et eschevins de LORGIES. Ils donnent procuration à Martin SPRIET et Robert DAUXY pour agréer la vente.

#### Robert TAFFIN et Martin CARPENTIER.

Vente de 3/4 de 21 cents en 2 pièces. Ratification.

#### AML 12180/220 - 24/1/1602

Maître Pierre FORET naguère receveur du domaine de leurs Altesses au quartier de MENIN et HARLEBECQUE, donne procuration à Jehan NIEULLAT, pour comparaître devant Président et gens des Comptes à LILLE.

#### AML 12180/221 - 19/1/1602

Adrien VAN DEN HEEDE escuyer Seigneur de Lespré, déclara que comme Jehan VAN DEN HEEDE escuyer Seigneur de le Dyche son petit-neveu s'était pour lui constitué caution en 2 diverses instances, l'une au Conseil de Flandres le 5/10/1600, et l'autre le 11/12/1600 pardevant auditeur du Souverain Baillage de LILLE, et comme ledit Seigneur de le Dyche aurait fait saisine qu'on dit en langue thioise Clachtet sur les Seigneuries de Grasmene et Emsiode, tenues de la Court de Tielt, le 26/1/1601, comme aussi le 22/1/1601 sur une rente de 12 livres de gros appartenant audit comparant à la charge de Monsieur VANDERGRACHT escuyer Seigneur de Skiervelde, et le 14/1/1601, sur tel droit qu'il avait sur les deux dismes de Gotthem tenues de la Seigneurie de Haykhove en Cruushautem. Il donne procuration à Jehan BRABANT, Pierre et Allard THEVELIN, Jacques DE HANE pour comparaître devant bailly et hommes de fiefs de Tielt, eschevins de COURTRAY et bailly et hommes de fiefs du Hayshove.

#### AML 12180/222 - 19/1/1602

Jean Baptiste VAN BELLE donne procuration sur Chrestien VAN DEN HEEDE, Jacques HANE, pour accorder sûreté selon le (?) de la court de BRUGES sur 3 rentes sur le Corps et Communauté de BRUGES, sur lesquelles le Seigneur DE LE DYCHE a fait faire Clain le 23/1/1603.

#### AML 12180/223 - 13/9/1601

Claude FACON au nom et comme procureur spécial de Marie Chrestienne D'EGMONT Princesse de MAUFFET, veuve de Charles Comte de MAUFFET, tant en son nom que comme mère et tutrice de Alexandre DE BOURNONVILLE Comte de HENNIN (procuration passée pardevant Cornille DE ROSENBOURG notaire de Brabant en date du 6/3/1592), substitue procureur de ladite Dame, Herman PREVOST Procureur postulant à LILLE, révoquant la substitution précédente de Jehan LEFRANCQ.

#### AML 12180/224 - 23/1/1602

en langue thioise. Mademoiselle Marie DE MUELENAERE, fille de Zacharie et Elisabeth SPOORMAN, qui a liquidé les maisons mortuaires de ses parents, fait consentement que sa belle-mère Jeanne DHAMERE, veuve de son père, administratrice des deux maisons mortuaires, peut vendre et aliéner, avec l'avis d'Antheunis VOET et Pierre DE MUELENAERE, plus proches de la comparante, des maisons, terres, rentes desdites maisons mortuaires pour payer des dettes et charges. ph 785 et 786.

#### AML 12180/225 - 0/0/1602

*en langue thioise.* ph 787. Jan DE ROBLES Baron et Seigneur de BILLY, Gouverneur et capitaine des villes, chasteaux et Chastellenies de LILLE, DOUAY et ORCHIES.

#### AML 12180/226 - 22/9/1601

Messire Loys DE HENIN LIETARD chevalier Seigneur de BAVAY, de FOSSEUX, Seigneur d'Ergrunville, Blequy, Boullan, FACHES, gouverneur de la ville et Chastellenie d'ENGHIEN, ayant besoin de 3200 florins pour satisfaire à ses affaires, à lever en rente au denier 16. Il donne procuration à Pierre DUPONT, Michel WAMBACQ, Jacques EMPIN.

#### AML 12180/227 - 22/9/1601

Messire Loys DE HENIN LIETARD donne procuration à Pierre DUPONT, Michel WAMBACQ, Jacques EMPIN, pour la vente de 16 bonniers 8 cents occupés par Mathias PLANCQUE. ph 790.

#### AML 12180/228 - 31/1/1602

Marguerite LEPERS veuve de Philippe DE LE DEUSLE, demeurant à LILLE, donne procuration à Jehan DE LE DEUSLE, Benedict DE SMITRE, Jehan DE LE SAUCH, Herman PREVOST, Georges DE LE DEUSLE, Jacques CLARET.

#### AML 12180/229 - 6/2/1602

Maître Jacques MANNARRE prêtre chantre et chanoine de la collégiale Saint Pierre de Lille, vicaire général de Révérend Messire Vincent DE ZEELANDRE protonotaire apostolique et prévost de ladite collégiale Saint Pierre de Lille, en présence de Maître Jehan LE DUCQ chanoine et escolastre de ladite église, et Pierre POURRET, notaires apostoliques, le 27/2/1601, établit Bailly et receveur dudit Seigneur Prévost au quartier de HARLU EN GOHELLE et à l'environ, de ladite somme de Charles VIGNOBLE demeurant en CITE LEZ ARRAS.

#### AML 12180/230 - 5/2/1602

Mathieu SAUVAGE fils de feu Jehan, hoste demeurant à MARQUILLIES.

Maître Quintin CARPENTIER marchand demeurant à HAUBOURDIN.

Dette de 110 livres parisis de reste de plus grande somme à cause de vente de vins. Paiement de 3 livres de gros aux Pasques communaux, pareille somme à la Pentecouste, et le surplus à la Saint Jean Baptiste.

#### AML 12180/231 - 18/1/1602

Pierre DELEZENNES marchand, Jehenne HENNOCQ sa femme, demeurant à LILLE, et Allard DE LANDAS laboureur demeurant à TEMPLEUVE EN PEVELE.

Jehan BAUE marchand demeurant à LILLE.

Dette de 130 livres de gros 17 sols 9 deniers, de reste de plus grande somme à cause de marchandise de draps de soye vendue par ledit BAUE auxdits conjoints comparants, en date du 11/1/1602. Paiement en 6 mois. Il y a aussi 2 cédules en date des 18 et 29/11/1599.

#### AML 12180/232 - 4/2/1602

Noël et Jehan LE CANDELE père et fils, âgé ledit Noël de 57 ans et ledit Jehan de 32 ans, Hubert REGNAULT fils de feu Philippe, âgé de 56 ans, Loys DU TRIEZ fils de feu Hugues, âgé de 16 ans, Jacques ALLARD fils de feu Ollivier, âgé de 27 ans, et Guillaume DELATTRE fils de feu Pierre, âgé de 37 ans, tous marchands ollieurs demeurant à LILLE, attestent que tout le temps qu'ils ont fait marchandise et négoce de gras grains, sicomme de navette, colsat et camarine, icelles ne se vendent ordinairement en marchés publics, mais le plus souvent en maisons publiques, soit en villes ou au camps sans tenir en telles ventes de gras grains, jour de marché, soit pour mouste ou estaples d'iceux, ni en ce n'a été observé aucuns devoirs de placcarts, d'autant que lesdits gras grains ne sont de la nature de bled, soucrion, orge, avoine et autres grains qui entrent au corps humain, iceux gras grains servant seulement pour faire huile à brûler ou composition de savon ou graisses.

#### AML 12180/233 - 6/2/1602

Andrieu BUSECLIN marchand demeurant à LILLE, et Marie LAUDE sa femme.

Augustin LAUDE.

Vente de 6 mencaudées de terre à labeur, à THUN SAINT MARTIN, item 9 mencaudées une boistelez au terroir de RAMELIES, item 3 mencaudées au terroir de CAUROIX, item 2 mencaudées au terroir de CAIGNONCLE, item 2 boistelez une pinte au terroir de FRESY, item 9 mencaudées 2 pintes au terroir de CAIGNONCLE, item 6 mencaudées pris en 15 au terroir de LESDAIN, item 2 mencaudées 3 boistelez pris en un champ de 14 mencaudées séant au terroir de RIUMELIES, item 7 mencaudées au terroir de CAUROIX, item 16 mencaudées 1/2 au terroir de FREU EN HAYNAULT, portant toutes lesdites parties au nombre de 61 mencaudées 2 boistelez 3 pintes, item 9 mencaudées en une pièce gisant à BARALLE, item 4 mencaudées à SAIN, item 2 mencaudées gisant à MOEUVRE, pour le prix de 35 florins par mencaudée. Ils donnent procuration à Pierre PATIN et Maximilien AGHETERRE, demeurant à CADBRY.

#### AML 12180/234 - 9/2/1602

Andrieu DUWEZ marchand de draps demeurant à LILLE, donne procuration à Arnould GHEERARD, Georges MALFAICT, Guillaume DU MOLLIN, et Guillaume DE JONCHEERE.

#### AML 12180/235 - 6/3/1602

Germain LE DOULCH fils de Jehan, laboureur demeurant à ENNEVELIN. Antoine JOLY fils de feu Antoine, demeurant audit lieu, s'est constitué caution.

Hans HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 12 livres de gros à cause de vente d'une jument de poil brun bay. Paiement de 2 livres de gros aux Pasques communaux, et le surplus à la Saint Remy.

#### AML 12180/236 - 6/3/1602

Marguerite BACHELET veuve ayant enfants de Thomas DE CAMPS vivant chevalier de l'impériale Majesté, et maître en la chambre des comptes de LILLE, et donne procuration à Gérard QUESTEL escuyer, son beaufils, pour les biens qu'elle a en la ville de BRUXELLES.

#### AML 12180/237 - 6/3/1602

Charles COURONNEL escuyer Seigneur de BERGHINEHEUZE, demeurant à CAMBLIGNIEUL pays d'Artois. Jehan VIENNE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à WANNES, s'est constitué caution.

Jhérôme DE POIVRE, marchand demeurant à ANVERS.

Dette de 25 livres de gros à cause de la vente d'un cheval de poil grison. Paiement à la Saint Jean Baptiste.

#### AML 12180/238 - 7/3/1602

Loys DE LANDAS escuyer Seigneur de WANEHAING, du Marez, et Josse BLAUWET, Michel LECLERCQ, et Jaspart TRIAILLE, manans de l'Empire à BLANDAIN, et se faisant forts des autres manans de BLANDAIN, donnent procuration à Pierre COULLON, Maître Jehan POTTIER.

#### AML 12180/239 - 8/3/1602

Jehan VANDEVINDRE fils de feu Gilles, marchand, et Antoinette DE JAGHERE sa femme, demeurant hors la porte du Molinel de LILLE, donnent procuration à Simon VANDERGRACHT, Gérard MOURART, Hans DE WERER, pour vendre tel droit qu'ils ont en une rente portant en principal 8 livres de gros, à présent à la charge de Gilles CLINCQUART, hypothèque sur certaine maison et héritage appartenant audit CLINCQUART, en vertu de certain acte donné des eschevins VANDERCINDRE et Messieurs de Saint Pierre, au profit Jan CLINCQUART, dont lesdits constituants ont droit.

#### AML 12180/240 - 11/3/1602

Jacques DAMOISINES fils de feu Jude, bourgeois demeurant présentement à LAMBERSART.

Noël BRAINE fils de feu Jehan, laboureur demeurant à BESELAIRE.

Vente de 4 mesures 419 verghes gisant à BESELAIRE, tenu de la Salle d'YPRES, haboutant au chemin menant de BESELAIRE à WERVY du soleil levant, d'autre à l'héritage Jehan DAL, et à le becq que l'on dit Scherasbecq, pour le prix principal de 100 florins. Paiement à la Saint Jean Baptiste.

#### AML 12180/241 - 9/3/1602

Beltremieu HOURIER fils de feu Jacques, manouvrier, et Noëlle DE LE HAIE sa femme, demeurant à WERVY. Antoine CHARLET fils de feu Philippe, cousturier demeurant à FAMPOU pays d'Artois.

Vente d'une maison et gardin à FAMPOU, tenant au lieu manoir Toussaint DUGON, d'autre à l'héritage Jehan CARPENTIER et au chemin qui mène d'ARRAS à DOUAY, pour le prix principal de 26 florins.

#### AML 12180/242 - 12/3/1602

Jacques DE THOLLENAIRE escuyer Seigneur de Castelain, tant en son nom que bail et mari de Jehenne LEROUX, donne procuration à Jehan EMPEL, pour ratraire à titre de proximité, les fiefs et héritages vendus par Jacqueline TACOEN veuve de Georges LEROUX, situés tant en la chastellenie de CASSEL, YPRES, BERGAMBACHT, BAILLEUL, que ailleurs.

#### AML 12180/243 - 31/7/1602

Luc CARPENTIER fils de Jehan, laboureur demeurant à COMINES. Jehan CARPENTIER son père demeurant à ENNETIERES EN WEPPES, s'est porté caution.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 25 livres de gros à cause de la vente d'un cheval hongre à poil brun. Paiement la moitié au 28/8/1602 et l'autre moitié à la Toussaint.

AML 12180/244 - 31/7/1602

Pierre DE CROIX fils de feu Jacques, et Charles MORTREUL fils de feu Jehan, laboureurs demeurant à COUSTURE (LA COUTURE) pays d'Artois.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 34 livres de gros de reste de 47 livres de gros à cause de vente faite ce jour de 2 cheval hongre de poil bay. Paiement de 100 florins à la Saint Jehan Colasse feste de LILLE, et le surplus portant 17 livres de gros 6 sols 8 deniers, au jour de Saint Lucq 1602.

AML 12180/245 - 31/7/1602

Jehan DE VIENNE fils de feu Antoine, laboureur demeurant à RICQUEBOURG pays d'Artois.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 24 livres de gros à cause de la vente d'un cheval hongre de poil brun bay. Paiement la moitié à Saint Lucq, et l'autre moitié à Noël 1602.

AML 12180/246 - 31/7/1602

Jehan WOCCRE fils de feu Georges, laboureur demeurant à FESTUBERGHE pays d'Artois.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 22 livres de gros à cause de la vente d'un cheval hongre de poil bay. Paiement la moitié à la Saint Remy et l'autre moitié à la Toussaint.

AML 12180/247 - 8/8/1602

Jehan PECQUEUR fils de feu Antoine, et Jacques BUISSANT fils de Jacques, laboureur demeurant à BEUVRY.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 23 livres de gros à cause de la vente d'une jument de poil bay. Paiement la moitié à la Toussaint et l'autre moitié à Noël.

AML 12180/248 - 8/8/1602

Henry DE BEAUSART fils de Pol, et Catherine HERRENG sa femme, demeurant à RADINGHEM.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 18 livres de gros 10 sols de reste de plus grande somme à cause de la vente d'un cheval hongre de poil gris. Paiement 5 livres 5 sols à la Saint Jehan Collasse feste de LILLE, et le surplus au jour de tous les Saints.

AML 12180/249 - 8/8/1602

Mathis DATICHES fils de feu Pierre, demeurant à ENGLOS.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 21 livres de gros 10 sols à cause de la vente d'un cheval hongre de poil grison. Paiement 8 livres de gros 6 sols et 8 deniers en 15 jours, et le surplus au jour de Saint Remy.

AML 12180/250 - 8/8/1602

Jacques DU RIEZ fils de feu Blaze, laboureur demeurant à NOEUF CHAPELLE pays d'Artois, et Jehan DELECROIX fils de feu Jacques, laboureur demeurant à AUBERCH.

Henry NOEL marchand demeurant à GHELLE pays de Brabant.

Dette de 27 livres de gros à cause de la vente d'un cheval hongre de poil grison. Paiement la moitié au jour de Saint Lucq 1602 et l'autre moitié au jour de Notre Dame Chandeleuze 1603.

AML 12180/251 - 7/1/1602

Marie DE VOZ veuve de Mahieu CAUWERSIN, demeurant à LILLE, donne procuration à Jacques DE RAEDT fils de feu Jean et de ladite comparante, Mathys VISAIGE, Mahieu PORENT, Thomas PORENT, Robert VANDENBREGHE et Maître Rolland DE BEAUMARETZ, pour toutes transactions et vendre des bois croissant sur des héritages en la paroisse de BAILLEUL en Flandres.

AML 12180/252 - 9/1/1602

Marguerite BACHELET veuve avec enfant de Thomas DE CAMPS chevalier de la Majesté impériale, et Maître de la Chambre des Comptes de leurs Altesses à LILLE, donne procuration à Gérard KESSEL escuyer, Charles DE COIPEL conseiller en la Chancellerie de Brabant et autres cours, et Valentin DE LA FORGE bourgeois et marchand de BRUXELLES.

### AML 12180/253 - 9/1/1602

Pierre REGNARD et Georges FLAMENG laboureurs demeurant à HOLLEBECKE pays de Flandres, donnent procuration à Nicolas HULLENBUSCH, Baltazart VAN BECKE, Antoine VAN VARENT, Laurent DE MEIR, Jehan HENNEREL, pour reconnaître un bail de cense en date du 14/11/1596 passé devant Bauduin MUYSSART notaire, y appert lesdits FLAMENG et REGNARD avoir pris à titre de cense, la maison et cense qu'ils occupent, à Maître Nicolas ESPILLET docteur en médecine appartenant.

#### AML 12180/254 - 10/1/1602

(usé) Seigneur de BEAULIEU, demeurant à NOYELLES LEZ VERMELLES.

Jehan RICOURT fils de feu Jehan, marchand taincturier demeurant à LILLE.

Vente de l'advesture de wedde qu'il dépouillera à la saison prochaine 1602 sur 20 mencaudées gisant à NOYELLES et à l'environ, et oultre ce, toutes les weddes que ledit Seigneur de BEAULIEU pourra acheter ou faire acheter en dedans le mois de mai, ayant au plus 5 semaines d'âge, à livrer à LA BASSEE ou BILLY BERCLAU. Ledit Seigneur de BEAULIEU a reçu en acompte 350 florins. Le Seigneur de BEAULIEU a aussi recu dudit RICOURT, 4 aulnes 1/2 de draps de purlenne melle.

### AML 12180/255 - 7/1/1602

Daniel BAUDOUL procureur en court à la ville de LILLE, se constitue caution de Adrien VANDENHEEDE escuyer Seigneur de Lespierre demeurant à LILLE, pour l'amende en quoi le Seigneur de Lespierre pourrait être condamné par Messieurs du Grand Conseil à MALINES en la cause qu'il est apparant y avoir par appel du Conseil de Flandres à l'encontre de Guillaume DE LA CHAPPELLE, pourvu qu'elle n'excède 60 florins.

#### AML 12180/256 - 13/1/1602

Adrienne LE MARTIN fille émancipée de Jehan escuyer Seigneur de Hélissart, Cambrin, et demeurant audit CAMBRIN LEZ BETHUNE, tant en son nom privé et comme dûment licenciée et émancipée en tant que mestier serait dudit Seigneur son père, que au nom et comme procuratrice d'icelui son père (lettres données des notaires de BETHUNE, le 24/12/1601 pour lever 800 florins). Josse LE MARTIN escuyer Seigneur de Mesplau, demeurant à LILLE, s'est constitué caution.

Jehan POULLAIN prêtre horyste de l'église Saint Estienne à LILLE.

Dette de 400 florins. Paiement à la Pentecouste 1602. Le 17/8/1602, Jehan MOREL naguère Procureur postulant à LILLE, ayant droit par transport de la somme contenue, a reçu la somme par assignation. ph 830 à 834.

# AML 12180/257 - 16/10/1602

Jehan WERQUIN fils de feu Laurent, demeurant en la cense du Chastel à FRELINGHIEN.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 29 livres de gros à cause de la vente de 2 poullains de poil brun bay. Paiement 1/3 à la Saint Andrieu 1602, 1/3 au jour de Notre Dame Chandeleuse, et le dernier 1/3 aux Pasques Communaux 1603.

## AML 12180/258 - 16/10/1602

Jehan LE GUILLEBERT fils de feu Jehan, demeurant à FROMELLES, et François ACCOLLET fils de feu François, demeurant à HERLIES.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 64 livres de gros et 2 rasières de bled froment à cause de la vente de 4 poullains, les 3 de poil bay et l'autre moreau. Paiement la moitié à Noël 1602 et l'autre moitié à Notre Dame de Chandeleuze 1603.

### AML 12180/259 - 16/10/1602

Grard MOLLET fils de feu Denis, laboureur demeurant à TEMPLEUVE EN PEVELE.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 63 livres de gros à cause de la vente de 63 blanches bestes. Paiement la moitié à Noël 1602, et l'autre moitié au dernier jour de mai 1603.

#### AML 12180/260 - 2/10/1602

Devant Jehan DE ROBLES chevalier Baron et Seigneur de BILLY, Conseiller de leurs Altesses, Gouverneur et Capitaine des villes, chasteaux et chastellenies de LILLE, DOUAY, ORCHIES, et des appartenances. François GRENU LE PIPPRE, et Jacqueline VANDERMERSCH sa femme, donnent procuration à Maître François VANDERMERSCH, Chrestien MARIAVAL, pour comparaître pardevant Messieurs les Advoé et eschevins d'YPRES et reconnaître le partage fait d'entre lesdits comparants et leurs autres cohéritiers es biens délaissés par feue Marie TAISPILS en son vivant veuve de Gilles NAVIGER, leur mère grande, et de ceux délaissés par feue Martine NAVIGHER leur mère. *Date originale* 11/1/1601 barrée.

### AML 12180/261 - 30/9/1602

Madeleine ENART veuve de Toussaint WAIGNIER, demeurant à LILLE, donne procuration à Pierre WAIGNIER son fils, pour vendre 4 mencaudées gisant en plusieurs pièces au terroir de GOUY pays d'Artois.

#### AML 12180/262 - 8/8/1602

Jacques DE GRUISON fils de feu Jacques, et Philippe DE BAILLOEUL fils de Pierre, demeurant à LAVENTIE. Henry NOEL marchand demeurant à GHELLE pays de Brabant.

Dette de 22 livres de gros reste de plus grande somme à cause de vente de 2 chevaux hongres, l'un de poil grison et l'autre baiart. Paiement à la Saint Lucq.

#### AML 12180/263 - 31/7/1602

Pierre POISSONNIER fils de feu Daniel, laboureur demeurant à WLANMERTINGHE pays de Flandres. Simon COUSIN fils de Jehan, laboureur demeurant à STIENVERCQ pays de Flandres, s'est constitué caution.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 345 florins à cause de la vente de 60 moutons au prix de 5 florins 15 pattars la pièce. Paiement à la Toussaint.

#### AML 12180/264 - 14/2/1602

Pierre QUEVA laboureur demeurant à HENNEQUIN, mari de Louise DESCAMPS fille et héritière de feu Jehan, déclara que pour certains respects et considérations à ce le mouvant mesmement que Estienne BERNISSE Procureur postulant à LILLE, ayant droit d'une lettre de rente de 200 florins en principal par lettres de baillis données d'auditeurs à LILLE en date du 27/2/1577, esquelles appèrent être obligés Jacques MESSEMAN, Antoinette BALDE sa femme, ensemble ledit Jehan DESCAMPS lors vivant au profit de Victor DESCAMPS, s'est déporté de la lettre par lui émise à l'ordre baillé audit Pierre QUEVA par ordonnance de deniers d'une maison vendue par Hurbin DE MELENTHOIS, ordre baillé audit QUEVA pour que ladite ordonnance sortisse son plein et entier effet, moyennant ce ledit premier comparant a promis tant et tellement faire que ledit BERNISSE sera entièrement adressé et payé des cours principaux deniers de la susdite rente de 200 florins en principal par la vente d'une chocque de 3 petites maisons gisant à LA BASSEE au petit Herenval, affectées à ladite rente si avant que ledit BERNISSE ne puisse être adressé de sa susdite rente sur les deniers qui procéderont de la vente desdites maisons appartenant audit Hurbin DE MELENTHOIS, audit cas ledit premier comparant a pris et prend par cette à sa charge la susdite rente appartenant audit BERNISSE.

### AML 12180/265 - 30/5/1602

Gédéon ADORNES escuyer, par affection pour Estienne BERNISSE son filleul fils de Estienne Procureur postulant en la Gouvernance de LILLE, donne entrevifs à sondit filleul, une demie Reke disme qui se coeuille et lève à BOUSCEPE étant fief tenu de la court et Seigneurie de la Broucke dit Bloeuwe Thorre en laquelle paroisse y a 3 parties de dismes appelées Kerchof, Pielken et Raekendaele, desquelles 3 parties y a un brief, avec le droit que ledit comparant avait acquis de Maximilien CONTE et Martin DASSONNEVILLE, curateurs de Pétronelle fille de Sieur Dierick HAUWE, veuve de Evrard VANDERWOESTINE, le 10/4/1593.

AML 12180/266 - 31/7/1602

Mahieu MALFUSON fils de feu Laurent, laboureur demeurant à BEUVRY pays d'Artois. Jehan MALFUSON son fils s'est constitué caution.

Henry NOEL marchand demeurant à GHELLE pays de Brabant.

Dette de 14 livres de gros de reste de plus grande somme à cause de la vente d'un cheval hongre de poil bay. Paiement à Notre Dame de Chandeleuze 1603.

AML 12180/267 - 31/7/1602

Jehan FACO fils de feu Pierre, laboureur demeurant à FESTUBERGHE pays d'Artois.

Jhérôme LEPOIVRE marchand demeurant à ANVERS.

Dette de 43 florins et une douzaine de lin valant 6 florins, à cause de la vente d'un cheval hongre de poil brun bay. Paiement à Notre Dame de Chandeleuze 1603.

AML 12180/268 - 31/7/1602

Michel BRUNEAU fils de feu Jacques, laboureur demeurant à REYVINGHE chastellenie de FURNES.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 12 livres de gros 10 sols de reste de la vente d'une jument de poil brun bay et un petit poullain. Paiement à la Saint Andrieu 1602.

AML 12180/269 - 30/7/1602

Charles REGINS marchand de la résidence d'ANVERS, présentement à LILLE, donne procuration à Jehan COLLART marchand demeurant à LILLE, pour recevoir de André NEVEJANS marchand résident à ROUEN en France.

AML 12180/270 - 30/7/1602

Charles REGINS marchand de la résidence d'ANVERS, présentement à LILLE, donne procuration à Philippe DAUWE marchand demeurant à GAND pour poursuivre en justice André NEVEJANS marchand résident à ROUEN.

AML 12180/271 - 30/7/1602

Jehan COLLART marchand demeurant à LILLE, donne procuration à Jacques HUTSEBAULT et Charles REGINS, pour demander compte à Jehan DE CAHAIGNES marchand demeurant à SIVILLE, de la moitié d'un ballot de camelot 5 quarts de LILLE envoyé par ledit COLLART par la voye de CALAIS audit DE CAHAIGNES et de la moitié de 2 tonneaux de fil d'espine blancq audit DE CAHAIGNES envoyé par Augustin ROGIER par la voye de Havre de Grace, et poursuivre ledit DE CAHAIGNES en justice.

AML 12180/272 - 24/7/1602

Martin CLARISSE fils de Jehan, et Marie DE LE NESTE sa femme, demeurant à MOUSCRON.

Arnould LERUSTRE fils de feu Hughes, demeurant à TOURCOING.

Dette de 17 livres de gros 3 sols 2 deniers de gros à cause d'argent presté. Paiement la moitié en 4 mois et l'autre moitié en un an.

AML 12180/273 - 24/7/1602

Mahieu MALFUSON fils de feu Laurent, laboureur demeurant à BEUVRY. Jehan MALFUSON son fils demeurant à BEUVRY, s'est porté caution, ainsi que Jacques BRASSART fils de Jehan, demeurant à FESTUBERT.

Henry NOEL marchand demeurant à GHELLE pays de Brabant.

Dette de 20 livres de gros de reste de 25 livres de gros à cause de la vente d'un cheval hongre de poil brun bay. Paiement à la Saint Lucq 1602.

AML 12180/274 - 24/7/1602

Pierre PEUVREZ fils de feu Jehan, laboureur demeurant à BEUVRY.

Henry NOEL marchand demeurant à GHELLE pays de Brabant.

Dette de 100 florins à cause de la vente d'un cheval hongre de poil bay. Paiement à Noël.

AML 12180/275 - 30/7/1602

David PETIT fils de feu Antoine, demeurant à CHISOING.

Paul DUBOIS grassier demeurant à LILLE, pour et au nom des Abbé, religieux et couvent de CHISOING.

Dette de 900 livres parisis à cause de livraison de bure, fromages et autres espèces de grosserie, vendues par ledit DUBOIS audit couvent de CISOING. Paiement à la Chandeleuze de 300 florins, autres 300 livres au cincquième, et le reste à la Saint Jehan 1603.

AML 12180/276 - 7/8/1602

Jhérôme LEPOIVRE marchand demeurant à ANVERS, donne procuration à Josse BON.

AML 12180/277 - 14/8/1602

Jehan FASCON fils de feu Antoine, et Jehan GRAVELIN fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à RICQUEBOURCQ.

Jehan HIERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 44 livres de gros à cause de la vente de 2 bestes chevalines, l'un hongre, et l'autre jument, ambedeux de poil bay. Paiement la moitié à Saint Lucq 1602, et l'autre moitié à la Chandeleuze 1603.

AML 12180/278 - 14/8/1602

Mathis DASTICE fils de feu Pierre, laboureur, et Melchiotte VERDIERE sa femme, demeurant à ENGLOS.

Hans HIERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 20 livres de gros à cause de la vente d'un cheval hongre de poil bay. Paiement la moitié à la feste de LILLE, et l'autre moitié à Noël.

AML 12180/279 - 8/8/1602

Messire Guillebert DE LABROYE chevalier Seigneur d'ESTAIMBOURG, GONDECOURT, donne procuration à Lambert SALENGRE son receveur, pour reconnaître devant auditeur du Souverain Baillage de LILLE l'appointement fait entre ledit comparant et Maître Gilles LEBOUCK licencié es droix, pensionnaire de LILLE, tant en son nom que se faisant fort de ses frères et soeurs et cohéritiers de feu Jehan LEBOUCK son père, touchant la donation faite par feue Dame Anne DE BAINAST feue mère dudit Seigneur comparant audit feu Jehan LEBOUCK, passée pardevant Robert GILLES et Jehan MIROUL notaires, portant 2000 florins encore entière pour 1000 florins ayant l'autre moitié été quictée par ledit feu LEBOUCK par codicille aux enfants que ledit Seigneur a eus depuis ladite donation. Ledit accord est tel que moyennant que ledit Seigneur comparant a promis s'en obliger en cours de rente au profit dudit Maître Gilles LEBOUCK et sesdits cohéritiers en la somme de 600 florins au foeur du denier 16, iceux ont tenu quicte et déchargé ledit Seigneur comparant en ladite donation avec promesse de rendre audit Seigneur comparant ladite donation cassée.

AML 12180/280 - 21/6/1602

Josse CUIGNET marchand demeurant à LILLE, donne procuration à François HESPEL, Augustin, Pierre et Jacques CUIGNET ses frère et neveux, Beltremieu LE MICQUIEL et Josse HUGHE et Hubert LEMIEUVRE, et Guillaume DUBOIS notaire demeurant à ARMENTIERES.

AML 12180/281 - 13/8/1602

Anne REGNART femme (?) de DINOIS, donne procuration à Maître Rolland VAN DICQUE, Jehan LEBOUCQ, pour un procès à l'encontre de Henry FOURMENT.

AML 12180/282 - 2/10/1602

Rolland et Jehan CAPON, Michel DE BAILLEUL, et Jenne OUPS sa femme, Jacques DESCUPS et Pasque CAPON sa femme, Chrestienne CAPON veuve de Pierre PROUVOST, Roland et Jehan CAPON enfants de feu Arnould, Renault DUFLOCQ et Gillette OUPS sa femme, lesquels Roland et Jehan CAPON fils de feu Arnould, tant en leurs noms que tuteurs de François, Arnould, Loys, Nicolas, Anne et Antoinette CAPON leurs frères et soeurs, les dits premiers Jehan et Roland, Jenne, Pasque, Chrestienne et défunt Arnould, frères et soeurs, enfants et héritiers de feu Roland CAPON, demeurant ledit Roland à FRELINGHIEN, ledit Jehan à HOUPLINES SUR LA LYS, ledit DE BAILLEUL à FRELINGHIEN, ledit DESCAMPS à LAMBERSART, et les autres à VERLINGHEM, tous se faisant forts des enfants de feue Isabeau CAPON qui fut aussi fille dudit feu Roland, déclarèrent que naguère comparant pardevant Germain DELETOMBE notaire, ils auraient vendu à Michel CAUDRELIER, un lieu manoir contenant 3 cents

gisant à MOUSCRON, DOTTIGNIES et CERBUIGNE, le 3/7/1602. Ils se donnent procuration et à Augustin BULTIN et ledit Germain DELETOMBE pour se déhériter.

### AML 12180/283 - 2/10/1602

Les mêmes CAPON et consors (*voir N*°282) donnent procuration à Michel REGNART, Germain DELETOMBE, pour vendre 8 cents gisant à HERSEAU.

### AML 12180/284 - 10/10/1602

Guillebert DE LABROYE Seigneur d'ESTAIMBOURG, GONDECOURT, ESSARS, donne procuration à Antoine DE MAIN receveur dudit ESSARS, Antoine HANERON notaire, LEFEBVRE greffier dudit ESSARS, pour bailler en cense les terres gisant autour de SAINT OMER.

### AML 12180/285 - 9/10/1602

Jaspart CARBONNEL bourgeois demeurant à COURTRAY, pour satisfaire au contenu des lettres patentes obtenues de leurs Altesses le 3/8/1602, renonce à tous les dommages et intérêts à l'encontre de leurs Altesses à cause de 12 cents à MENIN employés à la fortification d'icelle ville, moyennant cession et transport de la rente et arrièrages de 2 livres de gros par an, hypothéquée sur certaine maison naguère appartenant à Pierre VAN CRUCE, promettant de payer es mains de Adrien DE MOOR receveur des annotations au quartier de COURTRAY, la somme de 100 florins.

### AML 12180/286 - 12/10/1602

Adrien VUICART, au nom et comme procureur spécial de (*arraché*) CAUCHIE escuyer Seigneur de Rocques (procuration donnée d'auditeurs en mars 1593), donne procuration à (*en blanc*).

#### AML 12180/287 - 3/10/1602

Antoine BONNART fils de feu Antoine, Bourgeois et marchand dmt LILLE, donne procuration à Mathieu DELIGNY, Hughes DESQUENNES, Daniel BARDOUL, Michel WAMBACQ, pour vendre ses terres gisant à ALLENNES, SAINGHIN EN MELANTOIS, GONDECOURT et FACHE.

## AML 12180/288 - 23/12/1602

Don Jehan DE ROBLES chevalier Baron de BILLY, conseiller de leurs Altesses, Gouverneur et Capitaine des villes et casteaux et chastellennies de LILLE, DOUAY, ORCHIES, fait savoir que pardevant Noël WAIGNON et Robert CORNILLE auditeur du Souverain Baillage de LILLE, comparut Clémence WALLE josne fille à marier de deffuncts Pierre et Sébastienne BAYART, ses père et mère, âgée de 20 ans (certifié par Nicolas DARRAS cousturier, son oncle) qui donne procuration à Anne WALLE femme dudit Nicolas DARRAS, sa tante, pour vendre un petit lieu manoir contenant 1 quarteree à Quinigny paroisse de REBREUVES pays d'Artois, tenant d'un bout au flegard, d'autre à l'héritage d'Antoine DE LA FORGE, de liste au manoir de Pierre DU BOSQUEL escuyer Seigneur d'OYENCOURT, d'autre à la rue tenant au manoir Victor GUENARD, procédant à ladite comparante de la succession de ladite Sébastienne BAYART sa mère. Noël FOUCART demeurant à LILLE et Sampson GODEFROY demeurant au faubourg de la Barre à LILLE, attestent.

## AML 12180/289 - 19/12/1602

Hubert WICCART fils de Mathieu, marchand, et Catherine WASTEL sa femme, demeurant à LILLE.

Henry DE GHORGE marchand demeurant à MONS EN HAYNAULT.

Dette de 990 florins 12 pattars de reste de plus grande somme, à cause de vente de marchandise de laisne. Paiement de 240 florins 12 pattars en un an, item 150 florins en 2 ans, puis 150 florins par an. Le 15/5/1609, Jehan DUPONCEAU messager de MONS à LILLE, procureur spécial de Henry DE GORGE (procuration du 11/5/1609) a reçu 50 florins de Hubert WICCART pour solde et la dette a été acquittée.

#### AML 12180/290 - 10/9/1602

Catherine HAVET veuve de Messire Paul DE LA GRANGE en son vivant chevalier Seigneur de NEDONCHEL, conseiller de sa Majesté, Président et Premier Maître Ordinaire de ses comptes à LILLE, déclara avoir fait partage de ses biens au profit de ses enfants et ensemble des enfants d'iceux par forme de représentation. Elle ratifie.

AML 12180/291 - 12/12/1602

Jehan DESCAMPS fils de feu Michel, demeurant à MARQUILLIES. Il donne procuration à François LEBATEUR et Antoine LEFEBVRE.

Jacques BLANCQUART fils de feu Pierre, laboureur demeurant à MARQUILLIES.

Vente de 5 cents pris en 15 cents à l'encontre dudit BLANCQUART, iceux 5 cents tenant de 2 sens à l'héritage de Nicolas CARTON, du long aux terres dudit BLANCQUART, pour les posséder à partir de la Saint Remy 1605, pour le prix principal de 312 livres parisis.

### AML 12180/292 - 31/12/1602

Jehan CLICQUET Seigneur de FLAMERMONT demeurant à LILLE, déclara que Bauduin DE RANCOURT demeurant à LILLE, lui aurait transporté tous ses biens meubles, et héritages, ses dettes actives et tout ce que l'on peut devoir à cause de son train et trafficque de marchandise comme appert par lettres données d'auditeurs du Souverain Baillage de LILLE, ce jour. Il lui accorde que les deniers soient employés à la descharge de la rente de 1600 florins en principal créée au profit de Marie DE ROBLES, en laquelle ledit Seigneur de FLAMERMONT et Philippe HOCHART sont obligés avec ledit DE RANCOURT dont lesdits HOCHART et CLICQUET ont lettres d'acquit. Ledit DE RONCOURT consent que ledit Philippe HOCHART son beau-père, reçoive lesdites dettes et aye maniance des deniers qui en retourneront pour les employer à la décharge de ladite rente.

### AML 12180/293 - 16/12/1602

Noël LEZY laboureur demeurant à AVELIN, déclara qu'il aurait fait état avec Antoine CRESPIN lieutenant d'AVELIN, de la somme de 400 livres parisis tant à cause de rendage de cense et disme qu'il tient dudit CRESPIN, qu'argent de taille payé à sa charge et en son acquit. Pour faire paiement il prend à sa charge 2 rentes de 25 livres par an au rachat de 400 livres au profit de Ernoult THIEULAINE Seigneur du Fermont. S'il ne l'avait déchargé du Noël prochain en 2 ans, il a promis de payer aux Pauvres d'AVELIN la somme de 50 livres. Fait le 25/1/1601 en présence de Jacques MUTEAU laboureur demeurant à SANTES, et Jacques EMPIN, puis rectifié en 1602.

## AML 12180/294 - 14/12/1602

Anselme CUVELIER homme d'armes au service des Archiducqs, demeurant à MEURCHIN, par accord fait ce jour avec Baltazart DUJARDIN marchand demeurant à LILLE.

Héritiers de feu Jean DUJARDIN.

Dette de 1872 livres parisis de reste tant du prix des héritages qu'il a achetés desdits héritiers, que du profit qu'il a perçu desdits héritages qu'il avait promis de laisser auxdits héritiers. Paiement de 672 livres parisis à la Chandeleur 1603, et le reste portant 1200 livres parisis à la Pentecouste 1603.

## AML 12180/295 - 14/12/1602

Jehan DU MOLLIN marchand demeurant à LILLE, donne procuration à Pierre DU QUESNOY, Margerin THOMIRE, François LAMBERT, Claude DECKERE, Jacques BOETEMAN, Mathias REUBENS, Allard HENDRICKS, Pierre DUPONT, Grard VAILLANT, Jehan DE DORPERE, Jehan WETELIER.

#### AML 12180/296 - 4/12/1602

Jehan DELECOURT fils de feu Hubert, laboureur demeurant à ENNEULLIN (ou ENNEVELIN). Jacques DELECOURT fils de feu Guillaume, Bailly de CARNIN et y demeurant, s'est constitué caution.

Jehan et Guillaume DAMIDE frères, tant en leurs noms que tuteurs des enfants de feu Philippe SAUVAIGE qu'il obt de Catherine DAMIDDE.

Dette de 762 livres parisis 18 sols 3 deniers pour arrièrage de rendage d'un lieu manoir et 5 bonniers gisant à ENNEULLIN dus jusqu'à mi mars 1603, pour une partie, et par autre partie de la somme de 26 livres parisis 5 sols due auxdits Jehan DAMIDE et enfants de Philippe SAUVAIGE pour n'avoir entretenu les édifices dudit lieu. Paiement de ¼ en un an, puis 1/4 par an. 762 livres parisis 18 sols 3 deniers dont pour ledit Jehan DAMIDDE, 320 livres parisis 14 sols, pour ledit Guillaume DAMIDDE, 134 livres parisis 4 sols 9 deniers, et pour les enfants de Philippe SAUVAIGE, 307 livres parisis 19 sols 6 deniers. Pour les 26 livres paris 5 sols, la moitié appartient audit Jehan DAMIDDE et l'autre moitié aux enfants de Philippe SAUVAIGE. Sans préjudice à l'action que lesdits DAMIDDE et Jacques DELECOURT peuvent avoir à l'encontre des hoirs Bernard DE TOURMIGNIES vivant obligé aux rendages et conditions du bail des biens et héritages ci-dessus.

#### AML 12180/297 - 11/12/1602

Maître Jehan LEURIN licencié es loix, Bailly de FEBVIN pays d'Artois.

Jehan HEERART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 577 florins 10 pattars à cause de la vente de 105 blanches bestes. Paiement de 250 florins au jour de Notre Dame de Chandeleuze, et le surplus, la moitié au jour de Pentecouste, et l'autre moitié au jour de Saint Jean Baptiste, le tout en l'an 1603.

#### AML 12180/298 - 11/1/1602

Martin DE WARLERS laboureur demeurant au faubourg des Rigneaux lez LILLE, d'une part, et Nicolas GRANDSIRE fils de feu Jacques, demeurant à NOMAING, d'autre part, déclarèrent que le second comparant aurait promis de payer audit DE WARLERS la somme de 350 livres, la moitié à la Saint Jean Baptiste, et l'autre moitié à la feste de LILLE ensuivant. Ledit DE WARLERS n'intemptera pas de poursuite à la charge dudit Nicolas pour le capital et cours d'une rente héritière portant 36 livres parisis par an au capital de 600 livres parisis en quoi Antoinette DESBARBIEUR, ledit feu Jacques GRANDSIRE et autres sont obligés par lettres d'auditeurs du Souverain Baillage de LILLE, du 21/3/1553, de laquelle rente le premier comparant a acquis droit par transport de Mahieu DE CROIX qui par avant en avait acquis droit dudit acquisiteur. Ledit DE WARLERS pourra poursuivre tous les autres obligés, les cours portant à 437 livres parisis jusqu'au 21/3/1598.

## AML 12180/299 - 13/12/1602

Folquin DIDDIER escuyer Seigneur de la Jeumelle, et Jehenne DE BONNIERES DIT DE SON ASTRE, sa compagne, donnent procuration à Messire Claude DE LANNOY chevalier Seigneur du Mollin, Planty, Jehan DE LE SAUCH, Procureur postulant à LILLE.

#### AML 12180/300 - 26/11/1602

*Débris*. procureur de Jhéromme et Nicolas DE GRUISONS, qui se donnent procuration l'un de l'autre, ledit comparant substitue comme procureurs, Roland DE BEAUMARETZ, Nicolas PARENT et Gilles MARISSAL et Gilles HESPEL, pour desdits Jhéromme et Nicolas DE GRUISONS. ph 898.

## AML 12180/301 - 11/12/1602

Pierre LECOCQ fils de feu Denis, laboureur demeurant à SAINGHIN EN MELANTOIS.

Jehan HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 358 florins 10 patars à cause de vente de 100 blanches bestes. Ce acceptant Gilles JAN serviteur audit HEERARD. Paiement de 138 florins aux Pasques communaux prochains, et le reste au mois de mai aussi prochain. Le 15/3/1607 la dette a été acquittée.

### AML 12180/302 - 11/12/1602

Maître Jacques MANNARE DICT VERRET licencié es droix, prêtre chantre et chanoine de la collégiale Saint Pierre de Lille, et vicaire de Messire Vinchant DE ZEELANDRE protonotaire appostolicque et prévost d'icelle église, et Simon VERDIERE receveur dudit prévost, donnent procuration à Antoine CARPENTIER pour aller comparaître pardevant Maître Baltazart (*en blanc*) doyen de la collégiale Saint Amé à DOUAY, juge délégué de l'illustrissime Nonce Appostolicque.

### AML 12180/303 - 11/12/1602

Euxtasse BAUDUIN et Anne VINCQ sa femme, demeurant à ENNICHE pays de Hainault, se donnent procuration l'un de l'autre, et à Martin et Jehan PROUVOST père et fils demeurant à LILLE.

#### AML 12180/304 - 7/12/1602

Andrieu DILLIES laboureur demeurant à SAINT ANDRIEU, d'une part, et Antoine DILLIES laboureur demeurant audit lieu, d'autre part, déclarèrent que ce jourd'hui ledit Andrieu remettant es mains des Dames de Labbiette, le droit de cense des terres qu'il tenait d'icelles Dames, il leur aurait joinctement baillé à tantmoinq des arrièrages par lui dus, les fers, labeurs, sceves, semences, étant sur les héritages pour la somme de 31 livres de gros 3 sols 4 deniers, lesquels ont été repris par ledit Antoine, lequel est empêché de la jouissance à raison que ledit Andrieu est débiteur vers Gilles MARISSAL, pour la somme de 20 livres de gros. Ledit Andrieu a promis de payer audit Antoine, pareille somme pour par lui le payer audit Gilles MARISSAL. Ledit Andrieu confesse aussi devoir audit Antoine, 93 florins à cause de 3 années 1/2 de louage échues à la Saint Remy 1602, item 17 livres 18 sols à cause de mieux vaille, dette, eschambge, item

16 livres pour les édifices de la maison qu'il occupe, item 36 livres parisis 12 sols 10 deniers pour la levée du 20ème des années 1601 et 1602 que ledit Antoine collecte, et 31 livres 10 sols par 3 assiettes de taille, la dernière de la Saint Jean 1602.

## AML 12180/305 - 5/12/1602

Christophe CUVELLIER censier de l'Abbaye à CAMPHAIN, déclara que le 26/7/1589, il aurait avec autres vendu à Allard BRAEM argentier de la ville de LILLE, et administrateur des biens de la fondation de feu Monsieur l'aulmosnier HAYNOART, la somme de 75 florins de rente héritière par an, par lettres passées pardevant eschevins de LILLE, au profit de Madeleine DESPLANCQUES veuve de Jehan LE GUILLEBERT. Il a donné procuration à Pierre DE MONCHY licencié de PONT A WENDIN, Garin DE LE RUYELLE et Pierre DERRÉ, y demeurant, pour aller devant la Seigneurie de MEURCHIN.

## AML 12180/306 - 5/12/1602

François DU HEM brasseur demeurant à RIMBAUCOURT, et Péronne PRONNIER sa femme, comparant le 4/12/1602 pardevant Pierre DE HEULST notaire.

Jehan PRONNIER frère de ladite Péronne.

Dette de 1296 livres parisis. Entretien dudit PRONNIER sa vie durant. Les conjoints pourront jouir d'un pret de 3 quartrons et déchargeront une rente viagère portant 24 livres parisis au profit de Soeur Antoinette CLAIX religieuse au couvent des Soeurs Grises de COMMINES. Les héritiers d'iceux conjoints paieront es mains des héritiers dudit Jehan PRONNIER, la somme de 1176 livres de reste de ladite somme ci-dessus.

### AML 12180/307 - 4/12/1602

Jehan BAILLET fils de Gilles, et Jacques LEDOUX fils de feu Henri, demeurant à CARVIN.

Jehan HEERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 30 livres de gros à cause de la vente de 2 poullains, l'un de poil baiart et l'autre brun bay. Paiement à la Saint Jean Baptiste 1603.

#### AML 12180/308 - 4/12/1602

Claude VREDIERE fils de feu Jacques, laboureur demeurant à LESQUIN.

Jehan HEERRART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 100 florins à cause de la vente d'un poullain de poil allezan. Paiement la moitié en un mois, et l'autre moitié à la Saint Jean Baptiste 1603.

## AML 12180/309 - 4/12/1602

Noël LEZY fils de feu Vallerien, laboureur demeurant à AVELIN.

Jehan HEERRART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 20 livres de gros à cause de la vente d'un poullain de poil gry. Paiement la moitié au 15/5/1603 et l'autre moitié à la Saint Jean Baptiste 1603.

# AML 12180/310 - 4/12/1602

Antoine CRESPIN lieutenant de bailly d'AVELIN.

Jehan HEERRART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 30 livres de gros à cause de la vente de 2 poullains de divers poil. Paiement aux Pasques communaux 1603.

## AML 12180/311 - 4/12/1602

François BARBIEUR fils de feu Michel, laboureur demeurant au FOREST près de DOUAY.

Jehan HEERRART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 31 livres de gros à cause de vente de 2 poullains, l'un de poil gry et l'autre de poil bayart. Paiement la moitié aux Pasques communaux 1603 et l'autre moitié au jour de Saint Jean Baptiste 1603.

## AML 12180/312 - 4/12/1602

Paul PANCKOUCKE marchand demeurant à LILLE, donne procuration à Jehan VAN DALLE marchand demeurant à COURTRAI, et Japhel FAIGNART.

#### AML 12180/313 - 2/12/1602

Roland DE BEAUMARETZ receveur des biens droits et actions de la maison mortuaire de feu Léon COLBAU vivant receveur de WAVRIN, suffisamment commis et établi par lettres données du lieutenant de la Gouvernance de LILLE en date du 16/8/1602, donne procuration à Josse DU COING demeurant à ARRAS. ph 913.

### AML 12180/314 - 29/11/1602

Jehan DE LENGAIGNE bourgeois demeurant à TOURNAY, déclara que le 3/4/1602, il et Lambert VAN KESSELT son beau-frère, auraient par sentence au Grand Conseil de leurs Altesses contre Charles LE BAILLY Abbé de Saint Thery lez Reyns, obtenu main levée de la somme de 3108 livres de 40 gros la livre à prendre sur les deniers namptis et qui encore se namptiraient au Grand Conseil, procédant de partie de rendages d'aucuns biens appartenant à ladite Abbaye. Jérôme FONTAINES bourgeois et marchand demeurant à LILLE, s'est constitué caution. Ils donnent aussi procuration à Maître Pierre BLONDEL. Venant DU HOT et François MUETTE aussi bourgeois et marchands demeurant à LILLE ont attesté. Le 24/3/1604, Jehan DE LENGAIGNE a annulé la procuration suite à la sentence définitive obtenue le 14/2/1604 au Grand Conseil à MALINES.

### AML 12180/315 - 29/11/1602

Jehan DE HELLIN brasseur demeurant au Faubourg de la porte de la Barre, et Françoise VAN HOS sa femme, donnent procuration à Wallerand CROCHART.

### AML 12180/316 - 28/11/1602

Jehenne DE LE RUYELLE veuve de Jehan BACCART, demeurant à LILLE, donne procuration à Jehan BACQUART fils de Pierre, Jaspart CLICQUET, Pierre STIFFENDAL, et Jehan DE NOIREUL.

### AML 12180/317 - 28/11/1602

Pierre WERBROUCQ Bourgeois de LILLE y demeurant, déclara que le 8/10/1602, comparant pardevant Gilles VAN HULSE et Jehan BOUREL notaires, ils auraient vendu à Philippe DESCHAMPS Seigneur de PORVILLE, qui aurait acheté pour Fedricq son fils aisné qu'il a eu de Marguerite DE LA FOSSE sa compagne, un fief se consistant d'un lieu manoir contenant 32 bonniers, nommé le fief et Seigneurie Van Straete gisant à HERGHEM. Pour se déshériter, il donne procuration à Jehan BULTEL conseiller pensionnaire de COURTRAY, Maître Josse CAIL avocat à COURTRAY et Allard PLACHIEL marchand demeurant à COURTRAY.

### AML 12180/318 - 27/11/1602

Ely DE LADESOUBZ demeurant à SAINGHIN EN MELANTOIS.

Thomas LECLERCQ marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 17 livres de gros 2 florins à cause de vente d'une vache de poil roux et d'une jument de poil noir. Paiement de 2 livres de gros en 8 jours, 4 livres de gros à la Chandeleuze, 6 livres de gros au 14/9/1603, et le reste à la Toussaint 1603.

### AML 12180/319 - 27/11/1602

Mahieu et Charles PARENT enfants de feu Jacques, demeurant ledit Mahieu à RIMBAUCOURT, et Charles à WAVRIN.

Venant DUHOT Bourgeois et marchand dmt LILLE.

Dette de 520 florins 2 pattars 6 deniers à cause d'argent presté et restant de 3 contrats donnés de Herman PREVOST notaire. Paiement le 5/3/1603.

## AML 12180/320 - 26/11/1602

Comparant pardevant Pierre DE CROIX et Liévin COUSIN auditeurs, Nicolas DU HUS, Nicolas LEGENTIL, Simon BOULLART, Jehan DU FOREST, Michel DU RETZ, donnent procuration de l'un l'autre ensemble de Jehan MUELENART fils de Loys, Jacques VAN DEN DYCQUE, Robert NULLEMS bourgeois et marchand demeurant à COURTRAY, et Daniel BARDOUL, pour recevoir tout ce qui est dû par feu Jehan DE BOOSTRE vivant messager demeurant à COURTRAY.

#### AML 12180/321 - 23/11/1602

Nicolas DARRAS cousturier demeurant à LILLE, et Clémence WALLET fille et héritière de feus Pierre et de Sébastienne BAIART, demeurant à LILLE, ladite Clémence du gré et assistance dudit Nicolas son oncle, donnent procuration à Anne WALLET femme dudit DARRAS, pour vendre un petit lieu manoir contenant un quartier d'héritage gisant à Quinigni paroisse de REBREUVE pays d'Artois, succédée à ladite Clémence par le trespas de sa dit mère.

### AML 12180/322 - 20/11/1602

Pierre DESQUIENS fils de feu Pasquier, laboureur demeurant à DESLEGHEM chastellenie de COURTRAY.

Jérôme POINTE marchand demeurant à ANVERS. Dette de 16 livres de gros à cause de la vente d'un poulain de poil bay. Paiement à Notre Dame de Chandeleuse 1603.

### AML 12180/323 - 20/11/1602

Charles PARENT fils de feu Jacques, laboureur demeurant à WAVRIN.

Jehan HIERARD marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 512 florins à cause de vente de 83 blanches bestes et de certain échangement fait d'une jument de poil bay à 2 poulains de poil brun bay. Paiement de 200 florins en 15 jours, 252 florins en mai 1603 et le reste à la procession de TOURNAY 1603.

### AML 12180/324 - 23/11/1602

Martin FRECO demeurant au Faubourg des Malades à LILLE, donne procuration à Thomas PETIT demeurant à ALLART pays d'Artois, Jehan LEROY, Adrien THERY.

#### AML 12180/325 - 12/11/1602

Jaspart LEGRAND marchand demeurant à AIX en Allemagne, présentement à LILLE, donne procuration à Pierre DUBON marchand demeurant à LILLE.

#### AML 12180/326 - 8/11/1602

Marguerite PREVOST veuve de Bauduin BENTEMAN demeurant à WARNESTON chastellenie d'YPRES, Bauduin PREVOST fils de feu Joachin, bricqueteur demeurant à YPRES, Antoine PREVOST fils de feu Jehan, laboureur demeurant à HOUPLINES SUR LA LYS chastellenie d'YPRES, Jehan DE LESTREE fils de feu Antoine, carpentier, bail et mari de Marguerite GRUISONS, Jacques BLOMME fils de feu Jehan, bail et mari de Catherine DE GRUISONS, lesdites Marguerite et Catherine filles de feue Antoinette et de Jehan DE GRUISONS, demeurant à HOUPLINES SUR LA LYS chastellenie de LILLE, et Philippe DELEFORTRIE fils de Bauduin, bail et mari de Marie PREVOST fille de feu Jehan, demeurant à Houplines sur la paroisse de WARNESTON, tous héritiers de feu Philippe PREVOST en son vivant demeurant à Houplines, se donnent procuration l'un de l'autre et de Jehan BRABANT fils de Jehan, procureur, Pierre DUBUS, Jehan BECQUART fils de Jacques, laboureur demeurant à FRELINGHIEN, pour les causes que ledit Philippe PREVOST a au siège de la Gouvernance de LILLE, que ayant empris le garant de Jehan CAMBIER receveur de Messieurs du Chapitre de l'église Notre Dame en TOURNAY, pour l'ordonnancement procédant de la vente faite par décret au Siège de la Gouvernance de LILLE du lieu et héritage vendu appartenant à Jehan DE GRUISONS.

### AML 12180/327 - 7/11/1602

Jacques BLANCQUART fils de feu Adrien, tavernier et bourgeois demeurant à LILLE donne procuration à Henry MATHYS, Quintin WACQUIE, Jehan (*en blanc*).

#### AML 12180/328 - 7/11/1602

Nicolas DE FLANDRES et Jehan VICOURT marchands demeurant à LILLE, donnent procuration à Pierre DUPONT, Nicolas HULLENBUSCH, Maître Pierre HENNEREL, Noël WASTELET.

## AML 12180/329 - 6/11/1602

Philippe SIX fils de feu Jacques, laboureur demeurant à FRELINGHIEN.

Jehan HEERRART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 14 livres de gros à cause de la vente d'un poulain de poil brun. Paiement la moitié à la mi-caresme et l'autre moitié à la Saint Jean Baptiste 1603.

#### AML 12180/330 - 6/11/1602

Adrien VAN WOESTWYNCKELE marchand, et Françoise NAVEGHEER sa femme, demeurant à LILLE, donnent procuration à Pierre VAN WERNEKE, pour vendre des maisons, censes, et des rentes.

#### AML 12180/331 - 5/11/1602

Jehan MES Bourgeois et marchand dmt LILLE, donne procuration à Françoise LE NIEZ sa femme, pour bailler ses terres, maisons et censes, vendre, recevoir.

#### AML 12180/332 - 5/11/1602

Antoinette DE CROIX veuve de Guillaume DE HANGOUART en son vivant escuyer Seigneur de Pietre, d'Espumereaux, demeurant à LILLE, donne procuration à Beltremieu DE HANGOUART escuyer Seigneur dudit Pietre, de le Court, son fils, Estienne BERNISSE, Jehan MARISSAL, Beltremieu LE MICQUEL, (*en blanc*) CABILLAU, Mahieu CARPENTIER, Jehan HAINEREL, Nicolas VAN HULLENBUSCH, Maître Jehan CESAR, pour recevoir les rentes seigneuriales et héritières.

### AML 12180/333 - 31/10/1602

Jacques LE CANDELE marchand demeurant à LILLE, donne procuration à Lois et Pierre LE CANDELE, Nicolas BOCQUILLON, Philippe GARBES, Adrien RAES, Rogier PREVOST et Jehan CARDINAL.

### AML 12180/334 - 30/10/1602

Nicolas GRANDSIRE fils de feu Jacques, laboureur demeurant à NOMAING.

Jehan HEERRART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 1187 livres parisis de reste de plus grande somme à cause de la vente de 159 blanches bestes. Paiement la moitié au 1/5/1603, et l'autre moitié au jour de Saint Jehan Collasse feste de LILLE 1603.

### AML 12180/335 - 30/10/1602

Jehan POUPART fils de feu Jehan, laboureur demeurant à ORCHIES, et Jaspart MOCQ fils de feu Martin, laboureur demeurant à AUCHY LEZ ORCHIES.

Jehan HEERRART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 22 livres de gros 10 sols, et une rasière d'avoine mesure tournaisienne, de reste de plus grande somme à cause de la vente de 2 poullains de poil brun bay. Paiement de 7 livres de gros 5 sols au jour de Saint Andrieu 1602 et le surplus, la moitié aux Pasques communaux et l'autre moitié à la Pentecouste 1603. Le 14/1/1604 la dette a été soldée.

#### AML 12180/336 - 30/10/1602

Andrieu CARPENTIER fils de Jehan, laboureur demeurant à WARNESTON. Lucq CARPENTIER frère dudit Andrieu, laboureur demeurant à COMMINES, s'est porté caution.

Jehan HEERRART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 9 livres de gros de reste de plus grande somme à cause de la vente d'un cheval hongre de poil clerbay. Paiement à la Saint Andrieu 1602.

### AML 12180/337 - 23/10/1602

Martin QUENNIPEL fils de feu Jehan, marchand laboureur demeurant à SECLIN.

Jehan HIERARDT.

Dette de 26 livres de gros à cause de la vente d'un cheval hongre de poil bay. Paiement la moitié en 3 semaines et l'autre moitié aux quaresmeaulx de l'an 1603.

#### AML 12180/338 - 24/10/1602

Martin QUENNIPEL fils de feu Jehan, laboureur et marchand demeurant à SECLIN.

Jehan HEERRART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 26 livres de gros de reste de plus grande somme à cause de livraison de chevaux et bestes chevalines. Paiement la moitié en 6 mois et l'autre moitié en 12 mois.

#### AML 12180/339 - 29/10/1602

Jehenne DE GRENET veuve de Messire Jehan DE REBREVIETTE en son vivant escuyer conseiller de Sa Majesté catholique et ordinaire en sa Chambre des Comptes de LILLE, héritière du fief et Seigneurie Desbonne, donne procuration à Maître Jehan MANIER et Jehan LEROY, demeurant à BETHUNE.

Lillechatellenie.fr 47 Le Castelo-Lillois n°24

AML 12180/340 - 29/10/1602

Jehan LYENART fils de feu Philippe, tavernier demeurant à AUBIGNY pays d'Artois.

Michel DELECOURT Bourgeois et marchand dmt LILLE.

Dette de 112 florins 18 pattars à cause de la vente de marchandise de vin depuis le 20/4/1601, sans toucher à certaine lettre d'obligation passée le 20/4/1601 pardevant auditeurs à LILLE, depuis reconnue exécutoire pardevant Messieurs les gouverneur, président et gens du Conseil d'Artois, portant 640 florins. Paiement aux Pasques Communaux 1603.

AML 12180/341 - 26/9/1602

Antoine et Maître Jehan DU MOULIN père et fils, et Pierre DIDIER fils de feu Melchior, marchands, demeurant ledit Antoine à ARMENTIERES et lesdits Maître Jehan et Pierre DIDIER à LILLE.

Sanson DE REPTAIN marchand demeurant à LILLE, pour et au nom de Jaspart MANDEKENS marchand demeurant à ANVERS.

Dette de 1200 florins de reste de plus grande somme à cause de certaine lettre de change en date du 1/6/1602 portant 209 livres de gros 8 deniers. Paiement en un mois.

AML 12180/342 - 0/0/1602

Une page d'écriture.

C'est la fille du Roy quy est au pied de la tour.

Elle pleure et souspire et maisne grand dolour. ph 954.

AML 12180/343 - 30/10/1602

Nicolas LOMBART fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à RICHEBOURG.

Jehan HEERRART marchand demeurant à TOURNAY.

Dette de 36 livres de gros à cause de la vente de 2 poullains de poil bay et castain, ce acceptant Jehan GRAVE au nom dudit HEERRART.

Paiement de 12 livres de gros à Noël 1602, 12 livres de gros à Notre Dame de Chandeleuze 1603, autres 12 livres de gros aux Pasques communaux 1603.

AML 12180/344 - 27/9/1602

Liévin DEFFONTAINES bouchier demeurant à LILLE.

Martin LABE fils de feu Jehan, bouchier de la Grande Boucherie de LILLE.

Dette de 32 livres de gros pour 13 années de louage de la maison occupée par le comparant, et livraison de boeuf et mouton. Paiement de 2 livres de gros du 1/11 prochain en un an, puis 2 livres de gros par an.

AML 12180/345 - 0/0/1602

Déclaration des sallaires dus à Mathieu DE LIGNY comme procureur de Marie WISEUX veuve de Jacques DE LOMMEL pour l'avoir servi aux plais du Hestal à LILLE en matière de reconnaissance contre Jehan THIBAULT.

Premiers pour 2 adjournemens 4 pattars.

Pour 16 journées de plais la première à 3 pattars et les autres à 2 pattars, porte 33 pattars.

Pour extract que a été levé 7 pattars.

Pour le rapport de l'advis rendu 10 pattars.

Pour la sentence contenant prononciation ex oie 24 pattars.

Et pour cet estat 2 pattars.

Somme 4 florins.

AML 12180/346 - 17/10/1602

Honoré PIERIN fils de feu Jehan, et Adrienne OBIN sa femme, demeurant au faubourg de la porte du Mollinel de LILLE. Pierre DESCAMPS fils de feu Adrien, tistran de thoille, et Adrien OBIN fils de Jacques, peigneur de sayette demeurant au faubourg du Mollinel, voisins des vendeurs, ont attesté.

Jehan PORE fils de feu Jehan, et Pasquette PIERIN sa femme, demeurant présentement es ce faubourg.

Vente d'un lieu manoir contenant une mesure au terroir de BEAUVOIR RIVIERE pays d'Artois, tenant à l'héritage de Nicolas CAZIN, d'autre à l'héritage de François PIERIN, au chemin qui maisne d'AUSSY à DOURLENS, tenu de Dame Anne DE HERCELIN (DE TIERCELIN) Dame dudit BEAUVOIR RIVIERE, chargé du bail qu'en a François PIERIN cousin dudit vendeur, pour le prix principal de 40 florins dont 56

livres parisis ont été payées. Paiement de 12 livres parisis en 6 mois, et l'autre moitié au jour de Saint Remy 1603. Ils donnent procuration à Nicolas PROUVOST demeurant à WAULTHER HESDIN, Adam WINME et Antoine GHYS sergents de la Seigneurie de BEAUVOIR RIVIERE, pour se déshériter.

### AML 12180/347 - 17/10/1602

Pierre BARBIEUR laboureur, et Barbe PETIT sa femme, demeurant à SAINGHIN EN MELANTOIS, pour acquitter et décharger Jean DE LA FLUETE Seigneur du Chastel, de la somme de 300 florins, pour lui lever en rente de Marguerite DESCAMPS veuve de Guillaume GHYS, ils ont promis de rendre ladite somme en 3 mois, soit à la Saint Andrieu prochain 2/11/1602, 150 razières de bled froment.

### AML 12180/348 - 16/10/1602

Charles DELOBEL demeurant à MENIN, donne procuration à Hughes DESQUESNES, Herman PREVOST, Gilles DE BRABANT et Pierre VANDENBECKE, et à donné pouvoir à Robert DESMAZURE demeurant à ESQUERMES de recevoir la somme de 22 livres de gros étant présentement es mains de Pierre CAMBIER et à cet effet de relever certain clam et saisine par lui faite pour ladite somme es mains audit CAMBIER.

### AML 12180/349 - 30/12/1602

Jacques DUBURCQ laboureur, et Jehenne DE MADRE sa femme demeurant à Hostel paroisse de BASSY, désirant acquitter et indemniser Loys DE MADRE receveur de CHISOING frère germain de ladite Jehenne, de la pleigerie et caution faite ce jour pour la somme de 1405 livres parisis 1 sol 11 deniers qui est la moitié des dus que ledit Jacques DUBURCQ est trouvé redevable vers les receveurs de Messieurs des Estats de LILLE, Maître Arnould et Charles MIROUL y demeurant à cause de plusieurs fermes par lui tenus, dont sur requeste par lui présentée à Mesdits Seigneurs des Estats, iceux auraient quité audit DUBURCQ la moitié portant à semblable somme le tout qu'il devait auxdits receveurs par appostille sur requeste sous le seing de Jehan COLLART greffier desdits Estats, en date du 20/11, soit à Arnould MIROUL 621 livres parisis 11 sols 11 deniers et à Charles MIROUL 783 livres parisis 10 sols monnaie de Flandres. Ils obligent leurs biens. Ils donnent procuration audit Loys DE MADRE, Gilles BRABANT, Guillaume BRACONNIER, Ferdinand LEFRANCQ, Antoine MAINSENT, Maître Antoine PREUDHOMME, Pierre LEPAN, Wallerand LIETARD, Guillaume CHOCQUET, pour vendre leurs biens, héritages, fiefs, maisons, granges, bestiaux et meubles.

## AML 12180/350 - 0/9/11

Attilio BALBANY marchand Lucquois présentement à LILLE, déclare avoir procés pardevant Messieurs les Prévost et eschevins de LILLE, à l'encontre de Martine DE FOURMIGNIES veuve de Jehan DESAINS pour paiement de 16 sols de gros de reste de plus grande somme qu'elle lui devait à cause d'argent presté et pour restitution d'une peau de marocquin qu'il a laissé en sa maison ou à faute de ce paiement de 70 sols pour la valeur d'icelle. Ladite veuve serait le 21/10/1602 été référée au dit BALBANY. Il donne procuration pour aller aux plais ordinaires du Hestal à Michel DESTREZ.

## AML 12180/351 - 0/0/1602

Parchemin illisible. ph 969. 2 baux à WULVERGHEM. Pierre DE WICQ fils de Josse pour une somme de 900 florins.

### AML 12180/352 - 6/4/1602

Ferdinand DE MAUBUS Seigneur de SCHOONDORP, bail et mary de Isabeau LEBLANCQ, reconnut avoir reçu de Jacqueline DUBOIS veuve de Loys DE SAINT VENANT en son vivant Seigneur de Laccessoye, par les mains de Robert GILLES son receveur, la somme de 1600 florins pour le capital d'une rente de 100 florins par an qui était due audit Seigneur de SCHOONDORP pour le parfait du prix de portions de terres, mollin et maisons séant à BLANDAING, que ledit Seigneur avait vendus avec Marie MUISSART veuve de François DE PATY en son vivant escuyer, à Simon POTTIER, et depuis ratraicts par ledit feu Seigneur de Lacessoye au profit de qui la reconnaissance aurait été faite, et par autre pour les arrièrages de ladite rente échus depuis le 5/10/1600 jusqu'à ce jour, déduit sur iceux les 3/4 du 20ème portant 7 livres parisis 10 sols.

#### AML 12180/353 - 12/6/1602

David MOREL, Catherine WACRENIER sa femme, Marie et Anne WACRENIER en leurs noms, Pierre et François WACRENIER, et Jacques TREZEL tuteurs avec ledit David, de Noël et Jehenne WACRENIER, lesdits WACRENIER enfants de feu Noël, demeurant à LILLE, promettent de délivrer à Roland TREZEL sergent en la prévosté de LILLE, l'exercice de la vendue amiable qu'ils prétendent de faire des biens meubles de la maison mortuaire dudit feu Noël, le prix de ladite vendue, icelui Roland TREZEL et avec lui Jacques DE LOS sergent de la Gouvernance de LILLE, son beau-père, promettent payer aux premiers comparants, 3 mois après la vendue. Le 7/11/1602, les enfants de feus Noël WACRENIER et Catherine TREZEL ont reçu de Roland TREZEL 8482 livres parisis pour la vendue des 14, 17 et 18/6/1602, sur quoi a été déduit pour despens, droit de la ville et de justice, 469 livres parisis, portant reçu net de 8013 livres parisis.

### AML 12180/354 - 8/11/1602

Pierre DE CROIX escuyer Seigneur de Wasquehal, père et tuteur de Loys son fils maisné qu'il a eu de feue Loyse de WIGNACOURT qui fut sa femme, Jacques DE CROIX escuyer Seigneur de Belsaige, Adrien DE CROIX escuyer Seigneur d'Avelette, Jehan DE CROIX escuyer Seigneur de BUNNETTE, et Catherine DE CROIX, lesdits enfants dudit Seigneur de Wasquehal qu'il a eus de ladite feue Loyse DE WIGNACOURT, donnent procuration à Jehan LEGRAND notaire demeurant à BETHUNE, et Robert LEMPEREUR pour relever les fiefs, Seigneuries et terres cotières appartenant aux enfants et à eux succédés par le trespas de ladite feue Loyse DE WIGNACOURT, séant tant au pays d'Artois qu'ailleurs.

## AML 12180/355 - 26/11/1602

Jehan MARESCHAL escuyer Seigneur de Fransaiche, bail et mari de Catherine DE LA TROUILLERE Dame dudit lieu Beaumanoir, d'une part, et Hubert DAPVRIL ayant droit et action de Gilbert DE SAINT HILAIRE escuyer, et aussi en son nom comme censier de Beaumanoir, d'autre part, déclarèrent que par bail accordé de la ferme de Beaumanoir, le 28/5/1599 pardevant Meurisse DU RIEZ et Jehan DE BRABANT notaires, soit dit que le second comparant et ledit DE SAINT HILAIRE doivent payer au terme de Saint Remy 1603, à Nicolas PARENT la somme de 1550 florins tantmoins à 1800 florins pour les paiements eschus à cause de ladite ferme aux termes de Saint Remy 1601 et 1602 à cause des despouilles des aousts précédents. Néanmoins à raison que le 31/10/1602, ledit Seigneur comparant et ledit PARENT ont pardevant auditeurs l'un à l'autre résilié la vente verbale faite par ledit PARENT des héritages déclarés audit bail, lesdits comparants mettent à néant ladite attermination desdits 1550 florins. Ledit DAPVRIL doit 1800 florins au premier comparant qu'il paie et pour laquelle il obtient quittance.

#### AML 12180/356 - 29/12/1602

Jehan CAPPON fils de Jacques, tasneur demeurant à LILLE vend les bois d'homeaux croisans es jardins et pretz de la maison et cense nommée le Caché à Moucque gisant en la paroisse de WAZEMMES.

Premiers 5 homeaulx sur le grand chemin marqués de 7 cops au corps hors de l'encloture du jardin, demeuré à Mathias BUISINE carpentier demeurant à LILLE, pour 33 livres parisis. 5 autres audit BUISINE pour 52 livres parisis. 5 autres audit BUISINE pour 53 lp. 5 autres à Pierre COUSIN pour 50 lp. 6 homeaulx à Nicolas WABRAEM l'aisné pour 48 lp. 4 autres à Antoine MENGIEZ carpentier demeurant à LILLE pour 48 lp. 5 autres audit MENGIER pour 44 lp. 8 autres sur le grand chemin menant de LILLE à ESQUERMES à Mathias BUISINE pour 120 lp. 8 autres à Jehan DESMONS carpentier demeurant à LILLE pour 104 lp. 8 autres à Toussaint DU VIVIER carlier demeurant à au Faubourg des Malades à LILLE pour 48 lp. 8 autres à Pierre BERNARD couvreur demeurant à LILLE pour 52 lp. 5 autres à Pierre CAULIER carpentier demeurant à LILLE pour 118 lp. 6 autres homeaux à Jehan BERTE demeurant au faubourg du Molinel pour 63 lp. 8 autres à Légier BILLAUD hoste demeurant au faubourg du Molinel pour 130 lp. 5 autres à Pierre COUSIN pour 58 lp. 4 autres à Marcq VILLETTE carpentier demeurant à LILLE en la rue Saint Genois pour 80 lp. 5 autres à Mathis DE LE ZENNES cousturier demeurant à LILLE en la rue du Molinel pour 51 lp. Le 13/3/1603 Philippe SAUVAIGE cousturier demeurant à LILLE, s'est constitué caution dudit Mathis DE LE ZENNES, 5 autres audit Légier BILLAUD hoste demeurant hors la porte du Molinel pour 100 lp. 5 autres à Jehan LAGACHE machon demeurant à LE HOUCE pour 86 lp. 6 autres à Lambert CAPPON carpentier demeurant au faubourg du Molinnel pour 48 lp. Le 9/1/1602 Antoine CROMBE demeurant à ESQUERMES s'est constitué caution dudit Lambert. 6 autres à Pierre COUSIN pour 130 lp. 5 autres à Jehan DESMONS carpentier demeurant à LILLE pour 66 lp. 4 autres à Jehan ROMONT carpentier pour 100 lp. 4 autres audit Jehan ROMONT pour 80 lp. 5 autres à Jacques CAPPON l'aisné demeurant hors la porte des Malades pour 80 lp. 5 autres à Antoine MICHEL carpentier demeurant à LILLE en la rue

d'Angleterre pour 86 lp. 5 autres à Pierre DUTHOIT carpentier demeurant à LILLE pour 106 lp, depuis revendu à Antoine MICHEL. 5 autres à Jehan BERTHE demeurant au faubourg du Molinel pour 97 lp 10 s. 3 autres à Jacques MENGIER carpentier demeurant à LILLE pour 81 lp. Le 20/2/1603 Charles LEFRANCQ s'est constitué caution dudit Jacques MENGIER. 5 autres à Jehan BERTHE pour 53 lp. 3 autres à Jacques MENGIER pour 60 lp. 3 autres à Jacques MENGIER pour 81 lp. 5 autres audit Jehan BERTHE pour 72 lp 10s. 6 autres à Antoine MICHEL demeurant à LILLE pour 78 lp. 6 autres à Jehan CAMBIER demeurant hors la porte du Molinel pour 72 lp. 6 autres à Mahieu POTTIER carpentier demeurant à LILLE pour 100 lp. 6 autres à Jehan BERTHE pour 86 lp 10s. 5 autres à Loys BLANCQUART carpentier demeurant au chasteau pour 58 lp 10s. 5 autres audit BLANCQUART pour 53 lp 10 s. 6 autres à Jehan DE LE DICQUE carpentier demeurant à ESQUERMES pour 30 lp. 9 autres audit DE LE DICQUE pour 120 lp. 4 autres en la fin de l'issue à Jacques MENGIER pour 110 lp 10s. 4 autres à Pierre DU ROT carpentier demeurant à LILLE pour 71 lp. 5 autres compris un quesne derrière la grange à Mahieu POTTIER carpentier demeurant à LILLE pour 61 lp. 4 autres et 1 gauguier à Jehan DE LE PLANCQUE carlier demeurant à LILLE pour 60 lp.

### AML 12180/357 - 0/0/1602

Allard LE BLANCQ fils de feu Jehan, laboureur demeurant à VERLINGHEM (ou FRELINGHIEN) s'oblige avec ledit Jehan son père en l'acquit descharge de Pierre DUPONT procureur à LILLE de 2 rentes héritières, l'une au profit de la veuve de Jehan DE LAYENS portant 50 livres parisis au rachat de 800 livres parisis, et l'autre au profit de Marguerite BRAEM en 37 livres parisis 5 pattars par an au rachat de 600 livres parisis. La première sera rachetée dans un an et l'autre dans 2 ans, après la main de justice fait par exécution par Moran LEFEBVRE sergent sur les biens dudit Jehan LEBLANCQ sur ses biens droit de cense fief des Fremault et autres terres appartenant audit Jehan (ph 987 - manque une page).

#### AML 12180/358 - 30/12/1602

Philippe DE HAYNIN Seigneur dudit lieu WAMBRECHIES, LESQUIN, donne procuration à Estienne BERNISSE pour comparaître pardevant bailly ou lieutenant et hommes de fiefs de la Salle de LILLE pour commettre François DE ROULLERS josne homme à la pratique de la terre et Seigneurie dudit WAMBRECHIES.

## AML 12180/359 - 31/12/1602

Antoine DE MONCHEAUX fils de feu Jehan, cousturier âgé de 50 ans, (barré: Pasquier BLANCQPIN âgé de 55 ans demeurant à LILLE), Claude LEGENTIL marchand détailleur de draps âgé de 56 ans attestent que Jehan POTTEAU hostellain en la maison où pend pour enseigne « les Trois Roys » à LILLE est pourvu de biens de plus de 1000 florins et notamment 2 maisons au faubourg de la porte de Courtray à LILLE. Demandé à la requeste de Jehan DUMONT quartier maître du camp de Sa Majesté Catholique et de leurs Altesses Sérénissimes.

### AML 12180/360 - 31/12/1602

Jehan DUMONT fils de feu Mathieu, cartier maître général du camp de Sa Majesté Catholique et de leurs Altesses Sérénissimes, présentement à LILLE, pour satisfaire à la caution requise par Messieurs les Président et gens des comptes de leurs Altesses à LILLE, touchant l'Estat de Chastellain de BRAINE LE CONTE en Haynault a requis Jehan POTTEAU hostellain de la maison « les Trois Roys » à LILLE comme caution.

**INDEX** 

ABANCOURT, 12180L/233 ABBEVILLE, 12180L/40/189 ACCOLLET, 12180L/258 ACHICOURT, 12180L/140 ADORNES, 12180L/265 AERNOEULDS, 12180L/168 AGACHE, 12180L/218 AGHETERRE, 12180L/233 AIX, 12180L/325

ALLARD, 12180L/232 ALLART, 12180L/232 ALLART, 12180L/324

ALLEGAMBE, 12180L/152/186 ALLENNES, 12180L/287

ALLENNES LES MARAIS, 12180L/170

AMIENS, 12180L/201 ANNAPPES, 12180L/59/151 ANTROELLES, 12180L/186

ANVERS, 12180L/26/37/84/137/165/237/267/269/270/276/322/341

ARMENTIERES, 12180L/20/41/42/190/214/280/341

ARNOLFINI, 12180L/165 ARNOULD, 12180L/41/91/92 ARRAS, 12180L/40/102/140/1

ARRAS, 12180L/40/102/140/171/191/205/241/313

ARSCHOT, 12180L/123/145 AUBERCH, 12180L/250 AUBERS, 12180L/48/92 AUBIGNY, 12180L/340

AUCHY LEZ LA BASSEE, 12180L/132/210 AUCHY LEZ ORCHIES, 12180L/335

AUSSY, 12180L/132/346 AUXPOURCHEAUX, 12180L/108 AUXY LE CHASTEAU, 12180L/189

AVELIN, 12180L/60/63/170/293/309/310 AVESNES, 12180L/176 BACCART, 12180L/29/316

BACCART, 12180L/29/316
BACHELET, 12180L/162/236/252
BACHY, 12180L/20/116
BACQUART, 12180L/133/316
BACQUEVILLE, 12180L/54
BAIART, 12180L/321
BAILLET, 12180L/96/307

BAILLEUL, 12180L/41/123/242/251

BAISIEU, 12180L/97 BALBANI, 12180L/165 BALBANY, 12180L/209/350 BALDE, 12180L/264 BARALLE, 12180L/233 BARBIEUR, 12180L/31/311/347 BARDOUL, 12180L/19/287/320

BARGE, 12180L/86 BARTIER, 12180L/29 BASECOURT, 12180L/46 BASSECOURT, 12180L/56/150 BASSY, 12180L/349 BATAILLE, 12180L/204 BATRE, 12180L/196/197 BAUCARNES, 12180L/101 BAUDE, 12180L/176

BAUDOUL, 12180L/255 BAUDUIN, 12180L/303 BAUE, 12180L/204/231 BAVAY, 12180L/226 BAYART, 12180L/288 BEAUCAMPS, 12180L/66 BEAULIEU, 12180L/254 BEAUVARLET, 12180L/189

BECQUART, 12180L/51/133/326 BEHAEGLE, 12180L/72 BEHAGLE, 12180L/71

BEAUVOIR RIVIERE, 12180L/346

BELIEZ, 12180L/186 BENNET, 12180L/206 BENTEMAN, 12180L/326 BERGAMBACHT, 12180L/242

BERGHES SAINT WINOCQ, 12180L/101/111 BERGHES SAINT WYNOCH, 12180L/33 BERGHINEHEUZE, 12180L/237 BERNARD, 12180L/80/104/112/164/356

BERNISSE, 12180L/21/56/68/101/264/265/332/358

BERSEES, 12180L/13/198 BERTE, 12180L/356 BERTHE, 12180L/356 BESELAIRE, 12180L/240

BETHUNE, 12180L/23/169/208/217/256/339/354

BEUVRY, 12180L/247/266/273/274

BIERNE, 12180L/101 BILDERBEKE, 12180L/71/72 BILLAUD, 12180L/356 BILLAU DIT FRESNE, 12180L/184 BILLET, 12180L/131

BILLY, 12180L/225/260/288 BILLY BERCLAU, 12180L/14/210/254

BINANPRET, 12180L/1 BIXDO, 12180L/176 BLANCQPIN, 12180L/359

BLANCQUART, 12180L/2/18/111/127/291/327/356

BLANCQUART, 12180L/218/ BLANDAIN, 12180L/238 BLANDAING, 12180L/352 BLANGY, 12180L/208 BLARY, 12180L/215 BLAUWET, 12180L/238 BLOMME, 12180L/52/168/326 BLONDEL, 12180L/314 BLONDIN, 12180L/131 BOCQUILLON, 12180L/333

BOXDIN, 12180L/33 BOCQUILLON, 12180L/33 BOETEMAN, 12180L/295 BON, 12180L/276 BONARIN, 12180L/77 BONDUEL, 12180L/30 BONDUES, 12180L/21/153 BONIFACHE, 12180L/11 BONNART, 12180L/287 BONNEL, 12180L/92 BONTE, 12180L/52 BOUCQ, 12180L/202 BOULLIART, 12180L/320 BOULLIER, 12180L/109

BOUREL, 12180L/82/152/188/317 BOURGOIS, 12180L/61 BOUSCEPE, 12180L/265

BRABANT, 12180L/40/116/140/221/326/349

BRACONNIER, 12180L/349 BRAEM, 12180L/12/32/305/357 BRAINE, 12180L/240

BRAINE LE CONTE, 12180L/360 BRASSART, 12180L/273 BRETEL, 12180L/11/40 BRICOGNE, 12180L/208 BRIDOUL, 12180L/70/170/176

BRISOT, 12180L/41

BRUGES, 12180L/41/191/222 BRUNEAU, 12180L/2/41/268 BRUNELLE, 12180L/18/127

BRUXELLES, 12180L/26/140/236/252

BUISINE, 12180L/356 BUISSANT, 12180L/247 BUIZAICE, 12180L/11 BULTEL, 12180L/317 BULTIN, 12180L/282 BUNNETTE, 12180L/354 BURIE, 12180L/213 BURNIENICH, 12180L/74 BUSECLIN, 12180L/233 CABILLAU, 12180L/121/332 CACQUIET, 12180L/178

CADBRY, 12180L/233 CAIGNONCLE, 12180L/233 CAIL, 12180L/317 CALAIS, 12180L/121/271 CAMBELLAIN LOBEUE, 12180L/62 CAMBIER, 12180L/116/206/326/348/356 CAMBLIGNIEUL, 12180L/237 CAMBRAI, 12180L/202 CAMBRAY, 12180L/20 CAMBRIN LEZ BETHUNE, 12180L/256 CAMPHAIN, 12180L/305 CAMU, 12180L/205 CAPELIER, 12180L/186 CAPINGHEM, 12180L/171 CAPON, 12180L/282/283 CAPPELE, 12180L/147 CAPPON, 12180L/171/356 CARBONNEL, 12180L/285 CARDINAL, 12180L/333 CARDON, 12180L/55 CARLIER, 12180L/41 CARNIN, 12180L/296 CARPENTIER, 12180L/219/230/241/243/302/332/336 CARRETE, 12180L/52 CARRETTE, 12180L/33/110 CARTON, 12180L/291 CARVIN, 12180L/96/307 CARVINS, 12180L/33 CASSEL, 12180L/109/242 CAUCHIE, 12180L/286 CAUDRELIER, 12180L/8/282 CAULIER, 12180L/356 CAULLET, 12180L/86/90 CAUROIX, 12180L/233 CAUWERSIN, 12180L/251 CAZIN, 12180L/346 CERBUIGNE, 12180L/282 CESAR, 12180L/49/332

CHERENG, 12180L/140 CHISOING, 12180L/27/47/64/157/275/349

CHOCQUE, 12180L/33 CHOCQUET, 12180L/4/47/349 CICKIER, 12180L/151 CISOING, 12180L/275 CITE LEZ ARRAS, 12180L/229

CHANTERAU, 12180L/122

CHAVALLIER, 12180L/35

CHEMY, 12180L/12/218

CHARLET, 12180L/57/91/241

CLAIS, 12180L/147 CLAIX, 12180L/306 CLARET, 12180L/228 CLARISSE, 12180L/272 CLENCQUEMEURE, 12180L/183 CLICOUECT, 12180L/170 CLICQUET, 12180L/77/194/292/316 CLICQUIET, 12180L/179

CLINCQUART, 12180L/239 COBRIEU, 12180L/64 COCHET, 12180L/14 COCQUEL, 12180L/45/70/133 COLBAU, 12180L/313 COLLARD, 12180L/88 COLLART, 12180L/269/271/349 COLLE, 12180L/61 COLLET, 12180L/111

COMINES, 12180L/115/243 COMMER, 12180L/122 COMMINES, 12180L/306/336 CONTE, 12180L/265 CORBECQUE, 12180L/140

CORBEECK LEZ LOUVAIN, 12180L/140

CORDONNIER, 12180L/112 CORNET, 12180L/194 CORNILLE, 12180L/67/101/288 CORNILLOT, 12180L/144 COULLOINGNE, 12180L/71 COULLON, 12180L/238 COULLONGNE, 12180L/71/72/126

COURIERES, 12180L/124 COURONNEL, 12180L/237 COURTRAI, 12180L/312

COURTRAY, 12180L/122/221/285/317/320/322

COUSIN, 12180L/86/263/320/356 COUSTURE, 12180L/244 CRESPEL, 12180L/70 CRESPIN, 12180L/63/293/310 CRETEUR, 12180L/41 CROCHART, 12180L/34/315 CROIGE, 12180L/9/10/199 CROIX, 12180L/151/194 CROMBE, 12180L/356 CRUZOTTE, 12180L/61 CUIGNET, 12180L/190/280 CUINCHY, 12180L/17 CUVELIER, 12180L/39/115/294

CUVILIER, 12180L/104 CUVILLIER, 12180L/112

CUVILLON, 12180L/11/14/135/159/211

CUVELLIER, 12180L/31/56/68/305

DAL, 12180L/240 DAMETTE, 12180L/70/219 DAMIDDE, 12180L/296 DAMIDE, 12180L/296

DAMMARTIN EN GOELE, 12180L/122

**DAMOISINES**, 12180L/240 DAMOURESAN, 12180L/122 DAMPTIN, 12180L/122

DAMPTIN EN GOILLE, 12180L/122

DANE, 12180L/41 DANIEL, 12180L/31 DAPVRIL, 12180L/215/355 DARGENTCOURT, 12180L/61 DARRAS, 12180L/288/321 DASSONNEVILLE, 12180L/265 DASTICE, 12180L/278 DATICHES, 12180L/249 DAUCHY, 12180L/45 DAUWE, 12180L/270 DAUXY, 12180L/219

DAWAIGNE, 12180L/162 DE BACHY, 12180L/31 DE BAILLEUL, 12180L/282 DE BAILLOEUL, 12180L/262 DE BAINAST, 12180L/279 DE BASSECOURT, 12180L/77 DE BAUFFREMEZ, 12180L/145 DE BAUSELLE, 12180L/44 DE BEAUCARNE, 12180L/5

DE BEAUMARETZ, 12180L/25/86/186/251/300/313

DE BEAUREPAIRE, 12180L/68 DE BEAUSART, 12180L/248 DE BEAUSSART, 12180L/28 DE BETHENCOURT, 12180L/45 DE BONNIERES, 12180L/5/6

DE BONNIERES DICT DE GHINNES, 12180L/5 DE BONNIERES DIT DE SON ASTRE, 12180L/299

DE BOOSTRE, 12180L/320 DE BOULLONGNE, 12180L/81 DE BOURNONVILLE, 12180L/223 DE BRABANT, 12180L/19/30/140/348/355

DE BRACLE, 12180L/194 DE BRAY, 12180L/111 DE BRESIL, 12180L/41 DE BREUMAIGNE, 12180L/162 DE BRISTEL, 12180L/77 DE BROYE, 12180L/153 DE BRUNE, 12180L/51 DE BURGHER, 12180L/189 DE CAHAIGNES, 12180L/271

DE CAIGNY, 12180L/12 DE LA VIESVILLE, 12180L/39 DE CAMPS, 12180L/162/236/252 DE LAYENS, 12180L/357 DE CAYE, 12180L/194 DELEBARRE, 12180L/14/111/151 DECKERE, 12180L/295 DELEBECQUE, 12180L/145/219 DE CLIPPELE, 12180L/6 DELECAMBRE, 12180L/57 DE LE COURT, 12180L/184 DE COIPEL, 12180L/252 DE COTIGNIES, 12180L/89 DELECOURT, 12180L/218/296/340 DE COTTIGNIES, 12180L/213 DELECROIX, 12180L/250 DE COURRIERES, 12180L/186 DE LE DEUSLE, 12180L/228 DE CRESAN, 12180L/189 DE LE DICQUE, 12180L/356 DE CROIX, 12180L/182/244/298/320/332/354 DE LE DYCHE, 12180L/222 DE CUPPERE, 12180L/206 DELEFORTRIE, 12180L/160/326 DE DION, 12180L/140 DE LE GRANGE, 12180L/135 DE DORPERE, 12180L/295 DE LE HAIE, 12180L/241 DE DOURGE, 12180L/105 DE LE HAYE, 12180L/200 DE DOURS, 12180L/93 DELEHAYE, 12180L/133 DE FATRISSART, 12180L/171 DELELYS, 12180L/204 DEFAULT, 12180L/53 DE LE MOURRE, 12180L/147 DEFFONTAINES, 12180L/344 DE LE NESTE, 12180L/272 DE FIENNES, 12180L/134/141 DE LENGAIGNE, 12180L/314 DEFIVE, 12180L/52 DE LE PLANCQUE, 12180L/356 DE FLANDRES, 12180L/10/18/61/71/72/117/328 DE LE PREE, 12180L/133 DE FOURMESTRAUX, 12180L/71/72 DE LE RACHERIE, 12180L/33 DE FOURMIGNIES, 12180L/350 DE LE RUYELLE, 12180L/305/316 DEFRANCE, 12180L/144 DELESALLE, 12180L/7 DE FRESNE, 12180L/160 DE LE SAUCH, 12180L/188/228/299 DE GAURE, 12180L/41 DELESCLUZE, 12180L/110 DE GHERBODE, 12180L/138/146 DE LESPIERRE, 12180L/151 DE GHORGE, 12180L/289 DELESPIERRE, 12180L/86 D'EGMONT, 12180L/223 DE LESTREE, 12180L/326 DE GORGE, 12180L/289 DELETOMBE, 12180L/282/283 DE GRAVE, 12180L/194 DE LE VACQUE, 12180L/107 DE GRENET, 12180L/16/183/339 DELEVALLEE, 12180L/218 DE GRUISON, 12180L/262 DE LE ZENNE, 12180L/40 DE GRUISONS, 12180L/300/326 DE LE ZENNES, 12180L/165/356 **DE GRUSONS**, 12180L/29 DELEZENNES, 12180L/231 DE HAILLY, 12180L/12 DE LHORTIOIR, 12180L/182 DE HALLUIN, 12180L/198 DE LIGNES, 12180L/56 DE HANE, 12180L/221 DE LIGNY, 12180L/24/75/345 DE HANGOUART, 12180L/75/101/332 DELIGNY, 12180L/287 DE LINSELLES, 12180L/11/111 DE HAYNIN, 12180L/358 DE HELLIN, 12180L/173/315 DE LOBBEL, 12180L/194 DE HENIN LIETARD, 12180L/226/227 DE LOBEL, 12180L/41 DE HERCELIN, 12180L/346 DELOBEL, 12180L/55/117/348 DE HEULST, 12180L/19/24/111/306 DE LOMMEL, 12180L/345 DE HOLLEWIGNE, 12180L/155/175 DE LONGIN, 12180L/140 DE HOUPPLINES, 12180L/14 DE LORTHIOIR, 12180L/182 DE HOVE, 12180L/120/181 DE LOS, 12180L/353 DE JAGHERE, 12180L/239 DE MADRE, 12180L/349 DE JONCHEERE, 12180L/234 DE MAILLY, 12180L/208 DE KERCHOVE, 12180L/101 DE MAIN, 12180L/284 DE MAR, 12180L/142 DE KESSCHUTERE, 12180L/41 DE LA BARGE, 12180L/206 DE MARQUILLIES, 12180L/84 DELABARGE, 12180L/133 DE MATOUSA ASTONDILLO, 12180L/41 DELABRAUDE, 12180L/204 DE MAUBUS, 12180L/352 DE LABROYE, 12180L/279/284 DE MAUCOUBLE, 12180L/146 DE LA CHAPPELLE, 12180L/171/255 DE MEIR, 12180L/253 DE LADESOUBZ, 12180L/318 DE MELENTHOIS, 12180L/264 DE LA FLUETE, 12180L/347 DE MELUN, 12180L/183 DE LA FORGE, 12180L/252/288 DE MENBURG, 12180L/41 DE LA FOSSE, 12180L/204/317 DE MILLEVILLE, 12180L/115 DE LA GRANGE, 12180L/290 DE MOL, 12180L/127 DE LA HAIE, 12180L/112 DE MONCHAUX, 12180L/133 DE LA HAMAIDE, 12180L/140 DE MONCHEAUX, 12180L/359 DE MONCHY, 12180L/305 DE LA HAYE, 12180L/188 DE LALAING, 12180L/140 DE MOOR, 12180L/285 DE LALLAING, 12180L/140 DE MORTAINGNE, 12180L/203 DE LALMAING, 12180L/140 DE MUELENAERE, 12180L/224 DE LANDAS, 12180L/64/75/146/231/238 DE NAYRE, 12180L/176 DE LANNOI, 12180L/89 DE NIEL, 12180L/121 DE LANNOY, 12180L/192/299 DE NIEUVENHOVE, 12180L/59 DE LA PORTE, 12180L/135 DE NIEUWENHOVE, 12180L/164 DE LAPORTE, 12180L/135 DENIS, 12180L/139/206 DE LA TROUILLERE, 12180L/355 DENNES, 12180L/121

DENNETHIERRES, 12180L/64

DELATTRE, 12180L/74/148/232

DE NOIELLES, 12180L/45/117 DE NOIREUL, 12180L/50/316 **DE NOYELLES, 12180L/140** DE PALATU, 12180L/41 DE PATY, 12180L/352 DE POIVRE, 12180L/237 DE PREMESQUES, 12180L/57 DE PREUDHOMME, 12180L/82 DE QUAETOUCX, 12180L/101 DE RAEDT, 12180L/251 DE RANCOURT, 12180L/292 DE REBREVIETTE, 12180L/149/339 DE REBREVIETTES, 12180L/183 DE REISINES, 12180L/176 DE REPTAIN, 12180L/341 DE ROBLES, 12180L/77/225/260/288/292 DE ROBOLEDO, 12180L/41 DE ROCQ, 12180L/158 DE RONCOURT, 12180L/292 DE ROSENBOURG, 12180L/223 DE ROUBAIX, 12180L/149/151/170/179

DE ROUBAIX, 12180L/149/15
DE ROUCOURT, 12180L/35
DE ROULLERS, 12180L/358
DE ROUVEROY, 12180L/211
DERRE, 12180L/174
DERRÉ, 12180L/305
DE RUDDERE, 12180L/124

DE RUDDERE, 12180L/124
DE RUIELLE, 12180L/219
DE SAILLY, 12180L/34
DE SAINS, 12180L/34
DESAINS, 12180L/350
DE SAINT ESTEVAN, 1218

DE SAINT ESTEVAN, 12180L/26 DE SAINT HILAIRE, 12180L/355 DE SAINT VENANT, 12180L/16/352

DESBAN, 12180L/41

DESBARBIEUR, 12180L/151/298 DESBOUVERIES, 12180L/8 DESBUCQUOIS, 12180L/110 DESBUISSONS, 12180L/33

DESCAMPS, 12180L/264/282/291/346/347

DESCHAMPS, 12180L/317 DE SCHEYFFNE, 12180L/140 DESCUPS, 12180L/282 DESFONTAINES, 12180L/8 DESHAMETZ, 12180L/88 DESION, 12180L/115 DESLEGHEM, 12180L/322 DESLION, 12180L/129 DESLIONS, 12180L/149 DESLOBBES, 12180L/205 DESMARESCAUX, 12180L/166 DESMAZURE, 12180L/348 DE SMITRE, 12180L/228 DESMONS, 12180L/356 DESOBRIS, 12180L/111 DESPIERE, 12180L/15

DESPIERRE, 12180L/140 DESPLANCQUES, 12180L/136/305 DESPRETZ, 12180L/47/136/147/165/213

DESPREZ, 12180L/16 DESQUENNES, 12180L/287 DESQUESNES, 12180L/348 DESQUIENS, 12180L/322 DESREVEAUX, 12180L/97 DESROULLERS, 12180L/31 DESRUIELLES, 12180L/51 DESRUIMAULX, 12180L/152 DESRUMAULX, 12180L/46 DESTREE, 12180L/209 DESTREZ, 12180L/350 DESWATINES, 12180L/34 **DESWATTINES**, 12180L/118 DESWIMEAU, 12180L/152 DE TENRE, 12180L/75 DE THIEULLAINE, 12180L/32

DE THOLLENAIRE, 12180L/242 DE TIERCELIN, 12180L/346 DE TILLOY, 12180L/138 DE TOURMIGNIES, 12180L/296 **DEULEMONT**, 12180L/82 DE VALOIS, 12180L/58 DE VAREL, 12180L/65 DE VENANT, 12180L/202 DE VENDEVILLE, 12180L/49 DE VIENNE, 12180L/245 DE VOZ, 12180L/251 DE WACKENE, 12180L/5 DE WACKENNE, 12180L/6 DE WARLERS, 12180L/298 DE WASQUEHAL, 12180L/16 DE WATIGNIES, 12180L/54 DE WAVRIN, 12180L/217 DE WERER, 12180L/239 DE WICQ, 12180L/351

DE WIGNACOURT, 12180L/354 DE WULF, 12180L/124

DE WYE, 12180L/185

DE ZEELANDRE, 12180L/229/302 DE ZYDE, 12180L/97 DHAMERE, 12180L/224 DIDDIER, 12180L/299 DIDIER, 12180L/341 DIERICK, 12180L/114 DILLIES, 12180L/21/304 DINANT, 12180L/162 DINOIS, 12180L/281 DIXMUDE, 12180L/124 DOISY, 12180L/78 DONGNIES, 12180L/192

DOTTIGNIES, 12180L/36/282 DOUART, 12180L/41

DORCHIES, 12180L/13/218

DOUAY, 12180L/138/190/204/225/241/260/288/302/311

DOURLENS, 12180L/346 DOUTELEU, 12180L/192 DUBAR, 12180L/36 DU BOIS, 12180L/164/202

DUBOIS, 12180L/17/20/128/146/275/280/352

DU BOISGRENIER, 12180L/164 DUBON, 12180L/325 DU BOSQUEL, 12180L/16/288 DU BOSQUIEL, 12180L/38/101/135/138

DU BOSQUIEL, 12180L/38/101/135/13 DU BOYS, 12180L/153 DUBOYS, 12180L/72

DUBOYS, 12180L/72
DUBRUSLE, 12180L/87/103
DUBURCQ, 12180L/349
DUBUS, 12180L/326
DU BUYS, 12180L/65
DU CATTEAU, 12180L/144
DU CHASTEL, 12180L/32
DU COING, 12180L/313
DU COUBRONNE, 12180L/61
DU FLOCQ, 12180L/1
DUFLOCQ, 12180L/282
DU FOREST, 12180L/41/131/320
DUFRESNE, 12180L/64

DU FOREST, 12180L/41/131/
DUFRESNE, 12180L/64
DU GARDIN, 12180L/82
DUGARDIN, 12180L/70
DUGON, 12180L/241
DUGUARDIN, 12180L/201
DUHAION, 12180L/85
DU HEM, 12180L/306
DU HOT, 12180L/314
DUHOT, 12180L/319
DU HUS, 12180L/320
DUIAILHE, 12180L/320
DUIAILHE, 12180L/26
DU JARDIN, 12180L/294
DU MARES, 12180L/211
DU METZ, 12180L/133

DUMONT, 12180L/34/359/360 DUMORTIER, 12180L/24 DU MOULIN, 12180L/341 DUNKERQUE, 12180L/168 DU PEROY, 12180L/149 DUPONCEAU, 12180L/289 **DUPONCHEL**, 12180L/138 DUPONT24/61/111/112/135/150/170/178/184/226/227/295/328/357 DUPRE, 12180L/122 DUPRET, 12180L/123 DUPRIEZ, 12180L/52 DU PUICH, 12180L/79 DU QUESNOY, 12180L/295 DU RETZ, 12180L/66/320 DURETZ, 12180L/19 DU RIES, 12180L/12 DURIEU, 12180L/136 DU RIEZ, 12180L/188/250/355 DU ROT, 12180L/356 DUROT, 12180L/203 DU SAUSOY, 12180L/130 DU THILLOEUL, 12180L/136 DUTHOIT, 12180L/356 DU TRIEZ, 12180L/232 DU VIVIER, 12180L/356 DUWEZ, 12180L/234 DYLLIES, 12180L/154 EMMERIN, 12180L/118 EMPEL, 12180L/242 EMPIN, 12180L/20/226/227/293 ENART, 12180L/261 ENGHIEN, 12180L/226 ENGLOS, 12180L/249/278 ENNETIERES EN WEPPES, 12180L/117/243 ENNEULLIN, 12180L/95/296 ENNEVELIN, 12180L/119/235/296 ENNICHE, 12180L/303 ERNOU, 12180L/150 ERRE, 12180L/174 ESCAUBECOUE, 12180L/127 ESPILLET, 12180L/253 ESPLECHIN, 12180L/182 ESQUELME, 12180L/112 ESQUERMES, 12180L/348/356 ESSARS, 12180L/284 ESTAIMBOURG, 12180L/279/284 EUSTACE, 12180L/172 FACHE, 12180L/50/131/287 FACHES, 12180L/226 FACON, 12180L/223 FACQ, 12180L/267 FACQUE, 12180L/87/90 FAIGNART, 12180L/312 FAMPOU. 12180L/241 FARVACQUE, 12180L/61 FASCON, 12180L/277 FASQUE, 12180L/155/175 FASSE, 12180L/46 FAUCQUEMBERGHE, 12180L/146 FAUQUEMBERGHE, 12180L/175 FEBVIN, 12180L/297 FERNAND, 12180L/135 FERRET, 12180L/178 FERTIN, 12180L/154 FESTUBERGHE, 12180L/246/267 FESTUBERT, 12180L/273 FETUBERT, 12180L/87/90 FIEBVE, 12180L/59 FIN, 12180L/128

FLAMENG, 12180L/253

FLESEL, 12180L/216 FLEURBAIX, 12180L/91

FLAMERMONT, 12180L/292

FLERS, 12180L/71/89/111/151/152

DU MOLLIN, 12180L/42/174/206/234/295

FLINES, 12180L/89 FLOYON, 12180L/176 FONTAINES, 12180L/314 FOREST, 12180L/311 FORET, 12180L/220 FOSSEUX, 12180L/226 FOUCART, 12180L/288 FOUCQUIERE, 12180L/125 FOURCROY, 12180L/216 FOURMENT, 12180L/281 FRECO, 12180L/324 FRELINGHIEN, 12180L/119/166/257/282/326/329/357 FREMICOURT, 12180L/191 FRESNES, 12180L/41 FRESY, 12180L/233 FRETIN, 12180L/38/81/170 FREU EN HAYNAULT, 12180L/233 FROMELLES, 12180L/67/86/258 FRUICT, 12180L/77 FURNEMBACHT, 12180L/147 FURNES, 12180L/268 GALLE, 12180L/126 GALLOIS, 12180L/47 GAND, 12180L/77/192/270 GARBES, 12180L/333 GARIBALDE, 12180L/168 GARIBALDI, 12180L/121 GHEERARD, 12180L/234 GHELLE, 12180L/250/262/266/273/274 GHESQUIERE, 12180L/106/194 GHUS, 12180L/41 GHYS, 12180L/346/347 GILLES, 12180L/16/21/58/149/279/352 GILLET, 12180L/199 GILLO, 12180L/162 GILMUS, 12180L/181 GIVENCHIES LEZ LA BASSEE, 12180L/17 GODEFROY, 12180L/288 GOLIAS, 12180L/41 GONDECOURT, 12180L/54/70/170/279/284/287 GONTHIER, 12180L/28 GOUFFIER, 12180L/208 GOUVILLE, 12180L/140 GOUY, 12180L/261 GRAMMONT, 12180L/71 GRAMONT, 12180L/72 GRANDSIRE, 12180L/27/43/298/334 GRAVE, 12180L/343 GRAVELIN, 12180L/100/277 GRENET, 12180L/82 GRENU, 12180L/190 GRENU LE PIPPRE, 12180L/190/260 GRIFFON, 12180L/135 GRISON, 12180L/101 GROUSET, 12180L/41 GRUISONS, 12180L/326 GRULOIS, 12180L/182 GRUSON, 12180L/41 GUENARD, 12180L/288 GUENOT, 12180L/122 GUISINAM, 12180L/101 HACHE, 12180L/33 HAINEREL, 12180L/332 HALINCK, 12180L/41 HALLE, 12180L/34/119 HALLENNES, 12180L/139/160 HALLENNES LEZ HAUBOURDIN, 12180L/7 HAMELAINCOURT, 12180L/107 HANE, 12180L/222 HANERON, 12180L/284 HANNERON, 12180L/2

HANS, 12180L/93

HARDY, 12180L/201

HANTAY, 12180L/28/211 HANTRAS, 12180L/26

HARLEBECQUE, 12180L/220 LA COUTURE, 12180L/244 HARLU EN GOHELLE, 12180L/229 LADEUZE, 12180L/192 HARNES, 12180L/145 LAGACHE, 12180L/356 HAUBOURDIN, 12180L/131/230 LAMBERSART, 12180L/139/240/282 HAURBEAU, 12180L/94 LAMBERT, 12180L/295 HAUTRE, 12180L/136 LAMBIN, 12180L/82 HAUWE, 12180L/265 LAMELIN, 12180L/153 HAVET, 12180L/290 LAMIOT, 12180L/37/70 HAYNOART, 12180L/305 LAMYEN, 12180L/47 HECQUIN, 12180L/128 LAMYRAT, 12180L/122 HEERAER, 12180L/66 LANNOY, 12180L/116 HEERARD. LANSEL, 12180L/98 12180L/1/2/3/4/7/13/23/27/60/62/64/65/67/73/79/85/94/97/99/ LANSTRAETE, 12180L/91 100/102/103/105/106/107/108/109/110/113/120/125/130/134/ LAUDE, 12180L/233 141/143/155/156/157/158/163/167/169/177/187/193/195/196/ LAVENTIE, 12180L/17/48/85/100/103/262 197/198/199/207/214/215/235/301/307 LE BAILLY, 12180L/314 HEERARDT, 12180L/83 LEBATEUR, 12180L/291 HEERART,12180L/36/43/44/48/63/95/96/118/132/180/243/244/245/ LEBAY, 12180L/104 246/247/248/249/257/258/259/263/268/297 LE BLANCQ, 12180L/357 HEERRART, 12180L/308/309/310/311/329/334/335/336/338/343 LEBLANCQ, 12180L/86/352/357 HELLEBAULT, 12180L/41 LE BOUCK, 12180L/205/212 HEM, 12180L/36 LEBOUCK, 12180L/279 LE BOUCQ, 12180L/11 HEMAR, 12180L/201 HENDRICKS, 12180L/295 LEBOUCQ, 12180L/281 HENNART, 12180L/50/62 LE BOURGEOIS, 12180L/194 HENNEQUIN, 12180L/264 LEBRECQ, 12180L/125 HENNEREL, 12180L/253/328 LE CANDELE, 12180L/160/161/206/232/333 LECLERCQ, 12180L/12/41/58/69/123/154/238/318 HENNIN, 12180L/223 HENNOC, 12180L/138 LECOCQ, 12180L/301 HENNOCQ, 12180L/231 LE DOULCH, 12180L/235 LEDOULX, 12180L/173 HENNOT, 12180L/34 HERARD, 12180L/17 LEDOUX, 12180L/307 HERCHIN, 12180L/65 LE DUCQ, 12180L/229 LEFEBVRE,12180L/31/71/72/104/123/132/133/210/284/291/357 HERGHEM, 12180L/317 HERLIES, 12180L/49/258 LEFRANCQ, 12180L/223/349/356 HERMAN, 12180L/122/173 LEGENTIL, 12180L/320/359 HERRENG, 12180L/248 LEGRAND, 12180L/48/108/129/190/325/354 HERRIN, 12180L/70 LEGROUL, 12180L/215 HERSEAU, 12180L/283 LE GUILLEBERT, 12180L/258/305 HERZEAU, 12180L/110 LE HOUCE, 12180L/356 LEHOUCK, 12180L/25 HESDIN, 12180L/143/156 HESPEL, 12180L/135/280/300 LELEU, 12180L/119 HIERARD, 12180L/48/74/80/87/277/278/323 LE MAHIEU, 12180L/42/206 HIERARDT, 12180L/337 LEMAITRE, 12180L/103 HIERART, 12180L/119/174/175 LE MARTIN, 12180L/256 HIERRARD, 12180L/201 LEMESRE, 12180L/41/52/61/118/131/187 HOCCHSTRATEN, 12180L/140 LE MICQUEL, 12180L/332 LE MICQUIEL, 12180L/24/71/72/280 LE MIEUVRE, 12180L/38/172/179 HOCEDE, 12180L/49 HOCHART, 12180L/77/292 LEMIEUVRE, 12180L/280 HOLLEBECKE, 12180L/253 HOOCHSTRATE, 12180L/140 LEMPENE, 12180L/38 LEMPEREUR, 12180L/129/354 HORNES, 12180L/140 HOUPLINES SUR LA LYS, 12180L/50/131/282/326 LEMPEVE, 12180L/133 HOURIER, 12180L/241 LENFANT, 12180L/106 HOUZET, 12180L/151 LE NIEZ, 12180L/70/78/331 HOVENAGHE, 12180L/159/160 LEPAN, 12180L/349 HUGES, 12180L/51 LE PÉ, 12180L/159/160 HUGHE, 12180L/280 LE PERS, 12180L/170 HULLENBUSCH, 12180L/253/328 LEPERS, 12180L/126/170/178/228 HUTSEBAULT, 12180L/271 LEPLAT, 12180L/131 HYERRARD, 12180L/22 LEPLUS, 12180L/66 ISEGHEM, 12180L/122 LEPOIVRE, 12180L/37/84/98/267/276 JACQUEMONT, 12180L/176/211 LEPRINCE, 12180L/140 JAN, 12180L/167/301 LEROUX, 12180L/189/242 JANS, 12180L/130 LEROY, 12180L/111/324/339 LERUSTRE, 12180L/272 JANSENS, 12180L/114 JANSSENS, 12180L/48/217 LESAFFRE, 12180L/214 JOLAIN LEZ TOURNAY, 12180L/182 LE SAUVAIGE, 12180L/127 JOLLAIN MERLIN, 12180L/182 LESDAIN, 12180L/233 JOLY, 12180L/235 LESDUIN, 12180L/101 KESSEL, 12180L/252 LESQUIN, 12180L/204/308/358 LA BASSEE, 12180L/1/22/28/57/99/132/210/254/264 LESTIENNE, 12180L/113 LABBE, 12180L/145 LETURCQ, 12180L/157 LEURIN, 12180L/297 LABE, 12180L/344

LE VASSEUR, 12180L/11

LACESSOIE, 12180L/104/202

LEVESQUE, 12180L/171 MILHOMME, 12180L/41 LEZENNES, 12180L/177/180 MINART, 12180L/169 LEZY, 12180L/60/293/309 MIROUL, 12180L/133/200/279/349 LHERNOULT, 12180L/82 MOCQ, 12180L/335 MOEUVRE, 12180L/233 LIBERT, 12180L/17 MOLLET, 12180L/259 LICQUES, 12180L/140 LIETARD, 12180L/349 MONCHEAU, 12180L/133 LILLE,12180L/5/7/8/9/11/15/16/17/18/19/20/22/24/29/30/31/32/33/ MONS, 12180L/289 34/35/36/38/39/40/41/42/45/46/47/48/52/53/54/55/56/57/58/ MONS EN BAROEUL, 12180L/32 59/60/61/68/69/71/72/75/77/81/82/84/86/88/89/94/101/104/ MONS EN HAYNAULT, 12180L/289 111/114/120/121/123/124/126/128/129/131/133/135/139/140/ MONS EN PEVELE, 12180L/163 145/146/148/149/151/152/159/160/161/162/164/165/168/170/ MONTREUL, 12180L/99 172/173/176/181/182/184/188/189/190/191/199/200/203/204/ MORBECQUE, 12180L/109 205/206/210/211/213/214/216/219/220/221/223/225/228/231/ MORCHELET, 12180L/140 232/233/234/236/239/244/248/251/252/254/255/256/260/261/ MORDACQ, 12180L/11 264/265/269/270/271/275/278/279/280/287/288/289/290/292/ MOREL, 12180L/3/16/81/149/180/256/353 MORSLEDE, 12180L/15 294/295/298/299/303/305/312/313/314/316/317/319/321/324/ 325/326/327/328/330/331/332/333/334/339/340/341/344/345/ MORTREUL, 12180L/123/244 346/349/350/353/356/357/358/359/360 MOSNIER, 12180L/11 LION, 12180L/172 MOUCQUE, 12180L/116/144 LOMBART, 12180L/3/14/148/343 MOURART, 12180L/239 MOUSCRON, 12180L/272/282 LOMME, 12180L/161 LORGIES, 12180L/219 MOUVAUX, 12180L/80 MUELENART, 12180L/320 LOS, 12180L/188 LOUVAIN, 12180L/140/181 MUETTE, 12180L/104/314 LUSIGNY, 12180L/41 LYENART, 12180L/340 MUISSART, 12180L/112/352 MULLIER, 12180L/36/133 MAES, 12180L/47/129/133 MUSQUIN, 12180L/174 MAHETTE, 12180L/95 MUTEAU, 12180L/293 MUYSSART, 12180L/183/253 MAHIEU, 12180L/188 MAILLART, 12180L/191 NAVEGHEER, 12180L/330 MAINSENT, 12180L/349 NAVIGER, 12180L/260 MAISNIL EN WEPPES, 12180L/29/45 NAVIGERS, 12180L/185 MALAPIERRE, 12180L/34 NAVIGHER, 12180L/260 MALBESIN, 12180L/194 NEDONCHEL, 12180L/290 MALBRANCQ, 12180L/41 NEPVEU, 12180L/62/191 MALFAICT, 12180L/234 NEUFVILLE, 12180L/75 MALFUSON, 12180L/266/273 NEVEJANS, 12180L/269/270 MALINES, 12180L/255/314 NICKIER, 12180L/151 MALLAPIE, 12180L/179 NIEPPE, 12180L/214 MANART DIT VERRET, 12180L/181 NIEULLAT, 12180L/220 NIMEGHE, 12180L/114 MANCHE, 12180L/34 MANDEKENS, 12180L/341 NOCHART, 12180L/211 MANIER, 12180L/339 NOCQUET, 12180L/136 MANIEZ, 12180L/174 NOEL, 12180L/250/262/266/273/274 MANNARE DICT VERRET, 12180L/302 NOEUF CHAPELLE, 12180L/250 MANNARRE, 12180L/229 NOEUFVILLE PLANCQUETTE, 12180L/138 MANS, 12180L/129 NOEUFVILLES, 12180L/82 MARCQ EN BAROEUL, 12180L/111 NOIELLES SOUS LENS, 12180L/130 MARESCHAL, 12180L/355 NOKIEN, 12180L/151 MARIAIGE, 12180L/35 NOMAING, 12180L/43/94/298/334 NOREMBERGHE, 12180L/128 MARIAVAL, 12180L/260 MARISSAL, 12180L/15/45/58/140/300/304/332 NOYELLES, 12180L/254 MARLIERE, 12180L/123 NOYELLES LEZ BETHUNE, 12180L/37 MARONNIER, 12180L/93 NOYELLES LEZ VERMELLES, 12180L/254 MARQUILLIES, 12180L/68/211/230/291 NULLEMS, 12180L/320 MAS, 12180L/73 NUTTIN, 12180L/120 MATE, 12180L/76 OBIN, 12180L/346 MATHELIN, 12180L/52 OLNNARTS, 12180L/168 OLUVARTS, 12180L/168 MATHYS, 12180L/327 MAUFFET, 12180L/223 ORCHIES, 12180L/150/198/212/225/260/288/335 MAUPETIT, 12180L/138 ORTON, 12180L/74 OUPS, 12180L/282 MAUTEAU, 12180L/137 MAZUREL, 12180L/212 OYENCOURT, 12180L/288 MELENTOIS, 12180L/61 PACQUART, 12180L/153 PANCKOUCKE, 12180L/69/312 MENGIER, 12180L/356 MENGIEZ, 12180L/356 PANEL, 12180L/41 MENIN, 12180L/220/285/348 PARDAN CISUIROS, 12180L/41 MERLO, 12180L/128 PARDO, 12180L/191 MES, 12180L/331 PARDO CISNEROS, 12180L/191 MESSEMAN, 12180L/264 PARENT, 12180L/22/89/170/300/319/323/355 MESTREL, 12180L/131 PARMENTIER, 12180L/52/71 PATIN, 12180L/233 MEURCHIN, 12180L/294/305 MICHAELI, 12180L/165 PECQUEUR, 12180L/247 MICHEL, 12180L/356 PERONNE, 12180L/170

PERONNE EN MELANTOIS, 12180L/147

PETIT, 12180L/275/324/347 PEUVREZ, 12180L/274 PHALEMPIN, 12180L/32/215 PHILIPPE, 12180L/150 PICAVET, 12180L/166 PIERIN, 12180L/346 PLACHIEL, 12180L/317 PLANCQUE, 12180L/227 PLOIART, 12180L/41 POINGNART, 12180L/53 POINTE, 12180L/322

POIRY, 12180L/40 POISSONNIER, 12180L/184/263 POITEVIN, 12180L/191 POIVRE, 12180L/61

POL, 12180L/21

POLLET, 12180L/36/38/46/131/142

POMPEO, 12180L/165

PONT A MARCQ EN PEVELE, 12180L/98

PONT A WENDIN, 12180L/305

PORE, 12180L/346 PORENT, 12180L/251 PORVILLE, 12180L/317 POTIER, 12180L/205

POTTEAU, 12180L/178/359/360 POTTIER, 12180L/238/352/356 POTTIER DIT GALLAND, 12180L/41

POUCQUES, 12180L/82 POUILLE, 12180L/50/71/72 POULLAIN, 12180L/256 POUPART, 12180L/335 POURRET, 12180L/229 PREUDHOMME, 12180L/349

PREVOST, 12180L/82/223/228/319/326/333/348

PRINGHEL, 12180L/41 PRINGHIEL, 12180L/41 PROETENS, 12180L/72

PRONNIER, 12180L/102/169/306 PROUVOST, 12180L/282/303/346

PUTMAN, 12180L/81 QUEMMELLE, 12180L/65 QUENNIPEL, 12180L/337/338 QUENOCART, 12180L/195 QUENOCQUART, 12180L/167/193 QUESNOY, 12180L/76

QUESNOY SUR DEUSLE, 12180L/208

QUESTEL, 12180L/236 QUESTIER, 12180L/23 QUEVA, 12180L/264 QUILLET, 12180L/1 QUINTIN, 12180L/45 RABAULT, 12180L/47/201 RADINGHEM, 12180L/248 RAES, 12180L/101/333 RAMACLE, 12180L/148 RAMELIES, 12180L/233 RAMERY, 12180L/104

REBREUVE, 12180L/321 REBREUVES, 12180L/288 REGINS, 12180L/269/270/271 REGNARD, 12180L/253 REGNART, 12180L/281/283 REGNAULT, 12180L/38/232

REMY, 12180L/41

RENNEBOURCH, 12180L/140 RENOUT, 12180L/26 REUBENS, 12180L/295 REYNENBOURCH, 12180L/140 REYVINGHE, 12180L/268 RICHART, 12180L/83 RICHEBOURG, 12180L/3/343

RICKIER, 12180L/151 RICOURT, 12180L/9/10/61/210/254 RICQUEBOURCQ, 12180L/87/103/277 RICQUEBOURG, 12180L/245

RIGAULT, 12180L/47

RIMBAUCOURT, 12180L/306/319

RIUMELIES, 12180L/233 ROBETTE, 12180L/212 ROCQ, 12180L/156 ROGIER, 12180L/271 ROMONT, 12180L/356 RONCQ, 12180L/5/24/138 ROSEAU, 12180L/101 ROUEN, 12180L/142/269/270 ROUSSEAU, 12180L/52 ROUSSEL, 12180L/204 ROUVROY, 12180L/151/159

ROZEAU, 12180L/52 RUMEGHELDE, 12180L/93 SAILLART, 12180L/201

SAILLY LEZ LE BOURSE, 12180L/9/10/22

SAIN, 12180L/233

SAINGHIN EN MELANTOIS, 12180L/4/8/38/287/301/318/347

SAINGHIN EN WEPPES, 12180L/167/193/195

SAINT ANDRIEU, 12180L/111/304 SAINT GEORGE, 12180L/185 SAINT LEU, 12180L/158

SAINT OMER, 12180L/51/69/88/284

SAINT PAUL, 12180L/138 SAINT PRY, 12180L/23 SAINT URBAIN, 12180L/140 SALENGRE, 12180L/279 SANTES, 12180L/57/293 SARAZIN, 12180L/139 SAUVAGE, 12180L/230 SAUVAIGE, 12180L/150/296/356 SCHELLINS, 12180L/137 SCHOONDORP, 12180L/352 SCHOQUE, 12180L/61

SCRICK, 12180L/70 SECLIN, 12180L/30/70/136/144/181/186/337/338

SELOSSE, 12180L/212 SIGIER, 12180L/94 SIVILLE, 12180L/271 SIX, 12180L/133/161/329 SNAUWART, 12180L/78 SOHIER, 12180L/29/86 SOMNING, 12180L/88 SORDE, 12180L/143/156 SORGE, 12180L/158 SPOORMAN, 12180L/224 SPRIET, 12180L/219 STARGENBURG, 12180L/160 STEENHUZE, 12180L/149 STEENVOORDE, 12180L/39 STERBECQUE, 12180L/127 STIENVERCO, 12180L/263

SEGON, 12180L/58

STIFFENDAL, 12180L/316 STOP, 12180L/41 STREBECQUE, 12180L/18 SURGIS, 12180L/88 TACOEN, 12180L/242 TAFFIN, 12180L/219 TAISPILS, 12180L/260 TEIZE, 12180L/111

TEMPLEUVE EN PEVELE, 12180L/44/231/259

TENENE, 12180L/57 TESSON, 12180L/159 THERY, 12180L/107/324 THEVELIN, 12180L/221 THIBAULT, 12180L/345 THIEULAINE, 12180L/293 THILLEBOURCQ, 12180L/93 THOIX, 12180L/208 THOMIRE, 12180L/295 THUMERIES, 12180L/187/215 THUN SAINT MARTIN, 12180L/233

VILLETTE, 12180L/356

TKINDT, 12180L/101 TORDREAU, 12180L/78 TOUFFLERS, 12180L/213 TOURCOING, 12180L/32/212/272 TOURNAI, 12180L/74 TOURNAY,2180L/4/13/15/17/22/23/27/36/41/43/44/48/60/63/66/67 /79/80/83/87/94/95/96/103/113/116/118/119/120/125/130/132 /134/135/141/154/167/169/174/177/180/192/207/215/235/243/ 244/245/246/247/248/249/257/258/259/263/268/277/278/297/ 301/307/308/309/310/311/314/318/323/326/329/334/335/336/ 338/343 TRAINEL, 12180L/103 TREZEL, 12180L/353 TRIAILLE, 12180L/238 VAAS, 12180L/152 VAILLANT, 12180L/295 VALENCIENNES, 12180L/78 VAN ACKEN, 12180L/126 VAN BECKE, 12180L/253 VAN BELLE, 12180L/222 VAN CRUCE, 12180L/285 VAN DALLE, 12180L/61/312 VANDEBOOGHE, 12180L/88 VANDEKERKOVE, 12180L/20 VANDENBECKE, 12180L/348 VANDENBREGHE, 12180L/251 VAN DEN DYCQUE, 12180L/320 VAN DEN HEEDE, 12180L/221/222 VANDENHEEDE, 12180L/255 VAN DEN POUCHELLE, 12180L/83 VANDERBECKE, 12180L/142 VANDERCINDRE, 12180L/239 VAN DER GOUCHTE, 12180L/101 VANDERGRACHT, 12180L/221/239 VANDERLUYTEN, 12180L/5 VANDERMERSCH, 12180L/260 VANDERSTEENSTRAETE, 12180L/109 VANDERWOESTINE, 12180L/265 VAN DER ZWERNE, 12180L/101 VANDEVINDRE, 12180L/239 VAN DICOUE, 12180L/281 VAN DOLEE, 12180L/51 VAN HEULLE, 12180L/77 VAN HEYST, 12180L/137 VAN HOS, 12180L/315 VAN HULENBUSCH, 12180L/183 VAN HULLENBUSCH, 12180L/2/76/332 VAN HULSE, 12180L/171/317 VAN KESSELT, 12180L/314 VAN LADREBECQ, 12180L/104 VAN LIERE, 12180L/202 VAN LOO, 12180L/114 VAN VARENT, 12180L/253 VAN WAURE, 12180L/140 VAN WERNEKE, 12180L/330 VAN WERNICKE, 12180L/185 VAN WOESTWYNCKELE, 12180L/330 VAN WOOSTWINKELE, 12180L/124 VAN WOOSTWYNCKELE, 12180L/185 VAN YUSBERGHE, 12180L/20 VAS, 12180L/24 VAUCHEL, 12180L/138 VENNART, 12180L/34 VERDIERE, 12180L/211/278/302 VERDIEU, 12180L/61 VERLINGHEM, 12180L/282/357 VERMELLE, 12180L/113 VERMELLES, 12180L/141/169 VERVY, 12180L/196/197 VICOURT, 12180L/328 VIELINKHOVE, 12180L/101 VIENNE, 12180L/76/108/237 VIGNOBLE, 12180L/229 VILLAIN, 12180L/188 VILLERS, 12180L/139

VINCART, 12180L/30 VINCQ, 12180L/303 VINCQUE, 12180L/31 VIOLAINES, 12180L/106 VISAIGE, 12180L/251 VOET, 12180L/224 VREDIERE, 12180L/308 VREMELLES, 12180L/134 VUICART, 12180L/286 WABRAEM, 12180L/356 WACQUIE, 12180L/327 WACRENIER, 12180L/126/136/148/353 WAERBEKE, 12180L/165 WAIGNIER, 12180L/261 WAIGNON, 12180L/145/149/288 WALLE, 12180L/288 WALLET, 12180L/321 WAMBACQ, 12180L/24/226/227/287 WAMBRECHIES, 12180L/358 WANEHAING, 12180L/238 WANNEHAING, 12180L/182 WANNES, 12180L/237 WANQUETIN, 12180L/79 WARBECQUE, 12180L/209 WARDAVOIR, 12180L/27 WARESQUIEL, 12180L/11/112 WARNESTON, 12180L/2/18/83/84/326/336 WARNETON, 12180L/127 WARREMBOURG, 12180L/17 WARTEL, 12180L/163/207 WASRESQUEL, 12180L/61 WASTEL, 12180L/289 WASTELET, 12180L/328 WATOU, 12180L/39 WATRELOS, 12180L/211 WATTIGNIES, 12180L/46/164 WATTRELOS, 12180L/15 WAUCQUIER, 12180L/38 WAUCQUIEZ, 12180L/170 WAULTHER HESDIN, 12180L/346 WAUTERS, 12180L/76/137/183 WAVRIN, 12180L/15/313/319/323 WAZEMMES, 12180L/190/356 WECSTEEN, 12180L/41 WERBROUCQ, 12180L/317 WERQUIN, 12180L/257 WERVY, 12180L/240/241 WETELIER, 12180L/295 WEUREGHEM, 12180L/127 WEZ WENDIN, 12180L/105 WICCART, 12180L/289 WIDDELOUP, 12180L/61 WIGNACOURT, 12180L/354 WILLEMOT, 12180L/177 WILLEMS, 12180L/140 WILLOT DICT DE PERNES, 12180L/19 WINME, 12180L/346 WISEUX, 12180L/345 WLANMERTINGHE, 12180L/263 WOCCRE, 12180L/246 WOIEMBOURCQ DE LA FRESNOYE, 12180L/75 WOUTERS, 12180L/104 WOUTTRE, 12180L/101 WULVERGHEM, 12180L/351 YPRES, 12180L/185/240/242/260/326 YSEWERTZ, 12180L/142